

Comptes 2025

24.06.2026

Table des matières

Rapport du Conseil communal et arrêté	1-6
Rapport de l'organe de révision	7-27
Bilan condensé	28-30
Comptes de résultats	31
Comptes d'exploitation condensés.....	32
Comptes d'investissements PA condensés.....	33
Comptes d'investissements PF condensés.....	34
Annexes :	
1. Principes comptables	35-36
2. Etat du capital propre.....	37
3 Tableau des provisions.....	38
4 Tableau des participations et des garanties	39-40
5. Tableaux des immobilisations (PA+PF).....	41-45
6. Etat du capital tiers.....	46
Contrôle des crédits	47-48
Tableau des flux de trésorerie	49
Indicateurs financiers.....	50-53
Bilan détaillé.....	54-65
Comptes d'exploitation – classification fonctionnelle	
<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
0 ADMINISTRATION GENERALE	67
01100 Conseil général.....	67
01200 Conseil communal	67
02100 Service financier.....	67-69
02200 Administration (général).....	69-71
02900 Immeubles administratifs	71-73
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE.....	75
11100 Sécurité communale	75
14000 Questions juridiques	75
14001 Police des habitants	75-77
14060 Etat civil régional	77
15000 Service du feu.....	77
16100 Stand de tir.....	77-79
16101 Défense nationale militaire / abri STPA	79
16200 Protection civile	79
16201 Poste sanitaire (Cure 14)	79
16202 Poste de commandement (Coteaux 3).....	79-81
16203 Poste d'attente (Draizes 23)	81
2 FORMATION	83
21110 Cycle 1 (cycle élémentaire, de la première à la quatrième année)	83
21200 Cycle 2 (degré primaire, de la cinquième à la huitième année)	83
21300 Cycle 3 (degré secondaire, de la neuvième à la onzième année).....	83
21700 Bâtiments scolaires	83-85
21921 Patrouilleurs scolaires.....	85
22000 Ecoles spéciales.....	85
23000 Formation professionnelle initiale	85

Table des matières

3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES.....	87
31100	Musées et arts plastiques	87
32100	Bibliothèques.....	87
32200	Concerts et théâtre.....	87-89
32900	Culture et promotion.....	89
33210	Télé réseau	89
34100	Sports (général)	89
34105	Centre sportif La Rive.....	91
34110	Port.....	91
34200	Loisirs (général).....	93
34201	Plage	93
34202	Parcs publics et chemins pédestres	93-95
34203	Salle polyvalente	95
34204	Immeuble Courtils 35A (Four banal)	95-97
35000	Paroisse protestante.....	97
35010	Paroisse catholique	97
4	SANTE	99
42100	Soins ambulatoires.....	99
42200	Services de sauvetage	99
43310	Service dentaire scolaire	99
43400	Contrôle des denrées alimentaires.....	99
49000	Santé publique, autres	99
5	SECURITE SOCIALE	101
51200	Réductions de primes (LAMal)	101
53200	Prestations complémentaires à l'AVS.....	101
53330	Prestations aux retraités	101
54100	Allocations familiales	101
54300	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	101
54400	Protection de la jeunesse	101
54440	Animation de jeunesse.....	101-103
54510	Crèches et garderies	103
55200	Part communale aux mesures d'insertion	103
57200	Aide matérielle légale	103
57900	Assistance, autres	103
57960	Guichets sociaux régionaux.....	103
59200	Actions d'entraide dans le pays	103
59300	Actions d'entraide à l'étranger	103
6	TRANSPORTS.....	105
61500	Routes communales.....	105-107
61550	Places de stationnement	107
61900	Routes, autres.....	109
62300	Trafic régional et d'agglomération	109
62310	Noctambus.....	109
63100	Navigation.....	109

Table des matières

7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	111
71010	Approvisionnement en eau	111-113
72010	Traitement des eaux usées	113
72030	Traitement des eaux claires	113-115
73010	Gestion des déchets ménages	115
73030	Gestion des déchets entreprises	117
74100	Corrections de cours d'eau	117
75000	Protection des espèces et du paysage.....	117
76100	Protection de l'air et du climat	117
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement	117
77100	Cimetières, crématoires.....	119
77910	Toilettes publiques.....	119
79000	Aménagement du territoire (général)	119-121
79070	Conférence régionales (ACN – RUN – COMUL).....	121
8	ECONOMIE PUBLIQUE.....	123
81200	Entretien des ouvrages AF.....	123
81401	Viticulture.....	123
82000	Sylviculture	123-125
84000	Tourisme	125
87110	Réseau d'électricité	125-127
87120	Commerce de l'électricité.....	127
87200	Gaz (redevance Viteos).....	127
9	FINANCES ET IMPOTS	129
91000	Impôt communaux généraux	129
91010	Impôts spéciaux	129
93000	Péréquation financière et compensation des charges.....	129
96100	Intérêts.....	129-131
96200	Frais d'émission	131
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	131
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune).....	131-133
963002	Immeuble Coteaux 38.....	133
963003	Immeuble Goutte d'Or 7 (Cercle)	133
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1	133-135
963006	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	135
963007	Immeuble Sachet 10 (La Rosière).....	135
963008	Local commercial Impasse du Carraz 2	135-137
963011	Cabane forestière du haut	137
963012	Cabane forestière du bas	137
963013	Vignoble communal.....	137
963014	*PPE Fin 14.....	137
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	137
	- classification par nature.....	139-142
Comptes d'investissements – patrimoine administratif		
	- classification fonctionnelle	144-150
	- classification par nature.....	153
Comptes d'investissements – patrimoine financier		
	- classification fonctionnelle	155
	- classification par nature.....	157
Bilans et comptes de résultats condensés d'organisations dont la Commune détient au moins 20% du capital		
		158-163

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui des comptes 2025

Monsieur le président,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

Le résultat des comptes 2025 se solde par un bénéfice de 469'880 fr. soit 171'000 fr. de mieux que le montant budgété de 298'500 fr.

Le bouclage des comptes de l'exercice 2025 se présente comme suit :

Charges d'exploitation	20'840'187 fr.
Revenus d'exploitation	-20'710'031 fr.
Résultat provenant de financements	-744'413 fr.
Résultat extraordinaire	<u>144'377 fr.</u>
Excédent de revenus	<u><u>-469'880 fr.</u></u>

2. Analyse des comptes

2.1 Comparaison avec les comptes 2024

La comparaison du résultat 2025 avec les comptes 2024 fait ressortir les éléments suivants :

- Par rapport aux comptes 2024, le résultat présente une diminution de 1'414'627 fr. qui s'explique notamment par deux revenus extraordinaires en 2024 à savoir le bénéfice de la vente de SITEBCO pour un montant de 1'282'331 fr. et le bénéfice comptable de 75'000 fr. lié à la vente de l'immeuble du Cercle.
- Les charges de personnel (rubriques 30) augmentent de 84'324 fr. qui s'expliquent par une augmentation de la masse salariale (56'274 fr.) et une réduction des indemnités perçues de l'assurance accident (39'824 fr.). Le personnel communal est composé de la manière suivante (en équivalent plein temps) :

Services	2025
- Administration :	5.6 et 1 apprenti
- Service de conciergerie :	4.0 et 1 apprenti
- Service technique :	3.6
- Service des travaux publics :	6.0
- Bibliothèque	<u>0.3</u>
Total	19.5 EPT

A cela s'ajoute les quatre patrouilleurs scolaires.

- Les charges de bien, de services et d'exploitations (rubriques 31) augmentent de 25'064 fr. par rapport aux comptes 2024. On notera une diminution des coûts de chauffage (45'488 fr.) et d'électricité (42'501 fr.) compensée par une augmentation des coûts d'entretien du réseau d'eau (45'812 fr.) et des égouts (47'570 fr.). Les chapitres de l'eau étant autofinancés, ces augmentations n'ont pas d'impact sur le résultat des comptes.
- Les taxes d'équipement encaissées durant l'année pour les chapitres routes communales, eaux et réseau d'électricité augmentent de 169'507 fr. (rubrique 42400.08) alors qu'elles étaient en diminution de 172'062 fr. lors de l'exercice précédent.

- Les dépenses liées à la sécurité sociale (chapitre 5) augmentent de 218'417 fr. par rapport aux comptes précédents et sont supérieurs de 256'881 fr. au montant budgété. La facture sociale est composée des éléments suivants :

	Comptes 2025 Fr.	Comptes 2024 Fr.
Bourses d'études	86'345	52'319
Subsides LAMal	980'344	917'952
Financement LACI	68'521	61'265
Intégration socio-professionnelle	100'145	92'760
Allocations familiales	48'244	50'198
Contribution entretien	6'335	5'601
Aide sociale	1'155'048	1'046'765
Lutte contre la fraude	20'503	19'069
Social privé	97'568	89'655

- Comme autres différences importantes avec les comptes 2024, on peut noter l'augmentation de 53'416 fr. des subventions des abonnements de transport public, l'augmentation de 63'601 fr. des subventions des structures d'accueil parascolaire, la diminution de 55'004 fr. des subventions des structures d'accueil préscolaire, la diminution des charges de 68'789 fr. liées à la sanction des plans par l'Etat

2.2 Syndicats intercommunaux

Les charges liées aux principaux syndicats intercommunaux montrent les évolutions suivantes :

	Comptes 2025 Fr.	Budget 2025 Fr.	en %	Comptes 2024 Fr.	en %
Cercle scolaire Cerisiers	5'658'373	5'459'800	3,6	5'471'761	3,4
Sapeurs-pompiers	279'654	290'400	-3,7	281'156	-0,5
Agent sécurité publique	130'963	137'300	-4,6	63'518	106,2
Protection civile	64'894	65'100	-0,3	64'773	0,2
Service de sauvetage	233'254	192'000	21,5	239'580	-9,7
Mission de secours (ECAP)	66'000	66'400	-0,6	60'310	9,4
Théâtre de Neuchâtel	73'648	71'400	3,1	73'285	0,5
Syndicat d'athlétisme	28'023	27'100	3,4	25'575	9,5
Guichet social régional	388'726	418'200	-7,0	383'468	1,4
Transport régional	533'276	559'700	-4,7	465'273	14,6
STEP Boudry-Cortailod	21'967	17'900	22,7	13'625	61,2
STEP de la Saunerie	279'285	363'400	-23,0	307'132	-9,0
Déchetterie de la Croix	153'824	154'200	-0,2	153'535	0,2
Syndicat forestier	122'946	118'700	3,6	50'668	142,5
Objectif.ne	16'824	16'900	-0,4	16'793	0,2
Région Neuchâtel littoral	10'575	10'800	-2,1	10'555	0,2

Par rapport aux comptes 2024, on note les différences de charges importantes suivantes :

- Cercle scolaire : l'augmentation de 186'612 fr. s'explique en particulier par la libération des échelons pour certaines classes salariales des enseignants et par l'engagement de deux enseignants spécialisés dans le soutien aux élèves en difficulté.
- Syndicat forestier : l'augmentation de 72'278 fr. s'explique par une réduction importante des subventions fédérales et cantonales pour l'entretien des forêts.
- Transport régional : l'augmentation de 68'003 fr. est due à l'accroissement des coûts de la prestation de TransN SA et à l'impact du nouvel horaire 2025.

3. Impôt et péréquation

Les revenus fiscaux de la commune augmentent de 406'868 fr. par rapport à 2024. On notera l'augmentation importante de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (290'136 fr.) et de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (383'863 fr.). A noter que le budget 2025 ne prévoyait pas de revenus liés au système d'écrtage de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales dans les communes percevant des montants importants (rubrique 40191.01). Ce dernier n'a été remplacé qu'en 2026 par une adaptation du système de la péréquation. La Commune redevient légèrement bénéficiaire de la péréquation qui présente une diminution de charge de 106'891 fr. par rapport à 2024.

4. Dettes, intérêts et disponibilités

La dette à long terme s'est maintenue à 13 millions de francs au 31 décembre 2025. Un emprunt de 2 millions de francs arrivé à échéance en 2025 a été renouvelé. Un emprunt à court terme de 2 millions de francs a été contracté en 2025 pour assurer les besoins en liquidités et les investissements. Ce nouvel emprunt représente une charge supplémentaire annuelle de 30'000 fr. La charge de la dette diminue de 28'260 fr., notamment en raison du taux d'intérêt inférieur des nouveaux emprunts.

Les disponibilités et placements à court terme augmentent de 1'000'863 fr. et se montent à 1'730'463 fr. au 31 décembre 2025. L'analyse des flux de trésoreries montre un déficit de financement des activités d'investissements de 1'374'900 fr. par rapport au flux financier provenant des activités d'exploitation. Le recours à l'emprunt était donc nécessaire pour assurer le financement des investissements.

5. Investissements

Les investissements bruts en 2025 se montent à 3'085'687 fr. En comparaison, l'amortissement du patrimoine administratif se monte à 2'551'681 fr. La proportion des investissements est de 15 % en 2025 et de 16,8 % en moyenne des quatre derniers exercices. Ces valeurs sont proches des 15 % considérés comme une bonne proportion selon MCH2. Les investissements en 2025 ont concerné principalement la rénovation des chemins des Draizes et des Ronzi, le chauffage des collèges, la rénovation de l'éclairage public, la révision de l'orgue du Temple et le remplacement des compteurs électriques.

Le degré d'autofinancement en 2025 est de 108,2 %. Selon MCH2, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne au moins à 100 %. Sur les quatre derniers exercices ce degré est en moyenne de 106,9 %.

En règle générale, les montants dépensés sont inférieurs au crédit voté. Sur la route de Sachet, les dépassements déjà signalés dans les comptes précédents concernent des dépenses non planifiées pour la signalisation (carrefour du Tilleul) et pour la canalisation d'eau (augmentation du diamètre de la conduite principale) ; elles ont été compensées par des dépenses inférieures dans les autres rubriques.

6. Règles financières

L'article 4 du règlement communal sur les finances impose deux règles de frein aux dépenses en cas d'excédent de charges. Cet excédent doit être couvert par l'excédent du bilan et ne pas dépasser 10 % du capital propre de l'exercice bouclé. Les comptes 2024 présentent un excédent de revenus, ces règles ne s'appliquent donc pas.

Avec un taux d'endettement net de 21,7 % à la fin de l'exercice, le degré d'autofinancement minimal des investissements fixé à l'article 5 du règlement financier est de 25 %. Le résultat des comptes 2025 laissant apparaître un degré d'autofinancement supérieur à 100%, la règle concernant l'autofinancement est également respectée.

7. Commentaires et perspectives

Les comptes communaux se soldent par un bénéfice d'environ 470'000 fr. en baisse de d'environ 57'000 fr. par rapport à l'exercice précédent si l'on ne tient pas compte des éléments exceptionnels survenus en 2024.

Les investissements ont été financés en partie en recourant à l'emprunt ce qui n'était plus arrivé depuis plusieurs années. Le taux d'endettement reste faible.

8. Conclusions

La fiduciaire T. Beuret SA a procédé au contrôle des comptes communaux ; son rapport de révision vous est remis en annexe.

Le Conseil communal remercie les citoyennes et les citoyens ainsi que les contribuables pour leurs contributions en faveur de la collectivité. Il remercie également les collaboratrices et collaborateurs communaux pour leur engagement pour la Commune.

Nous vous invitons à accepter le présent rapport et les comptes de l'exercice 2025, en adoptant l'arrêté annexé. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de recevoir, Monsieur le président, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cortailod, le 18 mai 2026

Au nom du Conseil communal	
La présidente	Le chef du dicastère
Anneline Straubhaar	Olivier Félix



Fiduciaire T. Beuret SA

- Révision
- Fiscalité
- Comptabilité
- Expert-réviseur (ASR 505571)

COMMUNE DE

CORTAILLOD

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle ordinaire des comptes

EXERCICE 2025

Bilan
Compte de résultat
Compte d'investissements
Tableau des flux de trésorerie
Commentaires aux comptes annuels



Fiduciaire T. Beuret SA

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2025

Au Conseil général de la Commune de Cortaillod,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Commune de Cortaillod, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de profits et pertes et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Commune de Cortaillod, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations présentées dans le rapport du Conseil communal au Conseil général, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

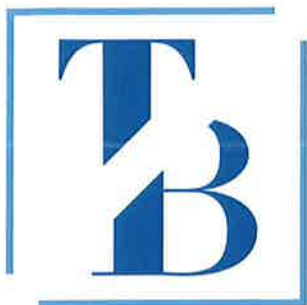
Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Fiduciaire T. Beuret SA

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil communal et/ou au service des finances notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO, à l'art. 60 LFinEC et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil communal.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons au Conseil général d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire T. Beuret SA

Marilena Ribeiro
Experte-révisure agréée
Révisure responsable
N° ASR 114104

Deborah Le Dréo
Révisure agréée
N° ASR 112939

Cortailod, le 21 mai 2026

Commentaires aux comptes de l'exercice 2025

BILAN D'OUVERTURE

Pour donner suite à l'application des recommandations du précédent rapport de révision pour l'exercice 2024, les contrôles ont été effectués :

- Aucune recommandation

Nous avons contrôlé la concordance entre le bilan final 2024 et le bilan d'ouverture 2025. Nous avons également porté notre attention sur les extournes des actifs et passifs transitoires.

BILAN

ACTIFS

Disponibilités

Nous avons contrôlé par sondage les mouvements auprès du compte de PostFinance SA numéro 20-1060-6 ainsi que le solde du compte au 31.12.2025 d'un montant de CHF 266'561.04 qui correspond au relevé à cette date.

De plus, nous avons également contrôlé les mouvements des comptes principaux auprès des banques ainsi que les soldes au 31.12.2025. Les soldes des comptes pour la Banque Cantonale Neuchâteloise numéro U0015.44.00 soit CHF 79'765.91. Il y a également un compte courant auprès de la Banque Migros numéro 67.376.789 d'un montant de CHF 1'381'297.44.

Placement à court terme

Il n'y a pas de placement à court terme au 31 décembre 2025.

Créances (sur prestation à des tiers)

Le montant des postes créances de tiers à encaisser pour un montant de CHF 1'789'276.10 est justifié par les listes de postes sur débiteurs. A ce stade, nous n'avons pas constaté de perte sur débiteurs et aucune provision n'a été portée en déduction des montants à recevoir par la commune.

Comptes courants avec des tiers

Nous avons obtenu les listes justificatives concernant ces différents comptes courant qui sont suivis régulièrement et dont le solde est à CHF 0.00.

Impôts anticipés (Autres débiteurs)

La demande de restitution de l'impôt anticipé 2025 a entièrement été effectuée. Le montant de CHF 2'207.65 correspond à l'impôt anticipé de l'année 2025.

Nous avons contrôlé la concordance entre la comptabilité et les pièces comptables ainsi que les formulaires 25 et 106 adressés à l'AFC.

Créances fiscales (Impôts à encaisser)

Le montant des postes créances fiscales à encaisser pour un montant global de CHF 3'325'278.82 est justifié par des décomptes gérés par l'Etat de Neuchâtel. A ce stade, nous n'avons pas constaté de perte sur débiteurs et aucune provision n'a été portée en déduction des montant à recevoir par la commune. Nous avons contrôlé l'intégralité du bouclage des débiteurs « impôts ». Aucun écart n'a été constaté.

Comptes courants internes

Il existe le compte courant du Service Social Régional du Littoral Ouest (GSR-LO) pour un montant de CHF 404'223.51. Ce compte concorde avec le décompte final 2025 établi par le GSR.

Nous avons contrôlé par sondage les montants comptabilisés et n'avons pas rencontré d'écart.

Comptes d'attentes

Les soldes de ces comptes ont été justifiés par des pièces comptables.

Actifs de régularisation

Nous avons contrôlé les extournes au 1^{er} janvier 2025 ainsi que l'existence au 31 décembre 2025 des actifs de régularisation. Aucune anomalie n'a été détectée.

Stocks, fournitures et travaux en cours

Les stocks ont été justifiés par des inventaires au 31 décembre 2025. Nous n'avons pas constaté d'obsolescence nécessitant des écritures de corrections de valeurs.

Placements financiers

L'intégralité des placements a été contrôlée. L'obligation de caisse au sein de la BCN arrive à échéance courant 2026.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF) et du patrimoine administratif (PA)

Tous les investissements ont été contrôlés et sont couverts par un crédit d'investissement.

Les amortissements légaux comptables se montent à CHF 2'528'481.96 pour l'exercice révisé. De plus, il a été prélevé un montant de CHF 456'500.00 à la réserve de retraitement du patrimoine administratif comme l'exige les nouvelles directives comptables à titre d'amortissement dudit patrimoine. Ce montant a été également comptabilisé en charges d'exploitation.

Jusqu'en 2024, les éventuelles pertes de valeur des participations du PA ont été compensées par erreur, par un prélèvement à la réserve de retraitement du PA. De ce fait, la réserve de retraitement du PA sera insuffisante pour compenser la totalité des amortissements excédentaires du PA prévue.

Le dernier retraitement du patrimoine financier a été effectué courant 2023, selon l'art. 46 RLfinEC.

Nous avons pris connaissance du règlement communal qui donne compétence au Conseil communal la possibilité d'ouvrir un nouveau crédit d'engagement ou décider d'un crédit complémentaire pour un montant de CHF 30'000.00 par objet et au maximum de CHF 150'000.00 annuel.

Immobilisations incorporelles

Les soldes de ces comptes ont été justifiés par des pièces comptables.

Prêts

Il existe des prêts aux communes et syndicats de communes, ainsi qu'aux entreprises publiques et privées. Les soldes de ces comptes ont été expliqués par des justificatifs.

Participations, capital social

Nous avons vérifié les bases utilisées pour la valorisation de l'ensemble des positions au 31 décembre 2025.

Nouvelle participation Les Cerisiers Solaire SA : la société a été créée en 2025 pour un total de CHF 50'000.00 (50% du capital).

Réévaluation des actions Vadec SA : En 2025 la société Vadec SA a transféré une réserve de CHF 50 millions de ses fonds propres aux fonds étrangers. La revalorisation lors du premier traitement ayant été faite uniquement selon le capital-actions (sans tenir compte de la réserve de CHF 50'000.00 millions), il ne ressort aucune perte au niveau de la commune.

Les participations sont revalorisées sur les fonds propres, selon l'art. 46 RLfinEC.

PASSIFS

Engagements courants

Engagements courants

Nous avons obtenu une liste nominative des créanciers correspondant à la comptabilité.

Une liste nominale au sujet des cautions et des dépôts divers a été également demandé.

Engagements financiers à court terme

Courant 2025, un nouvel emprunt pour CHF 2'000'000.00 a été établi.

Passifs de régularisation

Nous avons examiné l'intégralité des passifs de régularisations ainsi que la comptabilisation des extournes. Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts hypothécaires courus afin de respecter le principe d'échéance.

Provisions à court terme

La provision pour les heures supplémentaires et les vacances à payer a été comptabilisée dans ce compte et la provision est ajustée en fin d'exercice.

Engagements financiers à long terme**Emprunts**

Il s'agit des emprunts que la commune a obtenus auprès de différentes institutions financières afin de financer son fonctionnement et ses investissements. Les soldes des emprunts et les intérêts payés ou courus ont été vérifiés et nous n'avons pas constaté d'écarts.

Provisions à long terme

Dans ce poste, des prestations supplémentaires liées au personnel ont été comptabilisées et adaptées.

Capitaux propres**Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres**

Tous les financements spéciaux présentent des soldes représentants des réserves. De ce fait, aucune adaptation de tarifs n'est nécessaire pour l'heure.

Détail de certaines réserves		31.12.2025	31.12.2024
a. Financements spéciaux			
2900100	Réserve approvisionnement en eau		
01.01.2025	Solde ouverture	312'149.81	344'387.26
	Excédent de charges	-25'687.27	-32'237.45
31.12.2025	Solde	286'462.54	312'149.81
2900201	Réserve épuration des eaux		
01.01.2025	Solde ouverture	1'058'447.49	1'087'242.24
	Excédent de recettes	2'173.40	-28'794.75
31.12.2025	Solde	1'060'620.89	1'058'447.49
2900301	Réserve déchets ménages		
01.01.2025	Solde ouverture	278'250.16	286'729.17
	Excédent de charges	-17'854.24	-8'479.01
31.12.2025	Solde	260'395.92	278'250.16
2900401	Réserve déchets entreprises		
01.01.2025	Solde ouverture	39'864.19	40'461.46
	Excédent de recettes	461.89	-597.27
31.12.2025	Solde	40'326.08	39'864.19
31.12.2025	Solde financement spéciaux	1'647'805.43	1'688'711.65

b. Fonds enregistrés comme fonds propres

2910000	Taxes compensatoires pour places de stationnement		
01.01.2025	Solde ouverture	169'449.75	169'449.75
	Utilisation réserve	-7'500.00	0.00
31.12.2025	Solde	161'949.75	169'449.75
2910100	Fonds forestier		
01.01.2025	Solde ouverture	143'007.35	144'158.75
	Excédent de recettes	7'498.40	-1'151.40
31.12.2025	Solde	150'505.75	143'007.35
2910200	Fonds du port		
01.01.2025	Solde ouverture	404'882.16	0.00
	Excédent de recettes	61'111.57	404'882.16
31.12.2025	Solde	465'993.73	404'882.16
2910300	Réserve taxes d'équipement (dessertes)		
01.01.2025	Solde ouverture	1'644'878.21	1'828'009.98
	Prélèvement	-633'877.32	0.00
	Excédent de recettes	82'524.00	-183'131.77
31.12.2025	Solde	928'476.89	1'644'878.21
2910600	Redevance à vocation énergétique (bâtiment)		
01.01.2025	Solde ouverture	183'275.57	233'168.16
	Excédent de recettes	38'637.79	-49'8921.59
31.12.2025	Solde	221'913.36	183'275.57
2910601	Redevance à vocation énergétique		
01.01.2025	Solde ouverture	203'098.55	214'946.29
	Prélèvement	-41'878.00	0.00
	Excédent de recettes	38'637.79	-11'847.74
31.12.2025	Solde	199'857.54	203'098.55
2910700	Réserve entretien ouvrages AF		
01.01.2025	Solde ouverture	11'054.62	9'668.88
	Excédent de charges	-1'464.26	1'385.74
31.12.2025	Solde	9'590.86	11'054.62
2910800	Fonds d'entretien des immo. du PF		
01.01.2025	Solde ouverture	261'429.39	0.00
	Excédent de recettes	17'729.13	261'429.39
31.12.2025	Solde	279'158.52	261'429.39
31.12.2025	Solde fonds propres	2'417'445.90	3'021'075.60

Sont également intégrées dans les capitaux propres les réserves budgétaires et de réévaluation liées au retraitement.

La réserve liée à la réévaluation au retraitement se monte à CHF 4'671'332.00 au 31 décembre 2025 ; le montant de CHF 456'500.00 à titre d'amortissement excédentaires ayant été débité de ce compte.

Nous constatons une augmentation de fortune nette de CHF 469'880.84 représentant un excédent de recettes du compte de fonctionnement 2025.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

En préambule, nous avons constaté que le visa du chef du dicastère figure sur les pièces justificatives. Nous avons également contrôlé le cheminement de la facture avant son paiement.

Nous avons procédé au contrôle du compte de fonctionnement selon la méthode des sondages et par la procédure de vérification croisée.

Les explications concernant les écarts importants entre les comptes de l'exercice 2025 et le budget se trouvent dans les commentaires du Conseil communal à l'appui des comptes 2025 qui nous ont été soumis. Nous renonçons par conséquent à les reproduire et nous vous renvoyons à ce document.

Nous avons contrôlé la totalité des dicastères relatifs à la commune de Cortailod. Nous n'avons pas de modification à apporter ni de remarques à formuler.

Gestion des déchets

Les déchets ménages sont financés à 20% par les impôts. La réserve se monte à CHF 260'395.92 au 31.12.2025.

Pour information, le règlement du service des communes fixe à 20% le financement maximum du poste déchets ménages dès l'exercice 2020.

Concernant les déchets d'entreprises, ceux-ci sont totalement autofinancés.

Intérêts sur emprunts

Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts passifs payés durant l'année 2025 ainsi que le passage au principe d'échéance avec le calcul des intérêts courus.

Salaires

Nous avons contrôlé les salaires par sondage et n'avons pas constaté d'écart par rapport aux pièces comptables présentées. Nous avons également contrôlé le mode de fonctionnement et de signatures pour le paiement des salaires, à savoir signature collective à deux par l'administrateur ainsi que la responsable des ressources humaines.

Subventions

Nous avons contrôlé les justificatifs relatifs aux subventions diverses touchées par la commune. Les calculs sont exacts et correspondent à la comptabilité.

Service des forêts

Nous avons contrôlé les produits et les charges relatifs au service des forêts. Nous n'avons pas rencontré de problème et aucune modification ne doit être apportée. Nous avons également vérifié la comptabilisation des escomptes accordés et obtenus.

Action sociale

Nous avons contrôlé le décompte final établi par le canton. Celui-ci correspond à la comptabilité.

Impôts communaux

L'intégralité des documents fournis par l'Etat de Neuchâtel a été vérifiée et concorde avec la comptabilité 2025.

Péréquation financière

Nous avons pris connaissance des documents relatifs à la péréquation financière. Aucune modification ne doit y être apportée. Celle-ci est calculée sur le dernier exercice bouclé.

COMPTE D'INVESTISSEMENT

Nous avons contrôlé par sondage, le mouvement de ces comptes, les amortissements, ainsi que le report dans les comptes du bilan. Toutes les écritures ont été justifiées et sont correctement comptabilisées. Les investissements votés par le conseil général en 2025 sont conformes aux arrêtés, que nous avons vérifiés par sondage et ressortent clairement dans les tableaux établis par l'administration.

SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nos vérifications nous ont permis de constater que les mesures d'organisation et de procédures actuelles en place permettent :

- de protéger le patrimoine de votre commune
- d'assurer l'exactitude et la régularité de la tenue de la comptabilité

RECOMMANDATION

1. Crédits d'investissements : si les travaux sont facturés globalement il est important de répartir selon les travaux effectués et non selon la répartition votée lors du crédit.

Nous remercions par la même occasion l'ensemble des collaborateurs de l'administration communale pour leur aimable collaboration lors de notre révision, ainsi que Monsieur Maxime Glanzmann comptable de la Commune de Cortaillod.



Fiduciaire T. Beuret SA

- Révision
- Fiscalité
- Comptabilité
- Expert-réviseur (ASR 505571)

COMMUNE DE

CORTAILLOD

Rapport détaillé de l'organe de révision

EXERCICE 2025

RAPPORT DETAILLE DE L'ORGANE DE REVISION AU CONSEIL COMMUNAL

**sur l'exercice 2025 de la
Commune de Cortaillod**

Selon l'article 728 b CO sur l'exercice 2025

Dans le cadre du mandat qui nous a été confié et conformément à la LFinEC et à la RLFinEC, nous avons procédé à un contrôle ordinaire des comptes annuels 2025 de votre commune.

L'entrée en vigueur de la LFinEC prévoit un contrôle par l'organe de révision dit « ordinaire » à la suite de la mise en place du MCH2. Etant donné que la norme sur le contrôle ordinaire prévoit un rapport détaillé, nous avons selon la norme, émis ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 728 b CO, nous vous communiquons, ci-après, notre rapport détaillé concernant nos constatations relatives à l'établissement des comptes annuels, au système de contrôle interne ainsi qu'à l'exécution et au résultat du contrôle.

EXECUTION ET RESULTAT DE LA REVISION

Exécution de la révision

- Les principes appliqués à notre audit ressortent des Normes d'audit Suisses NAS ainsi que du Manuel Suisse de révision MSA ainsi que de la recommandation d'audit RA-60 concernant les comptes communaux et la directive aux organes de révision des comptes communaux émise par le Département des finances et de la santé de la République et Canton de Neuchâtel du 20 janvier 2016.
- Nous avons procédé à notre audit dans les bureaux de l'administration communale.
- Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Les personnes chargées de la responsabilité de la révision remplissent les exigences fixées par l'article 727 b al.2 CO et possèdent les compétences et l'agrément prévu par l'article 4 LSR.
- Dans le cadre de notre mandat nous attestons que nous n'avons pas fourni de prestations de service autre que celle consistant en l'audit des comptes annuels qui fait l'objet du présent rapport.

Nous avons vérifié notamment :

- L'application du plan comptable MCH2 ainsi que l'application des directives y relatives quant à l'évaluation des postes du bilan.

- Que les correctifs demandés lors du précédent rapport de révision soient appliqués.
- Que le bilan d'ouverture correspond au bilan final de l'année précédente.
- Que tous les comptes de trésorerie ouverts au 31 décembre 2025 figurent au bilan communal à cette même date et que les soldes au bilan concordent avec les relevés de caisse, compte postal et comptes bancaires.
- Par sondages, que les amortissements sont effectués selon les règles et les taux fixés par la législation cantonale.
- Que la totalité des soldes d'emprunts figurant au bilan soit dûment attestée par les relevés d'annuités reçus en 2025 et que les intérêts comptabilisés concordent avec les conditions prévues dans les contrats d'emprunts.
- Que toutes les charges et tous les revenus d'investissements soient dûment justifiés par des documents probants au 31 décembre 2025.
- Par sondages, que les dépenses et recettes du compte de fonctionnement soient dûment justifiées par des factures, décomptes ou autres pièces justificatives signées par un ou plusieurs membres du Conseil communal dont le responsable du département.
- La comptabilisation des tableaux de bord émis par l'Etat de Neuchâtel pour la taxation des impôts des personnes physiques et morales.
- L'établissement d'une réconciliation du chiffre d'affaires déclaré à la TVA avec le chiffre d'affaires ressortant des comptes annuels, ceci pour tous les secteurs soumis à la TVA.
- Nous avons comparé les salaires comptabilisés avec les salaires déclarés à l'AVS et avons constaté la concordance de ces éléments.
- Nous avons vérifié de manière comparative, le taux de charges sociales de l'exercice en cours avec l'exercice précédent et constaté que l'écart peu significatif était justifié par une hausse des cotisations prévoyance.ne.
- Pour les charges et les revenus, nous avons analysé les écarts importants par rapport au budget et avons pu obtenir les explications concernant ces derniers.

RESULTAT DE L'AUDIT

Réserve dans le rapport au Conseil général

Nous précisons que nos travaux d'audit n'ont pas révélé de divergences conduisant à la mention de réserve dans notre opinion d'audit.

En application des directives aux organes de révision des comptes communaux du 20 janvier 2016, nous joignons au présent rapport, notre rapport relatif aux examens d'informations financières sur la base des procédures convenues, au sens de la (Normes d'Audit Suisse) NAS 920.

AUTRES POINTS

Selon la directive 01-2022 :

- Nouvelle évaluation des immobilisations du patrimoine financier :
Ce point est réglé.
- Taxe de base et à la consommation :
Ce point est réglé.

Selon la directive 02-2022 :

- Comptabilisation des taxes d'équipement :
Ce point est réglé.
- Réserve d'entretien des immeubles du patrimoine financier :
Ce point est réglé.

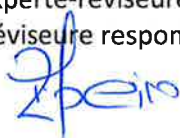
Selon la directive 01-2023 :

- Nouveau règlement communal sur les finances :
Aucune décision prise à ce jour.
- Création d'un fonds des ports :
Dès 2024 ce point est appliqué. Ce point est réglé.
- Dissolution des excédents de la réserve de retraitement du PA (à effectuer d'ici 2030) :
Celle-ci a été liquidée lors de la création de la réserve de retraitement du PA en 2018. Il existe uniquement une réserve du PA pour les amortissements complémentaires.

En vous remerciant de la confiance témoignée, nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Fiduciaire T. Beuret SA

Marilena Ribeiro
Experte-révisseuse agréée
Révisseuse responsable

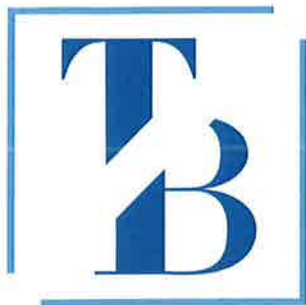


Deborah Le Dréo
Révisseuse agréée



Cortaillod, le 21 mai 2026

Annexe : Rapport selon les procédures convenue NAS 920



Fiduciaire T. Beuret SA

- Révision
- Fiscalité
- Comptabilité
- Expert-réviseur (ASR 505571)

RAPPORT SUR LES CONSTATATIONS EFFECTIVES NAS 920

**sur l'exercice 2025 de la
Commune de Cortaillod**

Rapport sur les constatations effectives au Conseil communal de la Commune de Cortaillod

Conformément à la Directive aux organes de révision des comptes communaux émise en date du 20 janvier 2016 par le Département des finances et de la santé de la République et Canton de Neuchâtel, nous avons procédé, dans le cadre de notre activité de révision à l'examen d'informations financières sur la base des procédures convenues.

Notre mandat a été effectué selon la Norme d'audit suisse 920 « Examen d'informations financières sur la base de procédures convenues ». Nous avons obtenu tous les éléments probants appropriés sur la base de sondages. Nos opérations ont servi uniquement à vous permettre de vous faire une opinion sur les informations financières de la Commune de Cortaillod. Notre rapport n'entend servir aucun autre objectif et est uniquement destiné à votre information.

Conformément aux procédures convenues, nos constatations peuvent se résumer comme suit :

- a) La signature collective à deux est appliquée et respectée auprès de tous les établissements financiers.
- b) Les engagements envers les financements spéciaux ont une base légale ou réglementaire.
- c) Le degré d'autofinancement des investissements 2025 correspond aux mécanismes du frein à l'endettement communal conformément au règlement communal des finances.
- d) Durant l'exercice 2025, il n'existe aucun dépassement de l'enveloppe de crédits autorisés par le Conseil général.
- e) En 2025, il y a eu deux marchés public attribués, à savoir : la réfection du chemin des Draizes ainsi que la réfection de l'école primaire. Ceux-ci ont été sous-traités à des bureaux d'ingénieurs.



Fiduciaire T. Beuret SA

Dans le cadre de notre activité, nous avons également examiné l'application des principes suivants :

- a) Nous confirmons qu'il n'y a pas eu d'achat courant 2025, donc pas de prix de transaction.
- b) Il n'existe aucune vente immobilière courant 2025.
- c) Il faut également prendre note qu'aucune transaction n'a été effectuée avec des membres de l'exécutif ou des proches durant l'année.

Les opérations mentionnées ci-dessus ne constituent ni une vérification des comptes ni une révision en conformité avec les Normes d'audit Suisses (NAS), nous ne donnons pas d'assurance sur ces éléments.

Notre rapport sert uniquement à répondre aux objectifs exposés ci-dessus et à vous informer. Il ne saurait être utilisé dans aucun autre but ni remis à aucune autre partie. Il se réfère uniquement aux éléments désignés ci-dessus et non à de quelconques autres états financiers de la Commune de Cortaillod pris dans leur ensemble.

Fiduciaire T. Beuret SA

Marilena Ribeiro
Experte-révisseuse agréée
Révisseuse responsable

Deborah Le Dréo
Révisseuse agréée

Cortaillod, le 21 mai 2026



Comptes 2025

Bilan condensé		situation au 31.12.2025	situation au 31.12.2024
1	ACTIF	64'676'025.58	63'438'752.88
10	Patrimoine financier	15'296'616.92	13'910'950.87
100	Disponibilités et placements à court terme	1'730'463.54	729'600.68
101	Créances	5'587'579.16	5'090'154.31
104	Actifs de régularisation	833'503.99	981'792.45
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	1'228.75	964.00
107	Placements financiers	467'316.00	467'316.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'676'525.48	6'641'123.43
14	Patrimoine administratif	49'379'408.66	49'527'802.01
140	Immobilisations corporelles du PA	45'869'212.49	46'233'716.86
142	Immobilisations incorporelles	640'430.67	583'933.15
144	Prêts	203'416.50	210'000.00
145	Participations, capital social	2'666'349.00	2'500'152.00
2	PASSIF	-64'676'025.58	-63'438'752.88
20	Capitaux de tiers	-18'644'765.70	-16'743'337.92
200	Engagements courants	-2'325'181.32	-2'224'095.49
201	Engagements financiers à court terme	-2'000'000.00	0.00
204	Passifs de régularisation	-635'285.28	-822'272.37
205	Provisions à court terme	-45'212.50	-51'883.46
206	Engagements financiers à long terme	-13'000'000.00	-13'000'000.00
208	Provisions à long terme	-25'251.60	-25'251.60
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-613'835.00	-619'835.00
29	Capitaux propres	-46'031'259.88	-46'695'414.96
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-1'647'805.43	-1'688'711.65



Comptes 2025

Bilan condensé		situation au 31.12.2025	situation au 31.12.2024
291	Fonds	-2'472'970.10	-3'076'599.80
293	Préfinancements	-1'408'400.00	-1'441'400.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-4'671'332.00	-5'127'832.00
299	Excédent/découvert du bilan	-30'961'691.01	-30'491'810.17



Comptes 2025

Comptes de résultats	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Charges d'exploitation	20'840'187.77	20'708'500	131'688	20'370'710.79	469'477
30 Charges de personnel	2'813'918.86	2'957'800	-143'881	2'729'595.30	84'324
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'529'432.36	2'693'100	-163'668	2'504'368.08	25'064
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'551'681.96	2'556'800	-5'118	2'722'173.61	-170'492
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	160'135.71	139'600	20'536	129'223.35	30'912
36 Charges de transfert	11'815'354.40	11'415'100	400'254	11'309'864.74	505'490
37 Subventions à redistribuer	214'077.60	190'000	24'078	211'357.60	2'720
39 Imputations internes	755'586.88	756'100	-513	764'128.11	-8'541
Revenus d'exploitation	-20'710'031.97	-21'092'500	382'468	-21'110'928.72	400'897
40 Revenus fiscaux	-15'411'742.16	-15'196'000	-215'742	-15'078'716.70	-333'025
42 Taxes	-3'354'772.97	-3'340'400	-14'373	-3'265'174.31	-89'599
43 Revenus divers	-55'894.03	-18'100	-37'794	-28'308.37	-27'586
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéci..	-728'147.63	-1'408'300	680'152	-345'858.80	-382'289
46 Revenus de transfert	-189'207.50	-183'600	-5'608	-1'417'437.25	1'228'230
47 Subventions à redistribuer	-214'680.80	-190'000	-24'681	-211'305.18	-3'376
49 Imputations internes	-755'586.88	-756'100	513	-764'128.11	8'541
Résultat des activités d'exploitation	130'155.80	-384'000	514'156	-740'217.93	870'374
34 Charges financières	381'636.70	395'400	-13'763	420'838.43	-39'202
44 Revenus financiers	-1'126'050.66	-1'026'000	-100'051	-1'206'195.64	80'145
Résultat provenant de financements	-744'413.96	-630'600	-113'814	-785'357.21	40'943
Résultat opérationnel	-614'258.16	-1'014'600	400'342	-1'525'575.14	911'317
38 Charges extraordinaires	633'877.32	1'205'600	-571'723	222'041.77	411'836
48 Revenus extraordinaires	-489'500.00	-489'500	0	-580'974.00	91'474
Résultat extraordinaire	144'377.32	716'100	-571'723	-358'932.23	503'310
Total du compte de résultats	-469'880.84	-298'500	-171'381	-1'884'507.37	1'414'627



Comptes 2025

Comptes d'exploitation condensés Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Fonctionnelle		-469'880.84	-298'500.00	-171'380.84	-1'884'595.72	1'414'714.88
Total des Charges		21'855'701.79	22'309'500.00	-453'798.21	21'013'502.64	842'199.15
Total des Revenus		-22'325'582.63	-22'608'000.00	282'417.37	-22'898'098.36	572'515.73
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'612'904.59	1'842'300.00	-229'395.41	1'667'979.02	-55'074.43
	Charges	2'130'876.55	2'288'900.00	-158'023.45	2'233'056.26	-102'179.71
	Revenus	-517'971.96	-446'600.00	-71'371.96	-565'077.24	47'105.28
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	503'941.06	531'100.00	-27'158.94	477'480.63	26'460.43
	Charges	842'340.66	888'800.00	-46'459.34	839'558.23	2'782.43
	Revenus	-338'399.60	-357'700.00	19'300.40	-362'077.60	23'678.00
2	FORMATION	6'507'337.31	6'339'400.00	167'937.31	6'341'991.60	165'345.71
	Charges	6'765'784.80	6'604'000.00	161'784.80	6'650'047.25	115'737.55
	Revenus	-258'447.49	-264'600.00	6'152.51	-308'055.65	49'608.16
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	659'301.21	692'000.00	-32'698.79	-576'479.20	1'235'780.41
	Charges	1'174'185.98	1'206'200.00	-32'014.02	1'268'306.99	-94'121.01
	Revenus	-514'884.77	-514'200.00	-684.77	-1'844'786.19	1'329'901.42
4	SANTE	271'794.70	243'900.00	27'894.70	277'621.85	-5'827.15
	Charges	271'794.70	243'900.00	27'894.70	278'690.65	-6'895.95
	Revenus	0.00	0.00	0.00	-1'068.80	1'068.80
5	SECURITE SOCIALE	3'745'680.90	3'488'800.00	256'880.90	3'527'263.53	218'417.37
	Charges	3'746'980.90	3'490'100.00	256'880.90	3'528'563.53	218'417.37
	Revenus	-1'300.00	-1'300.00	0.00	-1'300.00	0.00
6	TRANSPORTS	1'497'293.43	1'526'600.00	-29'306.57	1'398'368.14	98'925.29
	Charges	2'401'991.95	3'022'600.00	-620'608.05	1'772'076.18	629'915.77
	Revenus	-904'698.52	-1'496'000.00	591'301.48	-373'708.04	-530'990.48
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	679'729.48	725'800.00	-46'070.52	611'295.00	68'434.48
	Charges	3'320'473.53	3'404'800.00	-84'326.47	3'238'451.66	82'021.87
	Revenus	-2'640'744.05	-2'679'000.00	38'255.95	-2'627'156.66	-13'587.39
8	ECONOMIE PUBLIQUE	-94'925.41	-33'500.00	-61'425.41	-131'472.86	36'547.45
	Charges	650'471.27	603'300.00	47'171.27	570'945.78	79'525.49
	Revenus	-745'396.68	-636'800.00	-108'596.68	-702'418.64	-42'978.04
9	FINANCES ET IMPOTS	-15'852'938.11	-15'654'900.00	-198'038.11	-15'478'643.43	-374'294.68
	Charges	550'801.45	556'900.00	-6'098.55	633'806.11	-83'004.66
	Revenus	-16'403'739.56	-16'211'800.00	-191'939.56	-16'112'449.54	-291'290.02



Comptes 2025

Comptes d'investissement PA condensés Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Fonctionnelle		2'304'485.11	5'382'100.00	-3'077'614.89	3'012'659.77	-708'174.66
Total des Charges		3'096'497.43	6'666'200.00	-3'569'702.57	3'264'678.52	-168'181.09
Total des Revenus		-792'012.32	-1'284'100.00	492'087.68	-252'018.75	-539'993.57
0	ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	8'138.60	34'200.00	-26'061.40	6'873.70	1'264.90
	Charges	8'138.60	34'200.00	-26'061.40	6'873.70	1'264.90
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2	FORMATION	902'413.45	1'188'000.00	-285'586.55	83'122.42	819'291.03
	Charges	902'413.45	1'253'000.00	-350'586.55	128'135.27	774'278.18
	Revenus	0.00	-65'000.00	65'000.00	-45'012.85	45'012.85
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	167'901.61	638'600.00	-470'698.39	683'514.21	-515'612.60
	Charges	174'285.61	652'100.00	-477'814.39	729'103.36	-554'817.75
	Revenus	-6'384.00	-13'500.00	7'116.00	-45'589.15	39'205.15
4	SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	TRANSPORTS	96'758.99	527'000.00	-430'241.01	456'864.82	-360'105.83
	Charges	730'636.31	1'732'600.00	-1'001'963.69	600'031.57	130'604.74
	Revenus	-633'877.32	-1'205'600.00	571'722.68	-143'166.75	-490'710.57
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	521'268.98	1'836'700.00	-1'315'431.02	705'003.95	-183'734.97
	Charges	673'019.98	1'836'700.00	-1'163'680.02	723'253.95	-50'233.97
	Revenus	-151'751.00	0.00	-151'751.00	-18'250.00	-133'501.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	608'003.48	1'157'600.00	-549'596.52	1'077'280.67	-469'277.19
	Charges	608'003.48	1'157'600.00	-549'596.52	1'077'280.67	-469'277.19
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9	FINANCES ET IMPOTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



Comptes 2025

Comptes d'investissement PF condensés Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Fonctionnelle		35'402.05	0.00	35'402.05	35'700.75	-298.70
Total des Charges		46'906.05	0.00	46'906.05	43'823.15	3'082.90
Total des Revenus		-11'504.00	0.00	-11'504.00	-8'122.40	-3'381.60
0	ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2	FORMATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4	SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	TRANSPORTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9	FINANCES ET IMPOTS	35'402.05	0.00	35'402.05	35'700.75	-298.70
	Charges	46'906.05	0.00	46'906.05	43'823.15	3'082.90
	Revenus	-11'504.00	0.00	-11'504.00	-8'122.40	-3'381.60

Annexe 1 - Principes comptables

Normes appliquées

Les comptes sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Le règlement communal sur les finances (RCF) a été adopté par le Conseil général le 9 novembre 2015. La gestion financière de la Commune suit les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

Principes de présentation et structure des comptes

Le nouveau plan comptable harmonisé prévu pour l'ensemble des communes du Canton (art. 20, al. 1, art 24, al. 2 et 3 LFinEC) est appliqué depuis l'établissement du budget 2016. La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). L'article 52 LFinEC précise que la présentation des comptes est régie par les normes MCH2. Cela signifie qu'en l'absence de dispositions particulières prévues dans la loi ou les règlements, les principes du MCH2 s'appliquent. Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur » conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et l'annexe (article 24 LFinEC). Une présentation selon la classification fonctionnelle est établie afin de répondre aux exigences du Service des communes. Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, les tableaux des participations et des garanties, le tableau des immobilisations et des indicateurs financiers permettant ainsi d'apprécier la situation financière de la Commune (art. 29 LFinEC).

Périmètre de présentation des comptes

L'article 57 de la LFinEC n'impose que la présentation, en annexe aux comptes des communes, du bilan et des comptes de résultats condensés des institutions indépendantes ainsi que des autres autorités ou organisme dans lesquelles elles détiennent au moins 20% du capital. Nous présentons donc en annexes les documents susmentionnés relatifs aux syndicats suivants : a) Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux Boudry-Cortailod (STEP), b) Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry (SIPEFMB) et c) Syndicat intercommunal du Cercle scolaire régional des Cerisiers (CSRC).

Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes. Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses ainsi que les revenus et les recettes sont comptabilisés dans l'exercice comptable au cours duquel leur naissance économique s'est produite. Les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'évènement imposable. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante. Aucune provision et aucune réserve sans base légale ne figure dans les comptes communaux.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Commune a besoin pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (art. 4 RLFinEC). Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage. Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (art. 46 RLFinEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFinEC, les anciens investissements restant amortis selon les taux figurant dans les décisions prises par le Conseil général lors de l'octroi des crédits. Les immeubles du patrimoine administratif ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC.

Patrimoine financier

Tous biens immobiliers ou mobiliers n'entrant pas dans la définition du patrimoine administratif appartiennent au patrimoine financier. Le patrimoine financier est constitué de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Commune a la libre disposition. Cette dernière peut utiliser leur rendement ou le produit de leur vente à la couverture de charges financières de la collectivité. Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication lors du premier établissement du bilan (article 54 LFinEC). Les immeubles du patrimoine financier ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC. Les évaluations ultérieures s'effectuent à la valeur vénale, à la date de clôture du bilan, les placements financiers étant réévalués systématiquement chaque année et les autres immobilisations périodiquement au minimum tous les cinq ans (article 55 LFinEC).

Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (art 10 LFinEC); les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'art. 5 RLFinEC. De manière analogue, le détail des dépenses et recettes des placements du patrimoine financier est tenu dans un compte « d'investissements » ad hoc.

Provisions et engagement conditionnels

Selon la recommandation 09 du Manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique. Toutes les provisions existantes sont indiquées individuellement dans le tableau des provisions figurant dans l'annexe 3 aux comptes. La justification de la provision et les raisons de son maintien sont expliquées dans cette annexe. Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir. La Commune n'a pas d'engagement conditionnel selon la définition MCH2. Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes.

Modes de financements spéciaux

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultat qui est en lien avec l'activité prévue ; les impôts généraux ne doivent pas être affectés (art. 48 LFinEC). Les financements spéciaux, fonds, dons et legs figurent au bilan pour leur fortune sous capitaux de tiers et capitaux propres. Les capitaux provenant de dons et legs sont des capitaux cédés à la Commune par des tiers avec obligation de les affecter aux buts voulus par le donateur. Les fonds qui n'ont pas de base légale (arrêtés, actes de donations, testaments) ne peuvent pas être maintenus au bilan. Toutes les réserves du capital propre et du capital de tiers sont décrites, en mentionnant leurs bases légales, dans la partie de l'annexe 2 et 5 aux comptes s'y référant. La réserve de politique conjoncturelle a été créée dans le but de compenser des diminutions de recettes fiscales futures des personnes physiques et morales ou de fortes augmentations de charges. Le Conseil communal peut décider, lors de la clôture des comptes, d'un prélèvement ou d'une attribution à la réserve. L'attribution ne peut intervenir que si la réserve ne dépasse pas 5 % des charges brutes du dernier exercice clôturé et si le résultat total du compte de la collectivité demeure excédentaire ou à l'équilibre après l'attribution (art. 16 RCF). La seule réserve autorisée pour le patrimoine financier est celle qui est liée à la réévaluation du patrimoine financier. Dès lors, l'état des capitaux propres et de tiers est indiqué individuellement dans le tableau des correspondants figurant dans l'annexe 2 et 5 aux comptes. Pour la plupart des capitaux, le règlement en vigueur est mentionné dans cette annexe.

Réserves de réévaluation du patrimoine

Selon les articles 78 LFinEC et 62 RLFinEC, les réserves de retraitement peuvent notamment servir à créer ou alimenter :

- des provisions pour heures supplémentaires, vacances non prises, engagements envers prévoyance, etc.;
- absorber tout ou partie des montants d'amortissements excédentaires générés par la réévaluation du patrimoine administratif, calculés sur 20 ans au minimum ;
- résorber le découvert au bilan éventuel ;
- affecter tout ou partie du solde à la réserve de politique conjoncturelle.

La réserve de retraitement du bilan est amortie sur une période de 20 ans, chaque immobilisation du patrimoine administratif voyant sa plus-value réduite de 2.5 % annuellement.

50 % de la réserve de réévaluation du patrimoine financier est attribuée à d'éventuels futurs ajustements de valeurs de biens du patrimoine financier. Le reste pourrait servir à constituer des réserves ou des provisions « légales » ou sera soldé par virement à la fortune communale.

Annexe 2 - Etat du capital propre (art. 22 RLFinEC)

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2024	Attribution (-) Prélèvement (+)	Etat au 31.12.2025	Remarques et bases légales
2900100	Réserve eau	-312'149.81	25'687.27	-286'462.54	Obligation d'autofinancer le chapitre 71010 "Approvisionnement en eau" par une taxe causale - Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE)
2900201	Réserve épuration	-1'058'447.49	-2'173.40	-1'060'620.89	Obligation d'autofinancer le chapitre 72010 "Traitement des eaux usées" par une taxe causale - Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE)
2900301	Réserve déchets ménages	-278'250.16	17'854.24	-260'395.92	Obligation d'autofinancer le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages" par une taxe causale - Loi concernant le traitement des déchets (LTD)
2900401	Réserve déchets entreprises	-39'864.19	-461.89	-40'326.08	Obligation d'autofinancer le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages" par une taxe causale - Loi concernant le traitement des déchets (LTD)
2900700	Réserve port	-		-	Voir compte 2910200 ci-dessous
2910000	Fonds places de parc	-169'449.75	7'500.00	-161'949.75	Contributions compensatoires pour la non construction de places de parc, lors de la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment - Règlement d'aménagement communal
2910100	Fonds forestier	-143'007.35	-7'498.40	-150'505.75	Financement de l'encouragement de l'utilisation du bois et l'amélioration d'infrastructures forestières
2910200	Fonds du port	-404'882.16	-61'111.57	-465'993.73	Transfert du "Financement spécial port" dans le "Fonds du port", en application du Règlement sur le fonds du port adopté par le Conseil général le 14 décembre 2023
2910300	Réserve taxes d'équipements	-1'644'878.21	716'401.32	-928'476.89	Financement de nouveaux équipements ou leur assainissement - Loi cantonale sur l'aménagement du territoire
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-183'275.57	-38'637.79	-221'913.36	Financement d'assainissements énergétiques des bâtiments communaux
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-203'098.55	3'241.01	-199'857.54	Financement de mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, selon le règlement communal ad hoc
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-11'054.62	1'464.26	-9'590.36	Financement de l'entretien des ouvrages issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, selon le règlement communal ad hoc
2910800	Fonds d'entretien des immobilisations du PF	-261'429.39	-17'729.13	-279'158.52	Transfert de la "Réserve liée à la réévaluation du PF" dans le "Fonds d'entretien des bâtiments du PF", en application du Règlement du fonds d'entretien des immobilisations du PF adopté par le Conseil général le 4 mai 2023
2911000	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-55'524.20		-55'524.20	Don de la Fondation en faveur de l'exploitation d'une maison de vacances aux Paccots pour financer des dépenses en lien avec les enfants de Cortailod (arrêté CG 10.12.2015)
2930001	Préfinancement av. Fr.-Borel	-615'900.00	19'900.00	-596'000.00	Préfinancement de l'assainissement de l'avenue François-Borel - arrêté du Conseil général du 26.05.2016
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-825'500.00	13'100.00	-812'400.00	Préfinancement de l'assainissement de la rue des Chavannes - arrêté du Conseil général du 28.09.2017
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34		-4'869'061.34	Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC)
2950001	Réserve d'amortissement du retraitement du PA	-5'127'832.00	456'500.00	-4'671'332.00	Création suite à la réévaluation du PA. Doit couvrir 20 ans d'amortissements supplémentaires (taux 2,5%) générés par la plus-value réalisée sur les immeubles du PA
2960000	Réserve liée à la réévaluation du PF	-		-	Voir compte 2910800 ci-dessus
		-16'203'604.79	1'134'035.92	-15'069'568.87	

Annexe 3 - Tableau des provisions (art. 23 RLFinEC)

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2023	Attribution (-) Prélèvement (+)	Etat au 31.12.2024	Remarques
2050000	Provision à court terme HS + VAC	-51'883.46	6'670.96	-45'212.50	Activation de la valeur des heures supplémentaires et des jours de vacances non pris en fin d'année par les collaborateurs communaux
2081000	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-25'251.60	-	-25'251.60	Activation de la valeur des prétentions à long terme des collaborateurs communaux
		-77'135.06	6'670.96	-70'464.10	

Annexe 4.1 - Tableau des participations

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Colonnes présentant les valeurs de l'année précédente à celle qu'on boucle												
Compte Société	Forme juridique	Activités et buts	Nombre de titres de la Commune 31.12.2024	Valeur au bilan au 31.12.2024	Nombre total d'actions émises	Valeur nominale d'une action/part sociale	Capital-actions total	Montant des fds propres 100% 31.12.2024	Part de la Commune en %	Part de la Commune aux fonds propres	Nouvelle valeur comptable	Réévaluation arrondie
14540.01 CADBAR SA	Sté anonyme	Chauffage à distance	45	718'433	600	1'000.00	600'000	9'872'300	7.500%	740'422.5	740'423	21'989
14540.02 Elit10 SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	141'541	567'708	1'100'000	1.00	1'100'000	4'842'000	12.867%	623'037.7	623'038	55'330
14540.03 Groupe E SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	1'450	430'946	6'875'000	10.00	68'750'000	2'191'746'000	0.021%	462'259.2	462'259	31'313
14540.05 Société de navigation LNM SA	Sté anonyme	Navigation	5'800	2'505	3'400'000	1.00	3'400'000	699'074	0.171%	1'192.5	1'193	-1'313
14540.06 SA immob. du Théâtre du passage	Sté anonyme	Théâtre	258	364'179	6'482	1'000.00	6'482'000	9'150'592	3.980%	364'216.7	364'217	38
14540.07 TransN SA	Sté anonyme	Transports publics	21'021'050	210'438	1'552'803'000	0.01	15'528'030	16'197'002	1.354%	219'266.7	219'267	8'829
14540.08 Vadeck SA	Sté anonyme	Collecte et traitem. déchets	2'059	205'943	180'000	100.00	18'000'000	18'004'800	1.144%	205'954.9	205'955	11
14540.09 Les Cerisiers Solaire SA	Sté anonyme	Production solaire	50	50'000	100	100.00	10'000	100'000	50.000%	50'000.0	50'000	-
Total des participations et capital social (145)				2'550'152							2'666'350	116'198

PATRIMOINE ADMINISTRATIF	Réévaluation (-)		Réévaluation (+)	
	Débit bilan 36500.00 / 2100	Credit bilan	Débit bilan 44900.00 / 2100	Credit bilan

PATRIMOINE FINANCIER

Colonnes présentant les valeurs de l'année précédente à celle qu'on boucle													
Compte Société	Forme juridique	Activités et buts	Nombre de titres de la Commune 31.12.2024	Valeur au bilan au 31.12.2024	Nombre total d'actions émises	Valeur nominale d'une action/part sociale	Capital-actions total	Montant des fds propres 100% 31.12.2024	Part de la Commune en %	Part de la Commune aux fonds propres	Nouvelle valeur comptable	Réévaluation arrondie	
10700.01 Caves Châtenay-Bouvier SA	Sté anonyme	Cave viticole	4	4'000	700	1'000.00	700'000	700'000	0.571 %	4'000.0	4'000	-	
10700.02 Cave des Coteaux	Sté coopérative	Cave viticole	399	39'900	1'394	100.00	139'400	139'400	28.623 %	39'900.0	39'900	-	
10700.11 Skatepark du Littoral	Association	Place de loisirs		1							1	-	
10700.12 Aéroport de Neuchâtel SA	Sté anonyme	Aéroport	5	3'415	1'297	600.00	778'200	885'927	0.386 %	3'415.3	3'415	-	
Total des actions et parts sociales (1070)													
						Réévaluation (-)		Réévaluation (+)					
						Débit bilan 34402.00 / 96100		44400.00 / 96100					
						PATRIMOINE FINANCIER		Crédit bilan					
Total des participations du patrimoine administratif et financier													
											2'597'469	2'713'667	116'198

Total des participations du patrimoine administratif et financier

Annexe 4.2 - Tableau des garanties et cautionnements (art. 25 RLFinEC)

Bénéficiaire	Typologie du rapport juridique	Type de cautionnement	Date décompte	Durée	Découvert total
Garantie pour engagement de Prévoyance Personnel communal	Aux termes de l'article 72c de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), la corporation de droit public - en l'espèce la commune - doit s'engager à garantir l'ensemble des engagements de l'institution de prévoyance envers les assurés actifs et retraités dont elle est et a été l'employeur ainsi qu'envers ceux des syndicats intercommunaux et des institutions poursuivant un but d'intérêt public pour sa part dans l'organisme précité.	Garantie	31.12.2025	Durée du découvert	1'608'929
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du Cercle Scolaire de Colombier et Environs (Cescole)	Idem	Garantie	31.12.2025	Durée du découvert	216'409
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du Cercle Scolaire Régional des Cerisiers (CSRC)	Idem	Garantie	31.12.2025	Durée du découvert	2'630'936
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal de la STEP la Saunerie	Idem	Garantie	31.12.2025	Durée du découvert	78'618
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry	Idem	Garantie	31.12.2025	Durée du découvert	161'658
Garantie pour engagement de Prévoyance Association Le Carcoie Farceur	Idem	Garantie	31.12.2025	Durée du découvert	122'882
Total :					4'819'432

Annexe 5.1 - Tableau des immobilisations du patrimoine administratif (PA)

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2025	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinares	Mises hors service	Situation au 31.12.2025
1400	Terrains PA non bâtis	502'992.00	-	-	-	-	-	-	-	502'992.00
1400050	Terrain impasse du Carraz	434'480.00								434'480.00
1400060	Art. 3561+4070+4071 Draizes	68'512.00								68'512.00
1401	Routes / voies de communication	3'658'484.25	715'141.60	-	-	- 633'877.32	-	- 154'165.36	-	3'585'583.17
1401001	Route de Boudry	1.00								1.00
1401002	Route du chemin des Landions	195'381.42						- 4'100.00		191'281.42
1401003	Route de Sachet	183'167.72	3'260.35					- 3'700.00		182'728.07
1401004	Rue des Courtils	1.00								1.00
1401005	Route Polonais / Mont-de-Pitié	1.00						- 4'700.00		1.00
1401006	Route de la Croix	145'724.30								141'024.30
1401007	Rue de la Fabrique	1.00								1.00
1401008	Rue de la Fin	2.00								2.00
1401009	Rue des Chavannes	582'697.00						- 13'100.00		569'597.00
1401010	Rue des Coteaux / Place du Collège	141'906.39						- 17'524.16		124'382.23
1401011	Chemin du Signal (terminaison)	1.00								1.00
1401012	Avenue François-Borel	861'863.50						- 19'900.00		841'963.50
1401013	Giratoire Polonais - Pâles	4'058.05						- 1'700.00		2'358.05
1401014	Chemins piétonniers	69'166.37						- 4'700.00		64'466.37
1401015	Chemins forestiers	107'238.35						- 3'100.00		104'138.35
1401016	Réfection parking + aménag. ext. Centre admin.	4'827.30						- 2'300.00		2'527.30
1401017	Réfection parking Cort' Agora	1.00								1.00
1401018	Parking gare TransN Areuse (participation)	1.00								1.00
1401019	Parking chemin des Polonais	1.00								1.00
1401021	Chemins de la Roussette et de la Baume	498'286.45						- 10'600.00		487'686.45
1401022	Chemins des Draizes et de Ronzi	1.00	370'252.36			- 343'206.62				27'046.74
1401050	Eclairage public Polonais / Mont-de-Pitié	1'142.20						- 1'141.20		1.00
1401051	Eclairage public Route de Boudry	6'860.05						- 1'500.00		5'360.05
1401052	Eclairage public et marquage Route de l'Areuse	114'325.90						- 10'400.00		103'925.90
1401053	Eclairage public Avenue François-Borel	125'596.85						- 10'100.00		115'496.85
1401054	Eclairage public et marquage Rue des Chavannes	64'797.40						- 4'500.00		60'297.40
1401055	Eclairage public et marquage - Roussette + Baume	146'572.12						- 10'700.00		135'872.12
1401056	Arrêts de bus	1.00								1.00
1401057	Eclairage public et marquage Ch. des Landions	126'817.54						- 11'000.00		115'817.54
1401058	Eclairage public et marquage Rte de Sachet	223'821.54	12'074.74					- 13'400.00		222'496.28
1401059	Eclairage public	1.00	151'340.00			- 151'340.00		-		1.00
1401060	Aménagements mobilité douce	54'220.80	38'882.45					- 6'000.00		87'103.25
1401060	Aménag. éclairage public Draizes-Ronzi	-	139'331.70			- 139'330.70				1.00
1402	Aménagement des eaux	1.00	-	-	-	-	-	-	-	1.00
1402001	Canal de la Roussette	1.00								1.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	15'628'019.17	988'821.05	-	-	- 151'751.00	-	- 759'604.10	-	15'705'485.12
1403030	Port	1'833'783.35						- 61'200.00		1'772'583.35
1403031	Aménagement plage et rives	140'631.45						- 27'000.00		113'631.45
1403035	Terrain de football principal	4'705.65						- 4'700.00		5.65
1403036	Terrain de football secondaire	1.00								1.00
1403037	Piste de saut de La Rive	1.00								1.00
1403038	Terrain de beach-volley	4'858.94	1'166.25					- 200.00		5'825.19
1403055	Réfection mur des Joyeuses	1.00								1.00
1403080	Columbarium (espace cinéraire)	76'525.80						- 2'200.00		74'325.80
1403081	Vitraux U. Crivelli - cimetière	59'746.15						- 3'100.00		56'646.15

Annexe 5.1 - Tableau des immobilisations du patrimoine administratif (PA)

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2025	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinares	Mises hors service	Situation au 31.12.2025
1403100	Réseau d'eau potable (canalisations)	113'529.25						- 4'200.00		109'329.25
1403101	Conduite eau Rue de la Fin	102'685.95						- 6'400.00		96'285.95
1403103	Conduite eau Les Tilles	4'231.70						- 3'100.00		1'131.70
1403104	Conduite eau Route de l'Areuse	236'365.05						- 24'500.00		211'865.05
1403105	Conduite eau Areuse / Landions / Sauges	183'060.23						- 4'500.00		178'560.23
1403106	Conduite eau Les Planches	69'820.60						- 10'600.00		59'220.60
1403107	Conduite eau Les Buchilles	24'242.15						- 900.00		23'342.15
1403108	Conduite eau Giratoire 3 Communes	212'815.30						- 3'900.00		208'915.30
1403109	Conduite eau Rue des Courtils	409'717.42						- 11'600.00		398'117.42
1403110	Conduite eau Sur les Rochettes	18'824.90						- 600.00		18'224.90
1403111	Conduite eau La Goutte-d'Or	50'100.70						- 1'400.00		48'700.70
1403112	Conduite eau Rue des Chavannes	475'424.10						- 7'400.00		468'024.10
1403113	Conduite eau Chemin des Pâles	102'724.99						- 2'700.00		100'024.99
1403114	Conduite eau Rue des Coteaux	183'639.95						- 4'800.00		178'839.95
1403115	Conduite eau Avenue François-Borel	449'091.45						- 6'100.00		442'991.45
1403116	Conduite eau - Roussette et Baume	524'585.16						- 6'800.00		517'785.16
1403117	Conduite eau - route de Sachet	924'963.27	1'950.74					- 11'700.00		915'214.01
1403118	Reféction réseau eau potable Draizes/Ronzi	-	369'693.54					- 934.65		369'693.54
1403150	Conduite eau Chanée / Champs-Dessous	4'543.30						- 4'100.00		443.30
1403160	Réducteur de pression Les Tilles	1.00								1.00
1403161	Station de dégrémentation Perreux	103'090.10	5'396.02					- 4'000.00		104'486.12
1403162	Captage sources Les Auges-La Chevalière	105'322.98	331.73					- 3'300.00		102'354.71
1403163	Puits de captage La Tertilière	252'449.02						- 60'600.00		191'849.02
1403200	Réseau d'eaux claires (e.c.)	29'118.40						- 6'600.00		22'518.40
1403201	Conduite (e.c.) Rue de la Fin	47'223.01						- 1'100.00		46'123.01
1403202	Conduite (e.c.) Rue des Chavannes	1.00								1.00
1403203	Conduite (e.c.) Rue des Courtils	3'819.55						- 3'500.00		319.55
1403204	Conduite (e.c.) Escaliers du Bugnon	49'917.98						- 1'500.00		48'417.98
1403205	Conduite (e.c.) Route de la Goutte-d'Or	36'253.00						- 22'600.00		13'653.00
1403206	Conduite (e.c.) Rue des Coteaux	36'443.15						- 800.00		35'643.15
1403207	Conduite (e.c.) Avenue François-Borel	209'949.20						- 4'300.00		205'649.20
1403208	BEP Grasslière	96'802.50						- 2'100.00		94'702.50
1403209	Conduite (e.c.) Roussette + Baume	163'083.98						- 3'500.00		159'583.98
1403210	Conduite (e.c.) ch. des Landions	303'850.13	1'096.86			- 151'751.00		- 6'200.00		146'995.99
1403211	Conduite (e.c.) route de Sachet	0.00	61'403.28							61'403.28
1403212	Refect. réseau e.c. Draizes/Ronzi	55'640.45						- 3'400.00		52'240.45
1403250	Réseau d'eaux usées (e. u.)	1093'427.00						- 124'700.00		968'727.00
1403251	Conduite (e.u.) Sur les Rochettes	11'1475.50						- 500.00		10'975.50
1403252	Conduite (e.u.) Place du Temple	22'159.20						- 800.00		21'359.20
1403253	Conduite (e.u.) Rue des Courtils	52'942.81						- 8'400.00		44'542.81
1403254	Conduite (e.u.) Rue des Coteaux	48'712.21						- 5'800.00		42'912.21
1403255	Conduite (e.u.) Rue des Coteaux	133'524.00						- 3'000.00		130'524.00
1403256	Conduite (e.u.) Rue des Chavannes	61'376.65						- 2'900.00		58'476.65
1403257	Conduite (e.u.) Chanéaz	166'788.23						- 3'500.00		163'288.23
1403258	Conduite (e.u.) Petit-Cortailod	77'540.38						- 1'600.00		75'940.38
1403259	Conduite (e.u.) ch. des Landions	344'610.24	44'074.33					- 7'000.00		381'684.57
1403260	Conduite (e.u.) route de Sachet	83'160.57						- 1'700.00		81'460.57
1403261	Conduite (e.u.) ch. de la Jeunesse	3'517.05	84'234.56					- 100.00		87'651.61
1403262	Conduite (e.u.) ch. des Draizes et de Ronzi	697'219.26	134'593.23					- 44'800.00		787'012.49
1403400	Réseau d'électricité (canalisations)	1.00								1.00
1403401	Réseau d'électricité Route de la Goutte-d'Or	1.00								1.00
1403402	Réseau d'électricité Jorilis / Brandons	1.00								1.00

Annexe 5.1 – Tableau des immobilisations du patrimoine administratif (PA)

Bilan détaillé										Situation au 01.01.2025	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinares	Mises hors service	Situation au 31.12.2025
1403403	Réseau d'électricité Rue des Courtils									357'092.13						- 18'400.00		338'692.13
1403404	Réseau d'électricité Rue de la Fin									99'076.70						- 8'200.00		90'876.70
1403406	Réseau d'électricité Les Planches									59'095.95						- 8'200.00		50'895.95
1403407	Réseau d'électricité Bas-de-Sachet									4'268.40						- 1'900.00		2'368.40
1403408	Réseau d'électricité Rue des Coteaux									304'379.62						- 18'200.00		286'179.62
1403409	Réseau d'électricité Sur-les-Rochettes									14'580.70						- 900.00		13'680.70
1403410	Réseau d'électricité Rue des Chavannes									475'066.50						- 18'100.00		456'966.50
1403411	Réseau d'électricité Chemin des Landions									417'950.10						- 13'600.00		404'350.10
1403412	Réseau d'électricité Chemin des Pâles									20'620.25						- 900.00		19'720.25
1403413	Réseau d'électricité Route de l'Areuse									248'334.90						- 24'100.00		224'234.90
1403414	Réseau d'électricité La Poissine									263'114.14						- 8'569.45		254'544.69
1403415	Réseau d'électricité Avenue François-Borel									289'583.85						- 11'600.00		277'983.85
1403416	Réseau d'électricité Chemin des Graviers									1.00						-		1.00
1403417	Réseau d'électricité Chanée / Champs-Dessous									1'562.95						- 800.00		762.95
1403418	Réseau d'électricité Rue des Vergers									122'234.59						- 4'200.00		118'034.59
1403419	Réseau d'électricité Roussette + Baurne									612'259.48						- 20'400.00		591'859.48
1403420	Réseau d'électricité Ch. Des Draizes									113'583.19	253'205.32					- 3'600.00		363'188.51
1403421	Réseau d'électricité route de Sachet									577'071.71	3'923.11					- 18'000.00		562'994.82
1403422	Réseau d'électricité Pièces-Chaperon									218'560.75						- 6'800.00		211'760.75
1403423	Réseau d'électricité Petit-Cortailod									153'319.56						- 4'700.00		148'619.56
1403424	Réseau d'électricité Poial-Dessus									227'050.69						- 7'000.00		220'050.69
1403480	Armoires et stations électriques									548'236.00	27'752.08					- 18'500.00		557'488.08
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)									24'076'199.55	1'074'633.17	-	-	- 6'384.00	-	- 1'509'518.65	-	23'634'930.07
1404001	Salle polyvalente Cort'Agora									7'124'194.06	75'660.24					- 186'400.00		7'013'454.30
1404002	Hangar TP Courtils 48									573'505.00	18'007.50					- 11'500.00		580'012.50
1404003	Four Banal									87'199.15						- 6'400.00		80'799.15
1404005	Abri PC Cure 14									376'208.00						- 28'900.00		347'308.00
1404006	Abri STPA Ronzi 2									1'350'902.00						- 103'900.00		1'247'002.00
1404007	WC publics - Petit-Cortailod									22'015.00						- 1'700.00		20'315.00
1404008	Cabane forestière du Bas									43'109.38						- 3'100.00		40'009.38
1404009	Cabane forestière du Haut									61'400.00						- 4'400.00		57'000.00
1404010	Collège du Coq d'Or									2'064'081.70	897'023.65					- 173'200.00		2'787'905.35
1404020	Collège des Cornelles									4'096'124.42	5'389.80					- 497'018.65		3'604'495.57
1404030	Collège des Noisetiers									867'293.40						- 87'900.00		779'393.40
1404041	Bâtiments terrain de La Rive									1'548'191.80	18'659.70			- 6'384.00		- 77'700.00		1'482'767.50
1404042	Centre forestier Montagne de Boudry									120'633.00						- 13'500.00		107'133.00
1404043	Dépôt forestier Perreux									69'700.00						- 5'000.00		64'700.00
1404044	Abri en rondins Poial									39'200.00						- 3'000.00		36'200.00
1404045	WC publics - Coteaux									96'920.15						- 11'900.00		85'020.15
1404050	Temple									964'654.05	51'753.68					- 75'500.00		940'907.73
1404060	Pavillon cimetière									112'262.50						- 8'600.00		103'662.50
1404070	Bâtiment administratif Draizes 2									1'950'185.05						- 69'200.00		1'880'985.05
1404080	Bâtiment Coteaux 23 (anciens abattoirs)									218'141.00						- 16'800.00		201'341.00
1404090	Hangar du feu - Rochettes 10									1'241'713.15	8'138.60					- 40'100.00		1'209'751.75
1404181	Station de pompage eau potable - La Tertilière									69'899.80						- 5'300.00		64'599.80
1404182	Station de pompage eau potable - Perreux									224'000.21						- 17'100.00		206'900.21
1404183	Réservoir - Chevalière I									518'666.53						- 24'400.00		494'266.53
1404184	Réservoir - Chevalière II									236'000.20						- 37'000.00		199'000.20
1405	Forêts									1'766'001.40	-	-	-	-	-	-	-	1'766'001.40
1405000	Forêts communales									1'766'001.40								1'766'001.40

Annexe 5.1 - Tableau des immobilisations du patrimoine administratif (PA)

Bilan détaillé										Situation au 01.01.2025	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinaires	Mises hors service	Situation au 31.12.2025	
	1406	Biens mobiliers PA								370'828.73	-								330'334.88
	1406001	Equipement informatique Administration								1.00									1.00
	1406002	Matériel-mobilier Administration								1.00									1.00
	1406003	Véhicule Service de conciergerie								1.00									1.00
	1406004	Abri bus								1.00									1.00
	1406005	Mobilier urbain								64'175.25									60'775.25
	1406006	Places de jeux								1.00									1.00
	1406007	Matériel-mobilier Cort'Agora								65'584.15									52'384.15
	1406008	Equipement informatique collèges								1.00									1.00
	1406009	Matériel-mobilier collèges								1.00									1.00
	1406011	Matériel-mobilier abri STPA								5'676.15									4'976.15
	1406021	Véhicules Service des travaux publics								199'045.16									177'051.31
	1406101	Appareils détection fuites d'eau								1.00									1.00
	1406102	Système de dégermination La Chevalière								36'337.02									35'137.02
	1406103	Tableau commande stat. pompage La Tertilière								1.00									1.00
	1406301	Ecopoints								1.00									1.00
	1406302	Conteneurs enterrés								1.00									1.00
	1409	Autres immobilisations corporelles								231'190.76	130'994.09								343'884.85
	1409101	Assainissement des compteurs d'eau potable								-	41'724.85								39'624.85
	1409401	Compteurs électriques								231'190.76	89'269.24								304'260.00
	1429	Autres immobilisations incorporelles								583'933.15	126'097.52								640'430.67
	1429001	Plan d'aménagement								475'087.49	50'386.88								467'374.37
	1429002	Etude fusion Boudry-Cortailod-Milvignes								-									11'500.00
	1429003	Plan d'alimentation en eau potable								64'524.66	12'727.19								77'251.85
	1429004	Plan directeur réseau électrique BT								44'321.00	49'260.50								93'581.50
	1429005	Etude d'aménagement place Petit-Cortailod								-	13'722.95								13'722.95
	1442	Prêts aux communes et aux synd. de communes								190'000.00	-								190'000.00
	1442001	STEP Bdy-Ctd - 22-27 - fr. 190'000 - 1%								190'000.00									190'000.00
	1444	Prêts aux entreprises publiques								20'000.00	-								-
	1444001	FMIPA - 19-25 - fr. 120'000.- à 0.5%								20'000.00									-
	1444	Prêts aux entreprises privées								-	13'416.50								13'416.50
	1445000	Prêts aux entreprises privées								-	13'416.50								13'416.50
	1454	Participations aux entreprises publiques								2'500'152.00	50'000.00								2'666'349.00
	1454001	CADBAR - 45 actions								718'433.00									740'422.00
	1454002	Eli10 SA - 141'541 actions								567'708.00									623'038.00
	1454003	Groupe E SA - 1'450 actions								430'946.00									462'259.00
	1454005	Société de navigation LNM SA - 5'800 actions								2'505.00									1'192.00
	1454006	SA Théâtre régional Neuchâtel - 258 actions								364'179.00									364'217.00
	1454007	TransN SA - 21'021'050 actions								210'438.00									219'267.00
	1454008	Vadec SA - 2'059 actions								205'943.00									205'954.00
	1454009	Capital-actions Les Cerisiers Solaire SA								-	50'000.00								50'000.00

Annexe 5.2 - Tableau des immobilisations du patrimoine financier (PF)

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2025	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinaires	Situation au 31.12.2025
1070	Actions et parts sociales	47'316.00	-	-	-	-	-	-	47'316.00
1070001	Caves Chatenay-Bouvier SA - 4 actions	4'000.00							4'000.00
1070002	Cave des Coteaux - 399 parts	39'900.00							39'900.00
1070011	Skatepark du Littoral	1.00							1.00
1070012	Aéroport de Neuchâtel SA - 5 actions	3'415.00							3'415.00
1071	Placements à intérêts	-	420'000.00	-	-	-	-	-	420'000.00
1071101	Obligation de caisse BCN 2021/2026 - 0%	-	420'000.00						420'000.00
1080	Terrains PF	1'453'717.85	-	-	-	-	-	-	1'453'717.85
1080001	Jardins	94'400.00							94'400.00
1080002	Vignes	522'317.20							522'317.20
1080003	Art. 6420 Sur-Les-Rochettes	265'080.00							265'080.00
1080005	Art. 4172 terrain agricole La Grassilière	13'439.65							13'439.65
1080006	Art. 5094 place de jeux Draizes	43'160.00							43'160.00
1080007	Art. 4357 place du Signal	32'760.00							32'760.00
1080008	Art. 5032 pré Les Tailles	107'240.00							107'240.00
1080009	Art. 6214 Les Rondinières (partiel)	40'000.00							40'000.00
1080010	Art. 6215 Les Rondinières	53'400.00							53'400.00
1080011	Art. 5903 Ronzi	141'200.00							141'200.00
1080012	Art. 7361 Les Ruffières	1.00							1.00
1080101	Art. 4569 Sous-la-Battue	140'720.00							140'720.00
1084	Bâtiments PF	5'187'405.58	46'906.05	-	-	11'504.00	-	-	5'222'807.63
1084010	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	867'800.00							867'800.00
1084020	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	965'589.05	46'906.05			- 6'464.00			1'006'031.10
1084030	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	805'600.00							805'600.00
1084040	Immeuble Coteaux 38	278'333.00							278'333.00
1084050	Local commercial Impasse du Carraz 2	184'633.53				- 5'040.00			179'593.53
1084080	Immeuble Impasse du Carraz 1	2'085'450.00							2'085'450.00

Annexe 6 - Etat du capital tiers (art. 22 RLFinEC)

N° compte de bilan	Réserves	Etat au 31.12.2024	Attribution / Prélèvement	Etat au 31.12.2025	Remarques
20900000	Fonds abris PC	-619'835.00	6'000.00	-613'835.00	Le financement a été créé dans le but de garantir le remplacement des abris de protection civile non effectué lors d'une construction d'habitation selon l'art. 21 et suivants de l'ordonnance fédérale sur la protection civile
Total		-619'835.00	6'000.00	-613'835.00	

Contrôle des crédits du PA au 31.12.2025

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 01.01.2025	Dépenses 2025	Etat au 31.12.2025	Différence crédit/comptes	Compte de bilan	Recettes 2025
15000 / 50400.35	Trvx d'entretien hangar du feu Rochettes 10	15.12.2022	15'500	0.00	8'138.60	8'138.60	7'361.40	1404090	
21700 / 50400.43	Eclairage LED salle de sport collège Cornelles	14.12.2023	20'000	13'931	5'389.80	19'321.20	678.80	1404020	
21700 / 50400.45	Rempl. install.chauffage collège du Coq d'Or	12.12.2024	1'103'000	2'500	886'891.85	889'391.85	213'608.15	1404010	
21700 / 50400.50	Trvx de sécurité - collège du Coq-d'Or	09.04.2025	11'000	0.00	10'131.80	10'131.80	868.20	1404010	
34105 / 50400.33	Rénovation bâtiments terrain de La Rive	23.06.2022	1'450'000	1'422'922	18'659.70	1'441'581.30	8'418.70	1404041	6'384.00
34203 / 50400.37	Trvx d'entretien de Cort'Agora en 2023	15.12.2022	59'000	43'100	9'941.30	53'041.30	5'958.70	1404001	
34202 / 50300.08	Aménag. espace vert chemin des Draizes	18.09.2024	79'100.00	0.00	27'045.74	27'045.74	52'054.26	1401022	
34203 / 50400.46	Rempl. baie vitrée ouest Cort'Agora	22.10.2024	55'000.00	0.00	51'466.49	51'466.49	3'533.51	1404001	
34200 / 50300.06	Aménag. terrain de beach-volley	12.12.2024	135'000	4'859	1'166.25	6'025.19	128'974.81	1403038	
34203 / 50400.51	Trvx de sécurité - Cort'Agora	09.04.2025	15'400	0	14'252.45	14'252.45	1'147.55	1404001	
35000 / 50600.14	Révision générale de l'orgue du Temple	18.09.2024	58'000	0	51'753.68	51'753.68	6'246.32	1404050	
61500 / 50100.25	Eclairage public - Rte de Sachet	15.12.2022	229'400	228'781	572.84	229'353.96	46.04	1401058	
61500 / 50100.26	Aménag. trottoirs - Rte de Sachet	15.12.2022	269'000	186'868	3'260.35	190'128.07	78'871.93	1401003	
61500 / 50100.27	Signalis. et marquage route de Sachet	15.12.2022	2'400	8'140	11'501.90	19'642.32	-17'242.32	1401058	
61500 / 50100.28	Reféction éclairage public 2023-2024	22.06.2023	320'000	70'758	151'340.00	222'097.60	97'902.40	1401059	151'340.00
61500 / 50100.34	Mobilité douce	21.03.2024	157'000	60'221	16'807.40	77'028.20	79'971.80	1401060	
61500 / 50100.32	Aménag. éclairage public Draizes-Ronzi	18.09.2024	217'800	0	139'331.70	139'331.70	78'468.30	1401059	139'330.70
61500 / 50100.31	Aménag. routes et trottoirs Draizes-Ronzi	18.09.2024	954'800	20'513	329'641.80	350'154.35	604'645.65	1401022	329'641.80
61500 / 50100.33	Signalis. et marquage Draizes-Ronzi	18.09.2024	33'000	0	13'564.82	13'564.82	19'435.18	1401022	13'564.82
61500 / 50400.47	Trvx d'aménagement dans hangar T.P.	22.10.2024	37'000	0	18'007.50	18'007.50	18'992.50	1404002	
61500 / 52900.10	Etude d'aménagement place Petit-Cortailod	02.10.2025	80'000	0	13'722.95	13'722.95	66'277.05	1429005	
61550 / 50300.12	Places de stationnement vélos à divers lieux	09.04.2025	37'000	0	22'075.05	22'075.05	14'924.95	1401060	
71010 / 52900.03	Plan général d'alimentation en eau potable	22.10.2019	103'500	71'425	12'727.19	84'151.85	19'348.15	1429003	
71010 / 50310.01	Sécurisation puits de captage La Tertilière	15.12.2022	110'000	108'523	331.73	108'854.71	1'145.29	1403163	
71010 / 50200.02	Réseau d'eau potable - Rte de Sachet	15.12.2022	782'700	955'113	1'950.74	957'064.01	-174'364.01	1403117	
71010 / 50200.03	Trvx rénov. captage sources Auges + Chevalière	22.06.2023	249'800	106'890	5'396.02	112'286.12	137'513.88	1403162	
71010 / 50200.05	Réfection réseau eau potable Draizes/Ronzi	18.09.2024	520'400	0	369'693.54	369'693.54	150'706.46	1403118	
71010 / 50200.04	Assainissement des compteurs d'eau potable	12.12.2024	98'600	0	41'724.85	41'724.85	56'875.15	1409101	
72010 / 50320.17	Réseau d'évacuation des e.u. - Rte de Sachet	15.12.2022	507'000	351'710	1'263.47	352'973.71	154'026.29	1403260	
72010 / 50320.22	Réfect. réseau e.u. Draizes/Ronzi	18.09.2024	260'100	3'517	84'234.56	87'751.61	172'348.39	1403262	
72010 / 50320.25	Assainiss. collecteur mixte Sachet BF 6459	17.06.2025	100'000	0	42'810.86	42'810.86	57'189.14	1403260	
72030 / 50320.18	Réseau d'évacuation des e.c. - Rte de Sachet	15.12.2022	440'000	310'150	1'096.86	311'246.99	128'753.01	1403211	151'751.00
72030 / 50320.23	Réfect. réseau e.c. Draizes/Ronzi	18.09.2024	188'600	0	61'403.28	61'403.28	127'196.72	1403212	
79000 / 52900.06	Formalisation plan aménag. local (PAL)	23.06.2022	372'000	280'586	50'386.88	330'973.37	41'026.63	1429001	
87110 / 50340.25	Réseau d'électricité - Rte de Sachet	15.12.2022	614'000	595'072	3'923.11	598'994.82	15'005.18	1403421	
87110 / 50340.27	Remplac. de compteurs électriques 2024-2027	14.12.2023	270'000	104'609	89'269.24	193'877.93	76'122.07	1409401	
87110 / 52900.07	Plan directeur réseau distribution électrique BT	14.12.2023	124'000	44'321	49'260.50	93'581.50	30'418.50	1429004	

Contrôle des crédits du PA au 31.12.2025 (suite)

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 01.01.2025	Dépenses 2025	Etat au 31.12.2025	Différence crédit/comptes	Compte de bilan	Recettes 2025
87110 / 50340.31	Réfect. réseau électr. Draizes-Ronzi	18.09.2024	326'600	0	253'205.32	253'205.32	73'394.68	1403420	
87110 / 50340.32	Trvx d'entretien du réseau électrique 2025	12.12.2024	150'000	0	134'593.23	134'593.23	15'406.77	1403400	
87110 / 50340.35	Renforc. réseau armoires BT Brandons-Jordils Sud	09.04.2025	65'000	0	27'752.08	27'752.08	37'247.92	1403480	
87120 / 55400.02	Capital-actions Les Cerisiers Solaire SA	21.03.2024	50'000	0	50'000.00	50'000.00	0.00	1454009	
	TOTAUX		10'670'700.00	4'994'508.47	3'085'687.43	8'080'195.90	2'590'504.10		792'012.32

Contrôle des crédits du PF au 31.12.2025

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 01.01.2025	Dépenses 2025	Etat au 31.12.2025	Différence crédit/comptes	Compte de bilan	Recettes 2025
963001 / 70400.04	Remplacement fenêtres Hotel de Commune	14.12.2023	73'000.00	20'000.00	46'906.05	66'906.05	6'093.95	1084020	6'464.00
963008 / 70400.03	Transformation local commercial Carraz 2	24.06.2020	210'000.00	324'925.00		324'925.00	-114'925.00	1084050	5'040.00
	TOTAUX		283'000.00	344'925.00	46'906.05	391'831.05	-108'831.05		11'504.00

Tableau des flux de trésorerie

	Année "n" 2025 (en CHF)	
1. Activités d'exploitation		
Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	469'881	
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	2'551'682	
Autofinancement	3'021'563	
+ Remboursement du découvert du bilan	0	
+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	1'313	
+ Réévaluations négatives / - positives des immobilisations PF		
- Augmentation / + diminution des créances	-497'425	
- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	-265	
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	148'288	
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	101'086	
+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	-6'671	
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-186'987	
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve des capitaux de tiers	-6'000	
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	-1'057'512	
+		
Ventilation postes divers		
	35'262	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation(cash flow)	1'552'653	
2. Activités d'investissement		
Dépenses	-3'085'687	
dont:		
- Immobilisations corporelles	-2'909'590	
- Investissements pour le compte de tiers	0	
- Immobilisations incorporelles	-126'098	
- Prêts et participations	-50'000	
- Propres subventions d'investissement	0	
- Subventions d'investissement redistribuées	0	
Recettes	792'012	
dont:		
- Remboursement	0	
- Diminution d'immobilisations corporelles	0	
- Remboursements de prêts et de participations	0	
- Subventions acquises	158'135	
- Subventions à redistribuer	0	
- Report d'immobilisations provenant PA dans le PF		
- Prélèvements aux fonds enregistrés comme capitaux propres		
	633'877	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (cash drain)	-2'927'552	
Découvert de financement	-1'374'900	
3. Activités de financement		
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0	
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	2'000'000	
+ Augmentation / - diminution des fonds enregistrés comme capitaux propres		
	557'674	
- Attributions / + prélèvements dans les fonds enregistrés comme capitaux propres		
	-146'537	
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	0	
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)		
	-35'402	
- Réévaluations négatives / + positives des immobilisations PF	28	
+ Report d'immobilisations provenant PA dans le PF		
+ Attributions / - prélèvements fonds de réserve du capital propre	0	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (cash flow)	2'375'763	
4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")		
Entrée nette de liquidités	1'000'863	
Sortie nette de liquidités	0	
Disponibilités au 01.01.	729'601	
Disponibilités au 31.12.	1'730'464	
Variation des disponibilités selon le bilan	1'000'863	

Indicateurs financiers de 1^{re} priorité (art. 57 RLFineC)

a) Taux d'endettement net

Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles, nécessaires pour amortir la dette nette.

$$\frac{\text{Dette nette 1}}{\text{Revenus fiscaux}} \times 100 \Rightarrow 21.72\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 100%	bon
	100% à 150%	suffisant
	> 150%	mauvais

b) Degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}} \times 100 \Rightarrow 108.20\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :	
	> 100%	haute conjoncture
	80% à 100%	cas normal
	50%-80%	récession

c) Part des charges d'intérêts

Cet indicateur renseigne sur la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

$$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \Rightarrow 0.24\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	0%-4%	bon
	4% à 9%	suffisant
	> 9%	mauvais

d) Degré de couverture des revenus déterminants

Cet indicateur renseigne sur le résultat du compte de résultats exprimé en pourcent des revenus déterminants.

$$\frac{\text{Solde du compte de résultat}}{\text{Revenus déterminants}} \times 100 \Rightarrow 2.20\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 0%	équilibré/excédentaire
	-2.5% à 0%	déficit modéré
	< -2.5%	déficit exagéré

Indicateurs financiers de 2^e priorité (art. 57 RFinEC)

e) Dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

$$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \Rightarrow 84.10\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 50%	très bon
	50% à 100%	bon
	100% à 150%	moyen
	150% à 200%	mauvais
	> 200%	critique

f) Proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.

$$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}} \times 100 \Rightarrow 14.96\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 10%	effort d'invest. faible
	10% à 20%	effort d'invest. moyen
	20% à 30%	effort d'invest. élevé
	> 40%	effort d'invest. très élevé

g) Part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

$$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \Rightarrow 12.63\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 5%	charge faible
	5% à 15%	charge acceptable
	> 15%	charge forte

h) Dette nette par habitant en francs

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

$$\frac{\text{Dette nette}}{\text{Population résidente permanente}} \times 100 \Rightarrow 701.77$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 0 fr.	patrimoine net
	0 fr. à 1'000 fr.	endettement faible
	1'001 fr. à 2'500 fr.	endettement moyen
	2'501 fr. à 5'000 fr.	endettement important
	> 5'000 fr.	endettement très important

i) Taux d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{12.05\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 20%	bon
	10% à 20%	moyen
	< 10%	mauvais

j) Poids des intérêts passifs

Cet indicateur met en relation la part des recettes fiscales directes qui est consacrée au paiement des intérêts passifs. Il montre une des limites de l'endettement public. A titre d'exemple, si le poids des intérêts passifs est de 10%, cela signifie que chaque fois qu'un contribuable (personne physique ou morale) paie 100 francs d'impôt, 10 francs sont utilisés pour payer les intérêts passifs.

$$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Revenus fiscaux directs}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{2.56\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 9%	poids des intérêts exagéré
	4% à 9%	poids des intérêts moyen
	< 4%	poids des intérêts faible

Comptes 2025

Commune de Cortaillod

	Désignation	Comptes 2025	Comptes 2024	Comptes 2023	Comptes 2022
90	Taux d'endettement net (%)	21.72	18.78	24.80	10.86
91	Degré d'autofinancement	108.20	131.50	55.95	131.89
92	Part des charges d'intérêts	0.24	0.36	0.21	0.58
93	Degré de couverture des revenus détermin..	2.20	8.60	4.88	8.09
94	Dette brute par rapport aux revenus	84.10	70.84	79.53	86.48
95	Proportion des investissements	14.96	16.17	21.32	14.57
96	Part du service de la dette	12.63	13.21	12.59	12.95
97	Dette nette par habitant en francs	701.77	590.33	760.72	336.85
98	Taux d'autofinancement	12.05	18.43	11.68	16.84
99	Poids des intérêts passifs	2.56	2.91	4.96	2.85

100 Disponibilités et placement à court terme

1001000
et suivants Les disponibilités et placements à court terme au 31 décembre s'élèvent à 1'730'463 fr., en augmentation de 1'000'863 fr. par rapport au 1^{er} janvier. Ce montant s'explique par le besoin en liquidité en début d'année 2026 pour l'achat de l'immeuble Fin 14.

101 Créances

1010000 et
suivants Les créances envers des tiers augmentent de 575'293 fr.

1012001 Au 31 décembre 2025, le compte courant du Service cantonal des contributions présente un solde en sa faveur de 5'364 fr.

1012100 et
suivants Les créances fiscales envers les contribuables se montent au 31 décembre 2025 à 3'325'278 fr. soit une augmentation de 586'321 fr. par rapport à 2024.

104 Actifs de régularisation

1041000 Ce compte contient les produits à recevoir et les charges payées d'avances au 31 décembre 2025.



Comptes 2025

Bilan détaillé		situation au 01.01.2025	Débit	Crédit	situation au 31.12.2025
1	ACTIF	63'438'752.88	76'457'628.69	-75'220'355.99	64'676'025.58
10	Patrimoine financier	13'910'950.87	73'241'014.76	-71'855'348.71	15'296'616.92
100	Disponibilités et placements à court terme	729'600.68	33'181'893.44	-32'181'030.58	1'730'463.54
1000	Liquidités	1'942.90	21'607.10	-20'710.85	2'839.15
1000000	Caisse	1'942.90	7'529.60	-6'633.35	2'839.15
1000999	Transfert de caisse	0.00	14'077.50	-14'077.50	0.00
1001	La Poste	275'476.98	2'273'164.10	-2'282'080.04	266'561.04
1001000	CCP 20-1060-6	275'476.98	2'273'164.10	-2'282'080.04	266'561.04
1002	Banque	452'180.80	30'865'428.84	-29'856'546.29	1'461'063.35
1002000	BCN U 0015.44.00	61'478.18	3'833'594.05	-3'815'306.32	79'765.91
1002001	BANQUE MIGROS 67.376.789	390'702.62	27'031'834.79	-26'041'239.97	1'381'297.44
1004	Cartes de débit et de crédit	0.00	21'693.40	-21'693.40	0.00
1004000	Cartes de débit et de crédit	0.00	21'693.40	-21'693.40	0.00
101	Créances	5'090'154.31	39'370'752.03	-38'873'327.18	5'587'579.16
1010	Créances suite livraisons et prestations en faveur de tiers	2'032'660.15	4'198'552.10	-4'441'936.15	1'789'276.10
1010000	Débiteurs SI & taxes diverses	2'035'069.80	4'198'552.10	-4'442'849.60	1'790'772.30
1010009	Soldes en faveur des débiteurs	-2'409.65	0.00	913.45	-1'496.20
1011	Comptes courants avec des tiers	2'342.20	2'207.65	-2'342.20	2'207.65
1011002	Impôt anticipé	2'342.20	2'207.65	-2'342.20	2'207.65
1012	Créances fiscales	2'738'957.05	29'853'321.83	-29'267'000.06	3'325'278.82
1012001	Cpte courant Etat SIPP + Fonds IPM	-194'181.85	15'310'629.57	-15'121'812.10	-5'364.38
1012100	Débiteurs impôts PP année en cours	2'888'319.92	12'592'007.28	-12'355'051.08	3'125'276.12
1012200	Débiteurs impôts PM année en cours	110'224.51	814'132.08	-700'360.48	223'996.11
1012300	Débiteurs impôts à la source	19'014.49	252'055.73	-245'826.73	25'243.49
1012400	Débiteurs impôts PM années précédentes	13'017.23	3'204.66	-11'155.72	5'066.17
1012500	Débiteurs impôts fonciers	20'370.41	8'912.65	0.00	29'283.06
1012600	Débiteurs impôts fonds IPM	-117'807.66	872'379.86	-832'793.95	-78'221.75
1013	Comptes courants avec tiers	0.00	2'386'229.40	-2'386'229.40	0.00
1013901	Compte passage salaires à payer	0.00	2'386'229.40	-2'386'229.40	0.00
1015	Comptes courants internes	310'694.21	1'800'000.00	-1'706'470.70	404'223.51
1015001	Compte courant GSR-LO - aide sociale	310'694.21	1'800'000.00	-1'706'470.70	404'223.51
1017	Comptes d'attentes	5'500.70	1'188'065.53	-1'131'629.59	61'936.64
1017000	Compte d'attente	14'252.45	154'706.14	-106'981.05	61'977.54
1017001	Compte d'attente salaires	0.00	17'192.65	-17'192.65	0.00
1017002	Compte d'attente charges salariales CCNC	0.00	361'498.20	-361'498.20	0.00
1017003	Compte d'attente assurances	0.00	34'730.05	-34'730.05	0.00
1017004	Compte d'attente paiements	-8'751.75	23'255.05	-14'503.30	0.00
1017006	Compte d'attente STEP	0.00	66'366.65	-66'366.65	0.00
1017009	Compte d'attente charges salariales Accidents+Maladie	0.00	42'932.19	-42'932.19	0.00
1017010	Compte d'attente charges salariales CPCN	0.00	417'366.50	-417'366.50	0.00
1017011	Compte d'attente charges salariales Servisa	0.00	52'333.40	-52'374.30	-40.90
1017013	Compte d'attente Débiteur caisse	0.00	1'998.00	-1'998.00	0.00
1017014	Compte d'attente SIAR	0.00	15'686.70	-15'686.70	0.00
1019	Autres créances	0.00	-57'624.48	62'280.92	4'656.44
1019203	TVA préalable fonctionnement - Port	0.00	-811.80	1'619.97	808.17
1019205	TVA préalable fonctionnement - Eau	0.00	-7'029.35	6'480.19	-549.16
1019206	TVA préalable investissement - Eau	0.00	-4'981.32	4'981.32	0.00
1019207	TVA préalable fonctionnement - Epuration	0.00	-28'806.16	22'671.63	-6'134.53
1019208	TVA préalable investissement - Epuration	0.00	-942.54	1'266.26	323.72
1019211	TVA préalable fonctionnement - Déchets	0.00	-8'622.34	11'124.33	2'501.99
1019213	TVA préalable fonctionnement - Energie	0.00	0.00	126.15	126.15
1019214	TVA préalable investissement - Energie	0.00	-6'430.97	14'011.07	7'580.10
104	Actifs de régularisation	981'792.45	628'359.49	-776'647.95	833'503.99
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	981'792.45	628'359.49	-776'647.95	833'503.99
1041000	Actifs transitoires	981'792.45	628'359.49	-776'647.95	833'503.99
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	964.00	13'103.75	-12'839.00	1'228.75
1060	Articles de commerce	964.00	13'103.75	-12'839.00	1'228.75
1060002	Stock cartes multicourses	754.00	1'983.75	-2'594.00	143.75

107 Placements financiers

1071101 Obligations de caisse issues de la liquidation de SITEBCO, dont l'échéance est fixée en mai 2026.

108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)

Pas de commentaires

140 Immobilisation corporelles du patrimoine administratif (PA)

1401001 et
suivants Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes de dépenses d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements et les subventions reçues (recettes d'investissements).



Comptes 2025

Bilan détaillé		situation au 01.01.2025	Débit	Crédit	situation au 31.12.2025
1060003	Stock carnets Noctambus	210.00	1'225.00	-350.00	1'085.00
1060007	Cartes journalières dégriffées Commune	0.00	9'895.00	-9'895.00	0.00
107	Placements financiers	467'316.00	0.00	0.00	467'316.00
1070	Actions et parts sociales	47'316.00	0.00	0.00	47'316.00
1070001	Caves Chatenay-Bouvier SA - 4 actions	4'000.00	0.00	0.00	4'000.00
1070002	Cave des Coteaux - 399 parts	39'900.00	0.00	0.00	39'900.00
1070011	Skatepark du Littoral	1.00	0.00	0.00	1.00
1070012	Aéroport de Neuchâtel SA - 5 actions	3'415.00	0.00	0.00	3'415.00
1071	Placements à intérêts	420'000.00	0.00	0.00	420'000.00
1071101	Obligation de caisse BCN 2021/2026 - 0%	420'000.00	0.00	0.00	420'000.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'641'123.43	46'906.05	-11'504.00	6'676'525.48
1080	Terrains PF	1'453'717.85	0.00	0.00	1'453'717.85
1080001	Jardins	94'400.00	0.00	0.00	94'400.00
1080002	Vignes	522'317.20	0.00	0.00	522'317.20
1080003	Art. 6420 Sur-Les-Rochettes	265'080.00	0.00	0.00	265'080.00
1080005	Art. 4172 terrain agricole La Grassilière	13'439.65	0.00	0.00	13'439.65
1080006	Art. 5094 place de jeux Draizes	43'160.00	0.00	0.00	43'160.00
1080007	Art. 4357 place du Signal	32'760.00	0.00	0.00	32'760.00
1080008	Art. 5032 pré Les Tailles	107'240.00	0.00	0.00	107'240.00
1080009	Art. 6214 Les Rondinières (partiel)	40'000.00	0.00	0.00	40'000.00
1080010	Art. 6215 Les Rondinières	53'400.00	0.00	0.00	53'400.00
1080011	Art. 5903 Ronzi	141'200.00	0.00	0.00	141'200.00
1080012	Art. 7361 Lieu-dit Les Ruffières	1.00	0.00	0.00	1.00
1080101	Art. 4569 Sous-la-Battue	140'720.00	0.00	0.00	140'720.00
1084	Bâtiments PF	5'187'405.58	46'906.05	-11'504.00	5'222'807.63
1084010	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	867'800.00	0.00	0.00	867'800.00
1084020	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	965'589.05	46'906.05	-6'464.00	1'006'031.10
1084030	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	805'600.00	0.00	0.00	805'600.00
1084040	Immeuble Coteaux 38	278'333.00	0.00	0.00	278'333.00
1084050	Local commercial Impasse du Carraz 2	184'633.53	0.00	-5'040.00	179'593.53
1084080	Immeuble Impasse du Carraz 1	2'085'450.00	0.00	0.00	2'085'450.00
14	Patrimoine administratif	49'527'802.01	3'216'613.93	-3'365'007.28	49'379'408.66
140	Immobilisations corporelles du PA	46'233'716.86	2'909'589.91	-3'274'094.28	45'869'212.49
1400	Terrains PA non bâtis	502'992.00	0.00	0.00	502'992.00
1400050	Terrain impasse du Carraz	434'480.00	0.00	0.00	434'480.00
1400060	Art. 3561+4070+4071 Draizes	68'512.00	0.00	0.00	68'512.00
1401	Routes / voies de communication	3'658'484.25	715'141.60	-788'042.68	3'585'583.17
1401001	Route de Boudry	1.00	0.00	0.00	1.00
1401002	Route du chemin des Landions	195'381.42	0.00	-4'100.00	191'281.42
1401003	Route de Sachet	183'167.72	3'260.35	-3'700.00	182'728.07
1401004	Rue des Courtils	1.00	0.00	0.00	1.00
1401005	Route Polonais / Mont-de-Pitié	1.00	0.00	0.00	1.00
1401006	Route de la Croix	145'724.30	0.00	-4'700.00	141'024.30
1401007	Rue de la Fabrique	1.00	0.00	0.00	1.00
1401008	Rue de la Fin	2.00	0.00	0.00	2.00
1401009	Rue des Chavannes	582'697.00	0.00	-13'100.00	569'597.00
1401010	Rue des Coteaux / Place du Collège	141'906.39	0.00	-17'524.16	124'382.23
1401011	Chemin du Signal (terminaison)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401012	Avenue François-Borel	861'863.50	0.00	-19'900.00	841'963.50
1401013	Giratoire Polonais - Pâles	4'058.05	0.00	-1'700.00	2'358.05
1401014	Chemins piétonniers	69'166.37	0.00	-4'700.00	64'466.37
1401015	Chemins forestiers	107'238.35	0.00	-3'100.00	104'138.35
1401016	Réfection parking + aménag. ext. Centre admin.	4'827.30	0.00	-2'300.00	2'527.30
1401017	Réfection parking Cort'Agora	1.00	0.00	0.00	1.00
1401018	Parking gare TransN Areuse (participation)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401019	Parking chemin des Polonais	1.00	0.00	0.00	1.00
1401021	Chemins de la Roussette et de la Baume	498'286.45	0.00	-10'600.00	487'686.45
1401022	Chemin des Draizes et de Ronzi	1.00	370'252.36	-343'206.62	27'046.74
1401050	Eclairage public Polonais / Mont-de-Pitié	1'142.20	0.00	-1'141.20	1.00
1401051	Eclairage public Route de Boudry	6'860.05	0.00	-1'500.00	5'360.05
1401052	Eclairage public et marquage Route de l'Areuse	114'325.90	0.00	-10'400.00	103'925.90
1401053	Eclairage public Avenue François-Borel	125'596.85	0.00	-10'100.00	115'496.85
1401054	Eclairage public et marquage Rue des Chavannes	64'797.40	0.00	-4'500.00	60'297.40
1401055	Eclairage public et marquage - Ch. Roussette + Baume	146'572.12	0.00	-10'700.00	135'872.12
1401056	Arrêts de bus	1.00	0.00	0.00	1.00
1401057	Eclairage public et marquage Ch. des Landions	126'817.54	0.00	-11'000.00	115'817.54
1401058	Eclairage public et marquage Rte de Sachet	223'821.54	12'074.74	-13'400.00	222'496.28
1401059	Eclairage public	1.00	151'340.00	-151'340.00	1.00

1401060 et
suivants

Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes de dépenses d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements et les subventions reçues (recettes d'investissements).



Comptes 2025

Bilan détaillé		situation au 01.01.2025	Débit	Crédit	situation au 31.12.2025
1401060	Aménagements mobilité douce	54'220.80	38'882.45	-6'000.00	87'103.25
1401061	Eclairage public Draïzes-Ronzi	0.00	139'331.70	-139'330.70	1.00
1402	Aménagement des eaux	1.00	0.00	0.00	1.00
1402001	Canal de la Roussette	1.00	0.00	0.00	1.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	15'628'019.17	988'821.05	-911'355.10	15'705'485.12
1403030	Port	1'833'783.35	0.00	-61'200.00	1'772'583.35
1403031	Aménagement plage et rives	140'631.45	0.00	-27'000.00	113'631.45
1403035	Terrain de football principal	4'705.65	0.00	-4'700.00	5.65
1403036	Terrain de football secondaire	1.00	0.00	0.00	1.00
1403037	Piste de saut de La Rive	1.00	0.00	0.00	1.00
1403038	Terrain de beach-volley	4'858.94	1'166.25	-200.00	5'825.19
1403055	Réfection mur des Joyeuses	1.00	0.00	0.00	1.00
1403080	Columbarium (espace cinéraire)	76'525.80	0.00	-2'200.00	74'325.80
1403081	Vitraux U. Crivelli - cimetière	59'746.15	0.00	-3'100.00	56'646.15
1403100	Réseau d'eau potable (canalisations)	113'529.25	0.00	-4'200.00	109'329.25
1403101	Conduite eau Rue de la Fin	102'685.95	0.00	-6'400.00	96'285.95
1403103	Conduite eau les Tilles	4'231.70	0.00	-3'100.00	1'131.70
1403104	Conduite eau Route de l'Areuse	236'365.05	0.00	-24'500.00	211'865.05
1403105	Conduite eau Areuse / Landions / Sauges	183'060.23	0.00	-4'500.00	178'560.23
1403106	Conduite eau Les Planches	69'820.60	0.00	-10'600.00	59'220.60
1403107	Conduite eau Les Buchilles	24'242.15	0.00	-900.00	23'342.15
1403108	Conduite eau Giratoire 3 Communes	212'815.30	0.00	-3'900.00	208'915.30
1403109	Conduite eau Rue des Courtils	409'717.42	0.00	-11'600.00	398'117.42
1403110	Conduite eau Sur les Rochettes	18'824.90	0.00	-600.00	18'224.90
1403111	Conduite eau La Goutte-d'Or	50'100.70	0.00	-1'400.00	48'700.70
1403112	Conduite eau Rue des Chavannes	475'424.10	0.00	-7'400.00	468'024.10
1403113	Conduite eau Chemin des Pâles	102'724.99	0.00	-2'700.00	100'024.99
1403114	Conduite eau Rue des Coteaux	183'639.95	0.00	-4'800.00	178'839.95
1403115	Conduite eau Avenue François-Borel	449'091.45	0.00	-6'100.00	442'991.45
1403116	Conduite eau Ch. de la Roussette et de la Baume	524'585.16	0.00	-6'800.00	517'785.16
1403117	Conduite eau Route de Sachet	924'963.27	1'950.74	-11'700.00	915'214.01
1403118	Conduite eau - Draïzes-Ronzi	0.00	369'693.54	0.00	369'693.54
1403150	Conduite eau Chanée / Champs-Dessous	935.65	0.00	-934.65	1.00
1403160	Réducteur de pression Les Tilles	4'543.30	0.00	-4'100.00	443.30
1403161	Station de dégermination Perreux	1.00	0.00	0.00	1.00
1403162	Captage sources Les Auges-La Chevalière	103'090.10	5'396.02	-4'000.00	104'486.12
1403163	Puits de captage La Tertillière	105'322.98	331.73	-3'300.00	102'354.71
1403200	Réseau d'eaux claires (e. c.)	252'449.02	0.00	-60'600.00	191'849.02
1403201	Conduite (e.c.) Rue de la Fin	29'118.40	0.00	-6'600.00	22'518.40
1403202	Conduite (e.c.) Rue des Chavannes	47'223.01	0.00	-1'100.00	46'123.01
1403203	Conduite (e.c.) Rue des Courtils	1.00	0.00	0.00	1.00
1403204	Conduite (e.c.) Escaliers du Bugnon	3'819.55	0.00	-3'500.00	319.55
1403205	Conduite (e.c.) Route de la Goutte-d'Or	49'917.98	0.00	-1'500.00	48'417.98
1403206	Conduite (e.c.) Rue des Coteaux	36'253.00	0.00	-22'600.00	13'653.00
1403207	Conduite (e.c.) Avenue François-Borel	36'443.15	0.00	-800.00	35'643.15
1403208	BEP Grassilière	209'949.20	0.00	-4'300.00	205'649.20
1403209	Conduite (e.c.) Ch. de la Roussette et de la Baume	96'802.50	0.00	-2'100.00	94'702.50
1403210	Conduite (e.c.) ch. des Landions	163'083.98	0.00	-3'500.00	159'583.98
1403211	Conduite (e.c.) route de Sachet	303'850.13	1'096.86	-157'951.00	146'995.99
1403212	Conduite (e.c.) Draïzes-Ronzi	0.00	61'403.28	0.00	61'403.28
1403250	Conduite (e.c.) Petite-Fin	55'640.45	0.00	-3'400.00	52'240.45
1403251	Réseau d'eaux usées (e.u.)	1'093'427.00	0.00	-124'700.00	968'727.00
1403252	Conduite (e.u.) Sur les Rochettes	11'475.50	0.00	-500.00	10'975.50
1403253	Conduite (e.u.) Place du Temple	22'159.20	0.00	-800.00	21'359.20
1403254	Conduite (e.u.) Rue des Courtils	52'942.81	0.00	-8'400.00	44'542.81
1403255	Conduite (e.u.) Rue des Coteaux	48'712.21	0.00	-5'800.00	42'912.21
1403256	Conduite (e.u.) Rue des Chavannes	133'524.00	0.00	-3'000.00	130'524.00
1403257	Conduite (e.u.) Chanélaz	61'376.65	0.00	-2'900.00	58'476.65
1403258	Conduite (e.u.) Petit-Cortailod	166'788.23	0.00	-3'500.00	163'288.23
1403259	Conduite (e.u.) ch. des Landions	77'540.38	0.00	-1'600.00	75'940.38
1403260	Conduite (e.u.) route de Sachet	344'610.24	44'074.33	-7'000.00	381'684.57
1403261	Conduite (e.u.) ch. de la Jeunesse	83'160.57	0.00	-1'700.00	81'460.57
1403262	Conduite (e.u.) ch. des Draïzes et de Ronzi	3'517.05	84'234.56	-100.00	87'651.61
1403400	Réseau d'électricité (canalisations)	697'219.26	134'593.23	-44'800.00	787'012.49
1403401	Réseau d'électricité Route de la Goutte-d'Or	1.00	0.00	0.00	1.00
1403402	Réseau d'électricité Jordils / Brandons	1.00	0.00	0.00	1.00
1403403	Réseau d'électricité Rue des Courtils	357'092.13	0.00	-18'400.00	338'692.13
1403404	Réseau d'électricité Rue de la Fin	99'076.70	0.00	-8'200.00	90'876.70
1403406	Réseau d'électricité Les Planches	59'095.95	0.00	-8'200.00	50'895.95
1403407	Réseau d'électricité Bas-de-Sachet	4'268.40	0.00	-1'900.00	2'368.40
1403408	Réseau d'électricité Rue des Coteaux	304'379.62	0.00	-18'200.00	286'179.62
1403409	Réseau d'électricité Sur-les-Rochettes	14'580.70	0.00	-900.00	13'680.70
1403410	Réseau d'électricité Rue des Chavannes	475'066.50	0.00	-18'100.00	456'966.50
1403411	Réseau d'électricité Chemin des Landions	417'950.10	0.00	-13'600.00	404'350.10
1403412	Réseau d'électricité Chemin des Pâles	20'620.25	0.00	-900.00	19'720.25
1403413	Réseau d'électricité Route de l'Areuse	248'334.90	0.00	-24'100.00	224'234.90

1403414 et

Suivants

Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements, les subventions reçues et les prélèvements à des réserves.

144 Prêts

1442001

Il s'agit du prêt accordé au Syndicat intercommunal de la STEP Boudry-Cortailod, par décision du Conseil général, au taux fixe annuel de 1 % et qui sera intégralement remboursé à l'échéance convenue, à savoir en 2027.



Comptes 2025

Bilan détaillé		situation au 01.01.2025	Débit	Crédit	situation au 31.12.2025
1403414	Réseau d'électricité La Poissine	263'114.14	0.00	-8'569.45	254'544.69
1403415	Réseau d'électricité Avenue François-Borel	289'583.85	0.00	-11'600.00	277'983.85
1403416	Réseau d'électricité Chemin des Gravières	1.00	0.00	0.00	1.00
1403417	Réseau d'électricité Chanée / Champs-Dessous	1'562.95	0.00	-800.00	762.95
1403418	Réseau d'électricité Rue des Vergers	122'234.59	0.00	-4'200.00	118'034.59
1403419	Réseau d'électricité Ch. de la Roussette et de la Baume	612'259.48	0.00	-20'400.00	591'859.48
1403420	Réseau d'électricité ch. des Draïzes	113'583.19	253'205.32	-3'600.00	363'188.51
1403421	Réseau d'électricité route de Sachet	577'071.71	3'923.11	-18'000.00	562'994.82
1403422	Réseau d'électricité Pièces-Chaperon	218'560.75	0.00	-6'800.00	211'760.75
1403423	Réseau d'électricité Petit-Cortailod	153'319.56	0.00	-4'700.00	148'619.56
1403424	Réseau d'électricité Potat-Dessus	227'050.69	0.00	-7'000.00	220'050.69
1403480	Armoires et stations électriques	548'236.00	27'752.08	-18'500.00	557'488.08
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	24'076'199.55	1'074'633.17	-1'515'902.65	23'634'930.07
1404001	Salle polyvalente Cort'Agora	7'124'194.06	75'660.24	-186'400.00	7'013'454.30
1404002	Hangar TP Courtils 48	573'505.00	18'007.50	-11'500.00	580'012.50
1404003	Four Banal	87'199.15	0.00	-6'400.00	80'799.15
1404005	Abri PC Cure 14	376'208.00	0.00	-28'900.00	347'308.00
1404006	Abri STPA Ronzi 2	1'350'902.00	0.00	-103'900.00	1'247'002.00
1404007	WC publics - Petit-Cortailod	22'015.00	0.00	-1'700.00	20'315.00
1404008	Cabane forestière du Bas	43'109.38	0.00	-3'100.00	40'009.38
1404009	Cabane forestière du Haut	61'400.00	0.00	-4'400.00	57'000.00
1404010	Collège du Coq d'Or	2'064'081.70	897'023.65	-173'200.00	2'787'905.35
1404020	Collège des Corneilles	4'096'124.42	5'389.80	-497'018.65	3'604'495.57
1404030	Collège des Noisetiers	867'293.40	0.00	-87'900.00	779'393.40
1404041	Bâtiments terrain de La Rive	1'548'191.80	18'659.70	-84'084.00	1'482'767.50
1404042	Centre forestier Montagne de Boudry (participation)	120'633.00	0.00	-13'500.00	107'133.00
1404043	Dépôt forestier Perreux	69'700.00	0.00	-5'000.00	64'700.00
1404044	Abri en rondins Potat	39'200.00	0.00	-3'000.00	36'200.00
1404045	WC publics - Coteaux	96'920.15	0.00	-11'900.00	85'020.15
1404050	Temple	964'654.05	51'753.68	-75'500.00	940'907.73
1404060	Pavillon cimetière	112'262.50	0.00	-8'600.00	103'662.50
1404070	Bâtiment administratif Draïzes 2	1'950'185.05	0.00	-69'200.00	1'880'985.05
1404080	Bâtiment Coteaux 23 (anciens abattoirs)	218'141.00	0.00	-16'800.00	201'341.00
1404090	Hangar du feu - Rochettes 10	1'241'713.15	8'138.60	-40'100.00	1'209'751.75
1404181	Station de pompage eau potable - La Tertillière	69'899.80	0.00	-5'300.00	64'599.80
1404182	Station de pompage eau potable - Perreux	224'000.21	0.00	-17'100.00	206'900.21
1404183	Réservoir - Chevalière I	518'666.53	0.00	-24'400.00	494'266.53
1404184	Réservoir - Chevalière II	236'000.20	0.00	-37'000.00	199'000.20
1405	Forêts	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1405000	Forêts communales	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1406	Biens mobiliers PA	370'828.73	0.00	-40'493.85	330'334.88
1406001	Equipement informatique Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406002	Matériel-mobilier Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406003	Véhicule Service de conciergerie	1.00	0.00	0.00	1.00
1406004	Abri bus	1.00	0.00	0.00	1.00
1406005	Mobilier urbain	64'175.25	0.00	-3'400.00	60'775.25
1406006	Places de jeux	1.00	0.00	0.00	1.00
1406007	Matériel-mobilier Cort'Agora	65'584.15	0.00	-13'200.00	52'384.15
1406008	Equipement informatique collèges	1.00	0.00	0.00	1.00
1406009	Matériel-mobilier collèges	1.00	0.00	0.00	1.00
1406011	Matériel-mobilier abri STPA	5'676.15	0.00	-700.00	4'976.15
1406021	Véhicules Service des travaux publics	199'045.16	0.00	-21'993.85	177'051.31
1406101	Appareils détection fuites d'eau	1.00	0.00	0.00	1.00
1406102	Système de dégermination La Chevalière	36'337.02	0.00	-1'200.00	35'137.02
1406103	Tableau commande stat. pompage La Tertillière	1.00	0.00	0.00	1.00
1406301	Ecopoints	1.00	0.00	0.00	1.00
1406302	Conteneurs enterrés	1.00	0.00	0.00	1.00
1409	Autres immobilisations corporelles	231'190.76	130'994.09	-18'300.00	343'884.85
1409101	Compteurs d'eau	0.00	41'724.85	-2'100.00	39'624.85
1409401	Compteurs électriques	231'190.76	89'269.24	-16'200.00	304'260.00
142	Immobilisations incorporelles	583'933.15	126'097.52	-69'600.00	640'430.67
1429	Autres immobilisations incorporelles	583'933.15	126'097.52	-69'600.00	640'430.67
1429001	Plan d'aménagement	475'087.49	50'386.88	-58'100.00	467'374.37
1429003	Plan d'alimentation en eau potable	64'524.66	12'727.19	-11'500.00	65'751.85
1429004	Plan directeur réseau électrique BT	44'321.00	49'260.50	0.00	93'581.50
1429005	Etude aménagement place Petit-Cortailod	0.00	13'722.95	0.00	13'722.95
144	Prêts	210'000.00	13'416.50	-20'000.00	203'416.50
1442	Prêts aux communes et aux syndicats de communes	190'000.00	0.00	0.00	190'000.00
1442001	STEP Bdy-Ctd - 22-27 - fr. 190'000 - 1%	190'000.00	0.00	0.00	190'000.00

1444001	Il s'agit du prêt accordé à la Fondation en faveur de la construction de logements pour personnes âgées (FMPA), par décision du Conseil général, lequel est remboursé à raison de 20'000 fr. par année. Le prêt a été entièrement remboursé en 2025.
1445000	Il s'agit d'un prêt octroyé à la Cave des Coteaux servant à alimenter un fonds d'investissements les années de grandes récoltes. Ce prêt est retenu sur les versements des acomptes de récolte.

145 Participations, capital social

1454001 et suivants	Au débit du compte, figure l'augmentation de la valeur de capitalisation des sociétés dans lesquelles la Commune a des participations. Au crédit figure les diminutions de valeur. En application de la LFinEC, nous avons procédé à la réévaluation de la valeur des positions.
1454009	La Commune a acquis 50% des parts de la SA Les Cerisiers Solaire selon l'arrêté du Conseil Général du 21.03.2024.

201 Engagements financiers à court terme

2010201	Au 31 décembre 2025, un emprunt à court terme de 2'000'000 fr. était contracté pour le besoin courant en liquidité et pour l'achat du bâtiment Fin 14 en début d'année 2026.
---------	--

204 Passifs de régularisation

2041000	Ce compte contient les produits reçus d'avance ainsi que les charges à payer au 31 décembre 2025.
---------	---

205 Provisions à court terme

2050000	La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) nous impose de porter au bilan la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises par les collaborateurs au 31 décembre. Pour l'ensemble des services communaux, cette valeur a diminué de 6'670 fr. par rapport à 2024.
---------	--

206 Engagements financiers à long terme

2063005 et suivants	La dette communale à moyen et long termes est restée stable en 2025, l'emprunt de 2'000'000 fr. auprès de la BCGE étant arrivé à échéance, il a été refinancé par un nouvel emprunt de 2'000'000 fr. contracté auprès des Rentes Genevoises.
---------------------	--

208 Provisions à long terme

Pas de commentaires



Comptes 2025

Bilan détaillé		situation au 01.01.2025	Débit	Crédit	situation au 31.12.2025
1444	Prêts aux entreprises publiques	20'000.00	0.00	-20'000.00	0.00
1444001	FMPA - 19-25 - fr.120'000 - 0.5%	20'000.00	0.00	-20'000.00	0.00
1445	Prêts aux entreprises privées	0.00	13'416.50	0.00	13'416.50
1445000	Prêts aux entreprises privées	0.00	13'416.50	0.00	13'416.50
145	Participations, capital social	2'500'152.00	167'510.00	-1'313.00	2'666'349.00
1454	Participations aux entreprises publiques	2'500'152.00	167'510.00	-1'313.00	2'666'349.00
1454001	CADBAR - 45 actions	718'433.00	21'989.00	0.00	740'422.00
1454002	Eli10 SA - 141'541 actions	567'708.00	55'330.00	0.00	623'038.00
1454003	Groupe E SA - 1'450 actions	430'946.00	31'313.00	0.00	462'259.00
1454005	Société de navigation LNM SA - 5'800 actions	2'505.00	0.00	-1'313.00	1'192.00
1454006	SA immobil. du Théâtre régional de Neuchâtel - 258 actions	364'179.00	38.00	0.00	364'217.00
1454007	TransN SA - 21'021'050 actions	210'438.00	8'829.00	0.00	219'267.00
1454008	Vadec SA - 2'059 actions	205'943.00	11.00	0.00	205'954.00
1454009	Les Cerisiers Solaire SA - 50 actions	0.00	50'000.00	0.00	50'000.00
2	PASSIF	-63'438'752.88	19'070'834.31	-20'308'107.01	-64'676'025.58
20	Capitaux de tiers	-16'743'337.92	15'973'986.44	-17'875'414.22	-18'644'765.70
200	Engagements courants	-2'224'095.49	11'929'981.02	-12'031'066.85	-2'325'181.32
2000	Engagements courants (livraisons et prestations de tiers)	-2'167'340.12	11'646'114.75	-11'791'049.91	-2'312'275.28
2000000	Engagements courants (livraisons et de prestations de tiers)	-2'167'340.12	11'646'114.75	-11'791'049.91	-2'312'275.28
2001	Comptes courants avec des tiers	3'464.55	43'794.24	-44'585.65	2'673.14
2001007	Charges d'immeubles PF 01.07.24 - 30.06.25	3'464.55	25'311.10	-28'775.65	0.00
2001008	Charges d'immeubles PF 01.07.25 - 30.06.26	0.00	18'483.14	-15'810.00	2'673.14
2002	Impôts	-57'204.92	240'072.03	-195'431.29	-12'564.18
2002200	Compte d'attente TVA	-57'204.92	292'947.22	-193'132.77	42'609.53
2002201	TVA due fonctionnement – Déchets	0.00	-7'261.23	468.87	-6'792.36
2002203	TVA due fonctionnement – Energie	0.00	-48'286.52	0.00	-48'286.52
2002205	TVA due fonctionnement – Epuration	0.00	-86.09	0.13	-85.96
2002207	TVA due fonctionnement – Eaux (2,6 %)	0.00	2'770.37	-2'779.24	-8.87
2002209	TVA due fonctionnement – Eaux (8,1 %)	0.00	-11.71	11.71	0.00
2002211	TVA due fonctionnement – Port	0.00	-0.01	0.01	0.00
2006	Dépôts et cautions	-3'015.00	0.00	0.00	-3'015.00
2006000	Dépôt de garantie clés diverses	-3'015.00	0.00	0.00	-3'015.00
201	Engagements financiers à court terme	0.00	1'200'000.00	-3'200'000.00	-2'000'000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	0.00	1'200'000.00	-3'200'000.00	-2'000'000.00
2010201	Divers emprunts à court terme	0.00	1'200'000.00	-3'200'000.00	-2'000'000.00
204	Passifs de régularisation	-822'272.37	838'005.42	-651'018.33	-635'285.28
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-688'609.07	707'232.42	-536'912.00	-518'288.65
2041000	Passifs transitoires	-688'609.07	707'232.42	-536'912.00	-518'288.65
2044	Charges financières/revenus financiers	-133'663.30	130'772.78	-114'106.11	-116'996.63
2044000	Charges financières/revenus financiers	-133'663.30	130'772.78	-114'106.11	-116'996.63
2049	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	0.00	0.22	-0.22	0.00
2049000	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	0.00	0.22	-0.22	0.00
205	Provisions à court terme	-51'883.46	0.00	6'670.96	-45'212.50
2050	Provisions à court terme (prestations suppl. du personnel)	-51'883.46	0.00	6'670.96	-45'212.50
2050000	Provisions à court terme HS + VAC	-51'883.46	0.00	6'670.96	-45'212.50
206	Engagements financiers à long terme	-13'000'000.00	2'000'000.00	-2'000'000.00	-13'000'000.00
2063	Emprunts	-13'000'000.00	2'000'000.00	-2'000'000.00	-13'000'000.00
2063005	BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500%	-2'000'000.00	2'000'000.00	0.00	0.00
2063006	BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063009	SUVA 15-27 - 3,0 Mio - 0.420%	-3'000'000.00	0.00	0.00	-3'000'000.00
2063010	SUVA 19-31 - 2 Mio - 0.270%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063011	BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063012	BCGE 24-34 - 2,0 Mio - 1,790 %	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063013	Rentes Genevoises 25-40 - 2,0 Mio - 1.5 %	0.00	0.00	-2'000'000.00	-2'000'000.00
208	Provisions à long terme	-25'251.60	0.00	0.00	-25'251.60

209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers
2090000	Dès 2025, nous prélevons un montant de 6'000 fr. dans le fonds lié aux taxes d'exemption pour locaux de protection civile en contrepartie des charges liées à la protection civile.
290	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres
2900100 et suivants	Il s'agit des réserves liées aux chapitres autofinancés. On y voit les variations découlant des attributions ou prélèvements comptabilisés en 2025, lesquels correspondent aux excédents de revenus ou de charges desdits chapitres, ainsi qu'aux prélèvements à ces réserves.
291	Fonds
2910100	Un montant de 7'498 fr. a été attribué au fonds forestier en contrepartie d'une partie des subventions de la Confédération.
2910200	Le fonds du port est alimenté par la part du bénéfice excédent les 10 % de la taxe d'amarrage. Ce compte a été créé en application du règlement communal sur le fonds du port du 14 décembre 2023.
2910600 et 2910601	Le produit de la redevance à vocation énergétique est réparti à parts égales entre le « fonds communal à vocation énergétique (bâtiment) », destiné à financer l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, et le « fonds communal à vocation énergétique », destiné à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables.
2910800	Le fonds d'entretien des immobilisations du patrimoine financier (PF) est alimenté par le 5 % des loyers perçus des bâtiments locatifs du patrimoine financier. Ce compte a été créé en application du règlement communal du fonds d'entretien des immobilisations du patrimoine financier du 4 mai 2023.
293	Préfinancements
2930001	Le montant figurant au débit du compte est le prélèvement au préfinancement destiné à neutraliser l'amortissement relatif à la réfection de la chaussée de l'avenue François-Borel.
2930002	Le montant figurant au débit du compte est le prélèvement au préfinancement destiné à neutraliser l'amortissement relatif à la réfection de la chaussée de la rue des Chavannes.
295	Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif
2950001	Le montant figurant au débit du compte est le total du prélèvement à la réserve d'amortissements du retraitement du patrimoine administratif (PA), lequel neutralise l'effet du retraitement du PA effectué en 2018.
299	Excédent/découvert du bilan
2990000	L'excédent de revenus de l'exercice 2025 s'élève à 469'880 fr.
2999000	La fortune nette s'élève à 30'491'810 fr. Si l'on ajoute à celle-ci le montant de l'excédent de revenus de l'exercice 2025, l'excédent du bilan s'élève à 30'961'691 fr. au 31 décembre 2025.



Comptes 2025

Bilan détaillé		situation au 01.01.2025	Débit	Crédit	situation au 31.12.2025
2081	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-25'251.60	0.00	0.00	-25'251.60
2081000	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-25'251.60	0.00	0.00	-25'251.60
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	6'000.00	0.00	-613'835.00
2090	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	6'000.00	0.00	-613'835.00
2090000	Taxes d'exemption pour locaux de protection civile (abris PC)	-619'835.00	6'000.00	0.00	-613'835.00
29	Capitaux propres	-46'695'414.96	3'096'847.87	-2'432'692.79	-46'031'259.88
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-1'688'711.65	43'541.51	-2'635.29	-1'647'805.43
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres	-1'688'711.65	43'541.51	-2'635.29	-1'647'805.43
2900100	Financement spécial - eau	-312'149.81	25'687.27	0.00	-286'462.54
2900201	Financement spécial - épuration	-1'058'447.49	0.00	-2'173.40	-1'060'620.89
2900301	Financement spécial - déchets ménages	-278'250.16	17'854.24	0.00	-260'395.92
2900401	Financement spécial - déchets entreprises	-39'864.19	0.00	-461.89	-40'326.08
291	Fonds	-3'076'599.80	679'298.99	-75'669.29	-2'472'970.10
2910	Fonds enregistrés comme capitaux propres	-3'021'075.60	679'298.99	-75'669.29	-2'417'445.90
2910000	Taxes compensatoires pour places de stationnement	-169'449.75	0.00	7'500.00	-161'949.75
2910100	Fonds forestier	-143'007.35	0.00	-7'498.40	-150'505.75
2910200	Fonds du port	-404'882.16	0.00	-61'111.57	-465'993.73
2910300	Réserve taxes d'équipement (dessertes)	-1'644'878.21	633'877.32	82'524.00	-928'476.89
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-183'275.57	0.00	-38'637.79	-221'913.36
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-203'098.55	41'878.80	-38'637.79	-199'857.54
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-11'054.62	3'542.87	-2'078.61	-9'590.36
2910800	Fonds d'entretien des immobilisations du PF	-261'429.39	0.00	-17'729.13	-279'158.52
2911	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-55'524.20	0.00	0.00	-55'524.20
2911000	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-55'524.20	0.00	0.00	-55'524.20
293	Préfinancements	-1'441'400.00	33'000.00	0.00	-1'408'400.00
2930	Préfinancements	-1'441'400.00	33'000.00	0.00	-1'408'400.00
2930001	Préfinancement avenue François-Borel	-615'900.00	19'900.00	0.00	-596'000.00
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-825'500.00	13'100.00	0.00	-812'400.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-5'127'832.00	456'500.00	0.00	-4'671'332.00
2950	Réserves liées au retraitement	-5'127'832.00	456'500.00	0.00	-4'671'332.00
2950001	Réserve d'amortissements du retraitement du PA	-5'127'832.00	456'500.00	0.00	-4'671'332.00
299	Excédent/découvert du bilan	-30'491'810.17	1'884'507.37	-2'354'388.21	-30'961'691.01
2990	Résultat annuel	-1'884'507.37	1'884'507.37	-469'880.84	-469'880.84
2990000	Résultat annuel	-1'884'507.37	1'884'507.37	-469'880.84	-469'880.84
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-28'607'302.80	0.00	-1'884'507.37	-30'491'810.17
2999000	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	-28'607'302.80	0.00	-1'884'507.37	-30'491'810.17

01100 Conseil général

- 30000.00 Le montant des jetons de présence aux séances du Conseil général et des commissions communales est déterminé par l'arrêté du Conseil général du 5 novembre 2009.
- 31020.00 On trouve dans ce compte diverses dépenses relatives à des fournitures inhérentes aux différentes votations, ainsi qu'à la confection des fascicules du budget et des comptes. On y enregistre également le coût des élections communales (impression des bulletins, publications diverses, dépouillement, etc.). L'impression des budgets de l'année 2025 a été confiées à la fondation ALFASET, ayant un but social et fournissant du travail à des personnes vivant avec un handicap (1'198 fr.).
- 31020.02 Les dates des séances du Conseil général, les décisions de celui-ci, ainsi que les mutations (avis de proclamation, puis validation de nouveaux conseillers généraux) nécessitent la publication d'avis officiels
- 31320.02 Dans cette rubrique figure le coût de la révision annuelle des comptes communaux par la fiduciaire désignée par le Conseil général.
- 31990.00 Ce compte enregistre les dépenses liées à l'achat de subsistance pour les personnes convoquées au bureau de dépouillement.

01200 Conseil communal

- 30000.02 et suivants Chaque conseiller communal touche un salaire mensuel fixe de 1'200 fr. brut, qui couvre les heures consacrées aux séances du Conseil général et du Conseil communal, ainsi que les heures consacrées à certaines tâches particulières et représentatives. Cette dépense figure dans le compte 30000.02. En plus de ce salaire, une indemnité mensuelle forfaitaire de 50 fr. pour frais de déplacements est versée aux membres de l'exécutif (voir compte 31700.00). Le surplus d'heures spéciales non incluses dans le salaire mensuel fixe est rétribué au prix de 50 fr. brut par heure de vacation. Cette dépense figure dans le compte 30000.03. Ces montants ont été revalorisés dès le 1^{er} janvier 2026.
- 30591.01 Dès le 1^{er} janvier 2025, une contribution de 0.507% de la masse salariale est due pour l'alimentation du fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (LFAPP). Cette contribution remplace la contribution précédemment dans le compte 30593.00.
- 30593.00 Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) n'est plus alimenté dès le 1^{er} janvier 2025 et est remplacé par le fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (LFAPP). Voir compte 30591.01.
- 31020.02 Dans ce compte figure, entre autres, le coût de publication d'avis officiels en relation avec les activités du Conseil communal.
- 31051.00 Dans ce montant sont compris les apéritifs et autres vins d'honneur offerts par le Conseil communal à l'occasion de réceptions officielles ou à des sociétés ou groupements, ainsi que les divers achats de vins. Le repas offert annuellement aux employés communaux, divers cadeaux et fleurs offerts à l'occasion de mises à la retraite, de naissances, de mariages et décès au sein du personnel sont également inclus dans cette rubrique. Nous comptabilisons également dans ce compte les frais de réception des jeunes de 18 ans et ceux de la réception des nonagénaires et couples fêtant leurs 50 et 60 ans de mariage.
- 31180.00 En 2025, les frais liés aux logiciels qui étaient auparavant comptabilisés dans le compte 31530.00 sont désormais comptabilisé dans ce compte.
- 31340.02 Les véhicules privés des membres du Conseil communal sont couverts par une assurance « casco collective », lors de leurs déplacements en lien avec leur mandat.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention, laquelle a été révisée et indexée pour la période 2024-2028. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs. Les cinq conseillers communaux étant équipés d'un ordinateur portable, ceci implique le paiement d'une redevance annuelle au SIEN pour la maintenance de ce matériel informatique (19'124 fr.). Les licences de la suite Office représentent pour leur part 967 fr.
- 31700.00 Les membres du Conseil communal touchent une indemnité forfaitaire mensuelle de 50 fr. pour les frais de déplacements avec leur véhicule privé en lien avec leur fonction.
- 43090.00 Nous comptabilisons dans ce compte les jetons de présence perçus par les membres du Conseil communal faisant partie d'un syndicat intercommunal, devant être reversés à la Commune puisque l'indemnisation de ces différentes représentations est incluse dans le salaire de base (voir commentaire du compte 30000.02, ci-dessus).

02100 Service financier



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
ADMINISTRATION GENERALE		1'612'904.59	1'842'300	-229'395	1'667'979.02	-55'074
Charges		2'130'876.55	2'288'900	-158'023	2'233'056.26	-102'180
Revenus		-517'971.96	-446'600	-71'372	-565'077.24	47'105
01	Législatif et exécutif	246'108.55	248'100	-1'991	224'598.93	21'510
Charges		255'004.35	253'900	1'104	232'753.03	22'251
Revenus		-8'895.80	-5'800	-3'096	-8'154.10	-742
01100	Conseil général	28'294.40	27'900	394	35'501.23	-7'207
30	Charges de personnel	10'820.00	10'000	820	12'435.00	-1'615
30000.00	Jetons de présence CG et Commissions	10'820.00	10'000	820	12'435.00	-1'615
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	14'474.40	14'600	-126	20'066.23	-5'592
31020.00	Imprimés, publications	3'240.95	3'000	241	6'806.25	-3'565
31020.02	Publications et annonces	3'742.10	3'000	742	5'461.35	-1'719
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31320.02	Honoraires de révision	7'296.75	7'300	-3	7'296.75	0
31530.00	Entretien du matériel informatique	0.00	0	0	306.28	-306
31990.00	Autres charges d'exploitation	194.60	300	-105	195.60	-1
39	Imputations internes	3'000.00	3'300	-300	3'000.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'000.00	3'300	-300	3'000.00	0
01200	Conseil communal	217'814.15	220'200	-2'386	189'097.70	28'716
30	Charges de personnel	160'888.70	150'300	10'589	146'725.05	14'164
30000.02	Honoraires du Conseil communal	72'000.00	72'000	0	72'116.10	-116
30000.03	Jetons de présence du Conseil communal	74'350.00	64'000	10'350	63'212.50	11'138
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	842.30	0	842	366.50	476
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	9'646.20	8'900	746	7'333.15	2'313
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	263.80	300	-36	288.60	-25
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	2'780.65	2'700	81	2'172.30	608
30591.00	Fonds de formation professionnelle	434.40	200	234	99.75	335
30591.01	Contribution LFAPP	308.45	0	308	0.00	308
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	262.90	300	-37	205.45	57
30593.00	Fonds formation apprentis	0.00	800	-800	480.70	-481
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	1'000	-1'000	450.00	-450
30990.00	Autres charges du personnel	0.00	100	-100	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	65'521.25	75'400	-9'879	50'226.75	15'295
31020.00	Imprimés, publications	263.75	0	264	0.00	264
31020.02	Publications et annonces	525.35	800	-275	257.80	268
31051.00	Frais de réceptions	27'787.86	32'000	-4'212	26'693.22	1'095
31100.02	Machines de bureau	0.00	0	0	29.50	-30
31130.00	Matériel informatique	1'131.04	1'500	-369	25.35	1'106
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	26'641.50	12'200	14'442	136.20	26'505
31300.03	Téléphones	105.00	200	-95	84.00	21
31340.01	Assurances choses et RC	347.85	400	-52	341.55	6
31340.02	Primes d'assurances véhicules	268.90	300	-31	268.90	0
31530.00	Entretien du matériel informatique	5'450.00	23'000	-17'550	18'685.28	-13'235
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	3'000.00	3'000	0	3'004.95	-5
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	2'000	-2'000	700.00	-700
39	Imputations internes	300.00	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300.00	300	0	300.00	0
43	Revenus divers	-8'895.80	-5'800	-3'096	-8'154.10	-742
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-8'895.80	-5'800	-3'096	-8'154.10	-742
02	Services généraux	1'366'796.04	1'594'200	-227'404	1'443'380.09	-76'584
Charges		1'875'872.20	2'035'000	-159'128	2'000'303.23	-124'431
Revenus		-509'076.16	-440'800	-68'276	-556'923.14	47'847
02100	Service financier	105'893.95	216'000	-110'106	103'793.41	2'101

31000.00	Cette rubrique comporte les frais de fournitures spécifiques au Service de la comptabilité.
31300.04	En plus des frais de poursuites découlant des facturations effectuées par la Commune, ceux liés à la perception des impôts par l'Etat sont également imputés dans ce compte (16'709 fr.).
31331.00	Cette rubrique comporte les frais que nous facture l'Etat pour la gestion et la perception de l'impôt, lesquels s'élèvent à 20 fr. par contribuable, tant pour les personnes physiques que morales.
31370.03	On trouve dans ce compte le coût de la redevance radio-TV facturée par l'entreprise Serafe pour le compte de la Confédération. La redevance est calculée sur le montant total des chiffres d'affaires déclarés de plus de 500'000 fr. de nos différents domaines d'activités assujettis à la TVA.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
31811.01	On comptabilise dans ce compte les recettes fiscales négatives telles que pertes sur débiteurs « personnes physiques », remises d'impôts et autres créances fiscales non recouvrables, suite à l'insolvabilité du contribuable ou au renoncement de l'office compétent (remises d'impôts).
31811.02	Idem compte précédent, mais pour les débiteurs « personnes morales ».
31990.00	On trouve dans cette rubrique les frais pour les transactions payées au guichet par cartes de crédits ou débits directs, ainsi que les frais facturés pour la gestion des « e-factures » émises.
36500.00	La Commune possède des participations dans des sociétés anonymes de droit public. Chaque année, nous devons procéder à la réévaluation de la valeur comptable de ces participations. En 2025, la valeur de notre participation à LNM SA a diminué de 1'313 fr.
42100.00	On trouve dans ce compte le produit de la facturation au Syndicat intercommunal de la STEP Boudry-Cortailod du travail administratif effectué par l'Administration communale pour son compte.
42900.01	Nous confions à un bureau externe le mandat de recouvrement d'actes de défaut de biens (ADB) accumulés au cours de ces dernières années. Ce bureau nous reverse le 75 % des créances récupérées. L'Office de perception a également pu procéder à des récupérations sur ADB de créances fiscales (14'354 fr.).
44900.00	La Commune possède des participations dans des sociétés anonymes de droit public. Chaque année, nous devons procéder à la réévaluation de la valeur comptable de ces participations. En 2025, quatre positions ont augmenté de façon significative, à savoir Cadbar SA (21'989 fr.), Eli10 SA (55'330 fr.), Groupe E SA (31'313 fr.) et TransN (8'829 fr.).
48950.00	Dès 2025, les réévaluations négatives des participations du PA ne peuvent plus être compensées par un prélèvement à la réserve liée au retraitement du bilan.
02200	Administration (général)
30100.00	Au 31.12.2025, l'Administration compte 5,6 équivalents plein temps et une apprentie.
30108.00	La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au 31 décembre. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 1'544 fr.
30591.01	Dès le 1 ^{er} janvier 2025, une contribution de 0.507% de la masse salariale est due pour l'alimentation du fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (LFAPP). Cette contribution remplace la contribution précédemment dans le compte 30593.00.
30593.00	Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) n'est plus alimenté dès le 1 ^{er} janvier 2025 et est remplacé par le fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (LFAPP). Voir compte 30591.01.
30900.00	Cette rubrique comporte les frais liés à la formation de notre apprentie (matériel scolaire, inscription aux examens), la cotisation de 350 fr. en tant que membre de l'Organisation régionale de formation du Canton de Neuchâtel (ORF-NE), ainsi qu'un forfait de 600 fr. par apprenti employé de commerce, pour les frais des cours interentreprises organisés par l'ORF-NE. En outre, diverses formations ont été suivies par les employés communaux.
31000.00	Les achats de papier et de diverses fournitures de bureau pour tous les services sont comptabilisés sous cette rubrique, additionnés à ceux de tous les outils de travail et du matériel de bureau utilisés pour le bon fonctionnement de l'Administration.
31020.00	Les fournitures de papier à lettre, les impressions d'enveloppes et de formulaires, dont le coût est comptabilisé dans cette rubrique, ne concernent pas uniquement l'Administration, raison pour laquelle nous en refacturons une partie à d'autres services communaux (voir compte 49300.00).
31020.02	Ici figure le coût des annonces officielles faites par la Commune dans les journaux (informations, mises au concours, etc.) ainsi que le coût d'impression des tous-ménages.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	264'865.17	276'200	-11'335	257'655.50	7'210
31000.00 Matériel de bureau	141.40	500	-359	149.05	-8
31100.01 Mobilier de bureau	8'006.25	9'500	-1'494	0.00	8'006
31100.02 Machines de bureau	849.60	1'000	-150	760.43	89
31130.00 Matériel informatique	118.90	1'600	-1'481	0.00	119
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	5'857.00	0	5'857	0.00	5'857
31300.01 Frais postaux	762.75	1'200	-437	704.00	59
31300.02 Frais bancaires	684.80	1'100	-415	883.60	-199
31300.03 Téléphones	344.65	600	-255	308.00	37
31300.04 Frais de poursuites	30'814.87	28'000	2'815	26'402.70	4'412
31300.14 Frais d'actes notariés	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
31331.00 Frais de participation au Bordereau Unique	69'500.00	68'000	1'500	68'820.00	680
31370.03 Redevances Radio-TV	460.00	600	-140	460.00	0
31530.00 Entretien du matériel informatique	2'670.80	11'600	-8'929	11'027.00	-8'356
31811.01 ADB, remises et non-valeur PP	137'543.28	122'500	15'043	146'552.84	-9'010
31811.02 ADB, remises et non-valeur PM	4.56	25'000	-24'995	0.00	5
31811.03 ADB, remises et non-valeur ISIS	5'131.70	1'000	4'132	1'068.13	4'064
31990.00 Autres charges d'exploitation	1'974.61	1'000	975	519.75	1'455
36 Charges de transfert	1'313.00	0	1'313	39'782.00	-38'469
36500.00 Réévaluations, participations PA	1'313.00	0	1'313	39'782.00	-38'469
42 Taxes	-42'718.89	-60'100	17'381	-44'323.12	1'604
42100.00 Emoluments administratifs	-4'100.02	-4'000	-100	-4'000.00	-100
42600.01 Remboursements frais de poursuites	-19'812.83	-18'000	-1'813	-18'146.34	-1'666
42600.03 Frais de rappels	-3'449.08	-4'800	1'351	-3'427.29	-22
42900.01 Récupérations ADB	-15'356.96	-33'300	17'943	-18'749.49	3'393
43 Revenus divers	-55.33	-100	45	-216.97	162
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-55.33	-100	45	-216.97	162
44 Revenus financiers	-117'510.00	0	-117'510	-109'322.00	-8'188
44900.00 Réévaluations PA	-117'510.00	0	-117'510	-109'322.00	-8'188
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	-39'782.00	39'782
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	0.00	0	0	-39'782.00	39'782
02200 Administration (général)	809'243.72	910'900	-101'656	903'743.95	-94'500
30 Charges de personnel	904'085.47	979'500	-75'415	879'649.76	24'436
30100.00 Salaires du personnel	733'612.25	784'800	-51'188	704'744.05	28'868
30108.00 Variation provision HS + VAC	1'544.22	0	1'544	7'158.11	-5'614
30109.00 Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	-5'617.95	0	-5'618	0.00	-5'618
30300.00 Indemnité pour travailleurs temporaires	0.00	11'400	-11'400	0.00	0
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	2'268.00	3'900	-1'632	3'888.00	-1'620
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	1'050.00	1'400	-350	950.00	100
30500.00 Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	47'024.35	41'200	5'824	45'292.60	1'732
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	102'243.50	111'000	-8'757	101'955.00	289
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	1'389.85	1'400	-10	1'190.95	199
30530.02 Indemnités de l'assurance accident	0.00	0	0	-17'345.45	17'345
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	13'705.40	12'700	1'005	13'219.55	486
30591.00 Fonds de formation professionnelle	2'379.00	600	1'779	605.10	1'774
30591.01 Contribution LFAPP	1'278.50	0	1'279	0.00	1'279
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	1'298.35	1'200	98	1'251.90	46
30593.00 Fonds formation apprentis	0.00	3'700	-3'700	2'922.70	-2'923
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	1'910.00	6'200	-4'290	4'159.90	-2'250
30910.00 Recrutement du personnel	0.00	0	0	8'255.85	-8'256
30990.00 Autres charges du personnel	0.00	0	0	1'401.50	-1'402
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	99'197.58	105'100	-5'902	103'338.64	-4'141
31000.00 Matériel de bureau	7'254.05	6'000	1'254	6'673.85	580
31020.00 Imprimés, publications	2'828.25	5'000	-2'172	6'094.80	-3'267
31020.01 Photocopies	3'402.30	4'500	-1'098	3'724.30	-322
31020.02 Publications et annonces	4'287.40	1'700	2'587	1'946.50	2'341
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	499.00	600	-101	484.00	15
31100.01 Mobilier de bureau	742.20	2'000	-1'258	8'202.65	-7'460
31100.02 Machines de bureau	0.00	1'000	-1'000	732.92	-733
31130.00 Matériel informatique	382.74	4'500	-4'117	3'942.50	-3'560

31180.00	Dès 2025, les licences logiciels du SIEN sont imputées dans le compte 31180.00 plutôt que dans le compte 31530.00.
31300.00	Il s'agit de la répartition des frais liés à la mise aux normes de la sécurité au travail.
31300.12	L'augmentation relative au budget vient notamment du nouveau prix des timbres dès le 1 ^{er} janvier 2024.
31300.13	Cette rubrique comporte les charges découlant de la convention intercommunale relative à l'archivage.
31332.01	On trouve dans ce compte le coût de la redevance annuelle payée au Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) pour notre connexion informatique au Nœud Cantonal.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs (7'631 fr.). En 2025, seule la part liée à l'entretien matériel est comptabilisé dans le 31530.00. Les licences logicielles sont comptabilisées dans le 31180.00.
46110.01	L'Etat nous verse un dédommagement pour la perception de la redevance cantonale sur l'eau potable dont nous sommes chargés. Il est composé d'un forfait de 1'500 fr. auquel s'ajoute un montant équivalent à 50 centimes par habitant.
46311.00	Le « contrat-formation » est une mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis employés de commerce, les entreprises perçoivent un montant annuel de 3'000 fr. par apprenti, plus 1'300 fr. en cas de filière de maturité professionnelle intégrée.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes de l'Administration est imputée dans les chapitres suivants : • 34110 – Port ; • 71010 – Approvisionnement en eau ; • 72010 – Traitement des eaux usées. En outre, nous comptabilisons dans ce compte la moitié (2,5 %) d'un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation de l'Administration communale aux travaux de gérance de ces immeubles. La seconde moitié (2,5 %) de ce montant forfaitaire est comptabilisé dans le chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » pour la participation du Service technique auxdits travaux de gérance (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).
49300.00	Dans cette rubrique, figurent diverses fournitures « facturées » à d'autres services communaux.
49300.02	Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir compte 39300.00 du chapitre mentionné précédemment).

02900 Immeubles administratifs

30100.00	Au 31.12.2025, le Service de conciergerie compte 4 équivalents plein temps et un apprenti.
30108.00	La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 1664 fr.
30593.00	La contribution au fonds formation apprentis est désormais au travers du fonds de formation professionnelle (30591.00)
30900.00	Les collaborateurs du Service de conciergerie suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement. Les frais de formation des apprentis sont également comptabilisés dans cette rubrique.
31180.00	Dès 2025, les licences logiciels du SIEN sont imputées dans le compte 31180.00 plutôt que dans le compte 31530.00.
31200.01	Les frais de chauffage du Centre administratif sont entièrement comptabilisés dans cette rubrique. Le Centre administratif est chauffé par l'installation de Cort'Agora. La contrepartie des frais de chauffage se trouve dans le compte 44790.04 du chapitre 34203 « Salle polyvalente ».



Comptes 2025

Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	22'487.45	2'200	20'287	329.35	22'158
31300.00 Prestations de services de tiers	2'640.30	2'500	140	0.00	2'640
31300.03 Téléphones	945.65	1'200	-254	868.60	77
31300.05 Cotisations	1'300.00	1'300	0	2'007.85	-708
31300.12 Ports et affranchissements	22'147.19	18'100	4'047	19'695.10	2'452
31300.13 Archiviste intercommunal	10'255.15	11'500	-1'245	10'315.75	-61
31300.80 Contrats de maintenance	0.00	600	-600	0.00	0
31332.01 Frais de connexion au nœud cantonal (SIEN)	8'345.00	9'400	-1'055	7'928.00	417
31340.01 Assurances choses et RC	1'811.35	1'700	111	1'778.65	33
31340.02 Primes d'assurances véhicules	268.90	300	-31	268.90	0
31340.03 Prime d'assurance cautionnement	0.00	900	-900	0.00	0
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	0.00	500	-500	100.00	-100
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	1'042.90	500	543	60.70	982
31530.00 Entretien du matériel informatique	7'631.00	27'100	-19'469	26'341.02	-18'710
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	640.50	1'500	-860	1'556.95	-916
31920.01 Droits d'auteurs	286.25	400	-114	286.25	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	100	-100	0.00	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	26'300	-26'300	117'088.00	-117'088
33200.00 Amort. planifiés, immob. incorporelles	0.00	26'300	-26'300	0.00	0
33210.00 Amort. non planifiés, immob. incorporelles	0.00	0	0	117'088.00	-117'088
42 Taxes	-5'803.83	-6'200	396	-6'128.95	325
42100.00 Emoluments administratifs	-5'803.83	-6'200	396	-6'128.95	325
46 Revenus de transfert	-6'885.50	-6'900	15	-6'903.50	18
46110.01 Dédommag. perception redevance sur l'eau	-3'885.50	-3'900	15	-3'903.50	18
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-3'000.00	-3'000	0	-3'000.00	0
49 Imputations internes	-181'350.00	-186'900	5'550	-183'300.00	1'950
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-102'100.00	-110'400	8'300	-109'000.00	6'900
49300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitation	-13'500.00	-14'900	1'400	-13'500.00	0
49300.02 Imput. déchets	-65'750.00	-61'600	-4'150	-60'800.00	-4'950
02900 Immeubles administratifs	451'658.37	467'300	-15'642	435'842.73	15'816
30 Charges de personnel	477'238.05	513'000	-35'762	470'131.27	7'107
30100.00 Salaires du personnel	375'800.40	382'700	-6'900	371'749.30	4'051
30108.00 Variation provision HS + VAC	-1'664.81	0	-1'665	3'537.37	-5'202
30109.00 Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	0.00	0	0	-314.95	315
30300.00 Indemnité pour travailleurs temporaires	0.00	30'500	-30'500	0.00	0
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	3'780.00	3'300	480	3'240.00	540
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	3'950.00	4'000	-50	3'450.00	500
30500.00 Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	24'905.35	25'000	-95	24'605.80	300
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	47'279.85	48'600	-1'320	46'926.00	354
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	5'357.91	3'700	1'658	7'279.45	-1'922
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	7'180.20	7'500	-320	7'093.45	87
30591.00 Fonds de formation professionnelle	1'156.80	300	857	324.70	832
30591.01 Contribution LFAPP	758.85	0	759	0.00	759
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	680.05	700	-20	672.05	8
30593.00 Fonds formation apprentis	0.00	2'200	-2'200	1'568.10	-1'568
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	4'024.00	4'500	-476	0.00	4'024
30910.00 Recrutement du personnel	3'929.45	0	3'929	0.00	3'929
30990.00 Autres charges du personnel	100.00	0	100	0.00	100
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	53'885.79	59'100	-5'214	55'956.73	-2'071
31000.00 Matériel de bureau	60.80	100	-39	0.00	61
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	32.00	500	-468	0.00	32
31010.01 Produits de nettoyages	1'959.70	2'000	-40	1'445.40	514
31010.02 Carburants	689.80	1'200	-510	626.70	63
31020.00 Imprimés, publications	47.95	0	48	0.00	48
31020.02 Publications et annonces	0.00	300	-300	0.00	0
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	300	-300	1'261.65	-1'262
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	717.00	800	-83	1'743.15	-1'026
31120.00 Acquisition de vêtements, linges, rideaux	1'889.50	3'100	-1'211	2'184.70	-295
31130.00 Matériel informatique	0.00	300	-300	0.00	0
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	1'463.75	200	1'264	142.69	1'321
31200.01 Chauffage	16'921.10	16'800	121	14'794.10	2'127
31200.02 Electricité	3'590.99	2'400	1'191	2'661.45	930

31300.80	Ce compte englobe notamment le contrat de maintenance pour l'entretien de l'ascenseur et celui pour l'abonnement et la location de lignes téléphoniques du système de détection incendie. L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise.
31510.00	Ce compte englobe, entre autres dépenses, le coût des services d'entretien du véhicule du Service de conciergerie.
31440.00	Un crédit budgétaire de 4'900 fr. a été octroyé par le Conseil général le 09 avril 2025 pour des travaux de sécurité.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs (545 fr.). En 2025, seule la part liée à l'entretien matériel est comptabilisé dans le 31530.00. Les licences logicielles sont comptabilisées dans le 31180.00.
39400.00	Les intérêts de la dette communale sont répartis dans les chapitres concernés proportionnellement à la valeur résiduelle des actifs qui les composent. Le total des intérêts de la dette dont nous nous sommes acquittés en 2025 s'élève à 156'985 fr., dont 3.88 % sont imputés dans ce chapitre.
42406.24	Les principales recettes figurant dans ce compte proviennent des redevances communales pour l'usage du domaine public facturées aux consommateurs d'électricité par l'intermédiaire des fournisseurs actifs dans notre Commune, à savoir Eli10 SA et Groupe E SA. Les autres recettes figurant dans ce compte émanent des taxes d'hivernage de bateaux à terre et de diverses utilisations du domaine public comme les terrasses des établissements publics ou des chantiers privés, par exemple.
42500.00	Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques du bâtiment administratif qui est injecté dans le réseau. En 2025, une baisse de prix de rachat ainsi qu'une panne du système durant une partie de l'année expliquent la baisse de production par rapport à 2024.
43090.00	On trouve dans ce compte la recette du « forfait annuel de conciergerie » pour l'entretien de l'immeuble de l'Impasse du Carraz 1 (2'880 fr.).
46311.00	Le « contrat-formation » est une mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis agents d'exploitation, les entreprises perçoivent un montant annuel de 5'000 fr. par apprenti.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31200.03 Eau	986.90	1'100	-113	1'001.15	-14
31200.04 Déchets	685.80	500	186	485.80	200
31300.00 Prestations de services de tiers	1'162.00	4'700	-3'538	0.00	1'162
31300.03 Téléphones	446.75	500	-53	365.90	81
31300.80 Contrats de maintenance	9'702.50	9'500	203	9'974.24	-272
31340.01 Assurances choses et RC	955.50	900	56	938.25	17
31340.02 Primes d'assurances véhicules	831.45	1'000	-169	822.35	9
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	2'285.90	2'200	86	2'285.90	0
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	1'372.80	1'400	-27	1'372.90	0
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	425.75	500	-74	425.75	0
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	6'151.25	4'700	1'451	10'235.00	-4'084
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	0.00	500	-500	273.85	-274
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	881.00	900	-19	1'077.80	-197
31530.00 Entretien du matériel informatique	545.00	2'000	-1'455	1'838.00	-1'293
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	0.00	400	-400	0.00	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	80.60	300	-219	0.00	81
33 Amortissements du patrimoine administratif	69'200.00	69'200	0	69'200.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	69'200.00	69'200	0	69'200.00	0
39 Imputations internes	6'087.14	6'600	-513	7'501.33	-1'414
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	6'087.14	6'600	-513	7'501.33	-1'414
42 Taxes	-146'872.61	-172'700	25'827	-158'266.60	11'394
42406.24 Taxe d'utilisation du domaine public	-146'137.02	-169'700	23'563	-153'670.35	7'533
42500.00 Ventes	-735.59	-3'000	2'264	-2'882.90	2'147
42600.00 Remboursements de tiers	0.00	0	0	-1'713.35	1'713
43 Revenus divers	-2'880.00	-2'900	20	-3'680.00	800
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-2'880.00	-2'900	20	-3'680.00	800
46 Revenus de transfert	-5'000.00	-5'000	0	-5'000.00	0
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-5'000.00	-5'000	0	-5'000.00	0

11100 Sécurité communale

- 30100.00 et suivants Les rapports de services de l'assistant de sécurité publique ont pris fin courant 2024.
- 31020.02 Nous comptabilisons principalement dans cette rubrique les frais de publication des éventuels arrêtés de circulation pris par le Conseil communal.
- 31300.10 A certaines occasions, nous faisons appel à une entreprise de sécurité (par exemple lors de la célébration de la Fête nationale). Les rapports de services de l'assistant de sécurité publique ayant pris fin courant 2024, nous avons confié à une société de surveillance privée la tâche de notifier les commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites. Pour l'année 2025, la somme qui nous a été facturée pour cette tâche s'est élevée à 38'332 fr.
- 31530.00 Le coût d'entretien de l'application relative aux amendes d'ordres (code QR) s'est élevé à 889 fr.
- 36120.00 Vu l'absence prolongée de l'assistant de sécurité publique, nous avons conclu à titre provisoire un mandat de prestations avec à la Ville de Neuchâtel dès juillet 2023 pour assumer diverses tâches de sécurité publique. Ce mandat a été formalisé par une délégation permanente de ces tâches à la Ville de Neuchâtel dès le 1^{er} octobre 2024.
- 42600.00 On trouve dans cette rubrique la rémunération versée par le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) pour les retraits de plaques qui sont confiée à la Commune (1'200 fr.).
- 42700.00 On trouve dans cette rubrique le produit des amendes qui font l'objet d'une dénonciation de notre part au Service de la justice (bureau de créances judiciaires), qui se charge de recouvrer pour notre compte le produit des amendes, puis nous en rétrocède le 75 %.
- 46110.03 On trouve ici l'indemnité de l'Etat versée à la Commune pour les notifications de commandements de payer émis par les Offices de poursuites et faillites.

14000 Questions juridiques

- 31320.00 Il s'agit des honoraires du juriste conseil à qui des mandats sont ponctuellement confiés. Il est toutefois difficile d'estimer à l'avance le nombre de dossier que nous devons lui soumettre. Les honoraires pour les conseils juridiques en matière de police des constructions sont comptabilisés dans le chapitre « 79000 – Aménagement du territoire ».
- 31340.00 Nous avons conclu un contrat d'assurance de protection juridique, dans le but de diminuer le coût des honoraires d'avocats auxquels nous devons parfois faire appel pour défendre les intérêts de la Commune.

14001 Police des habitants

- 31051.00 Une manifestation d'accueil des nouveaux habitants et des personnes naturalisées dans l'année écoulée est organisée une fois l'an pour leur présenter brièvement la Commune.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE		503'941.06	531'100	-27'159	477'480.63	26'460
Charges		842'340.66	888'800	-46'459	839'558.23	2'782
Revenus		-338'399.60	-357'700	19'300	-362'077.60	23'678
11	Sécurité publique	105'801.80	114'500	-8'698	86'228.45	19'573
Charges		174'758.80	185'600	-10'841	175'994.95	-1'236
Revenus		-68'957.00	-71'100	2'143	-89'766.50	20'810
11100	Sécurité communale	105'801.80	114'500	-8'698	86'228.45	19'573
30	Charges de personnel	0.00	0	0	56'716.40	-56'716
30100.00	Salaires du personnel	0.00	0	0	54'402.90	-54'403
30108.00	Variation provision HS + VAC	0.00	0	0	-4'038.55	4'039
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	0	0	160.00	-160
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	0.00	0	0	3'267.60	-3'268
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	0.00	0	0	2'112.90	-2'113
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	0.00	0	0	27.60	-28
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	0.00	0	0	-627.55	628
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	0.00	0	0	1'036.70	-1'037
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0.00	0	0	47.45	-47
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	0.00	0	0	98.20	-98
30593.00	Fonds formation apprentis	0.00	0	0	229.15	-229
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	43'495.30	48'000	-4'505	55'459.64	-11'964
31020.02	Publications et annonces	1'958.70	1'000	959	2'525.00	-566
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	0	0	6.49	-6
31300.03	Téléphones	0.00	0	0	138.40	-138
31300.10	Frais de société surveillance	40'507.05	46'500	-5'993	51'264.95	-10'758
31340.01	Assurances choses et RC	139.85	0	140	137.30	3
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	0.00	500	-500	0.00	0
31530.00	Entretien du matériel informatique	889.70	0	890	1'387.50	-498
36	Charges de transfert	130'963.50	137'300	-6'337	63'518.91	67'445
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	130'963.50	137'300	-6'337	63'518.91	67'445
39	Imputations internes	300.00	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300.00	300	0	300.00	0
42	Taxes	-26'345.00	-31'100	4'755	-43'126.50	16'782
42100.00	Emoluments administratifs	-100.00	-100	0	0.00	-100
42500.00	Ventes	0.00	0	0	-2'999.00	2'999
42600.00	Remboursements de tiers	-1'200.00	-1'000	-200	-1'400.00	200
42700.00	Part sur amendes de police	-25'045.00	-30'000	4'955	-38'727.50	13'683
46	Revenus de transfert	-42'612.00	-40'000	-2'612	-46'640.00	4'028
46110.03	Dédommag. pour notification de poursuites	-42'612.00	-40'000	-2'612	-46'640.00	4'028
14	Questions juridiques	25'406.40	17'500	7'906	7'484.99	17'921
Charges		50'810.60	72'500	-21'689	44'433.29	6'377
Revenus		-25'404.20	-55'000	29'596	-36'948.30	11'544
14000	Questions juridiques	13'016.40	7'800	5'216	-2'921.85	15'938
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	13'016.40	7'800	5'216	6'624.75	6'392
31320.00	Honoraires de conseillers externes	10'324.00	5'000	5'324	4'190.05	6'134
31340.00	Primes d'assurances	2'692.40	2'800	-108	2'434.70	258
42	Taxes	0.00	0	0	-9'546.60	9'547
42600.00	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-9'546.60	9'547
14001	Police des Habitants	-18'713.30	-24'700	5'987	-19'542.91	830
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'387.40	1'500	-113	1'936.19	-549
31051.00	Frais de réceptions	1'387.40	1'500	-113	1'915.49	-528
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	20.70	-21

36010.02	Dans ce compte, nous comptabilisons les émoluments dus à l'Etat pour l'établissement de permis de séjour ou de travail pour les étrangers résidant dans notre village. Ces émoluments étaient facturés aux titulaires des permis dans la rubrique 42100.05, ci-dessous. Cependant, depuis le 1 ^{er} octobre 2023, le Service des migrations (SMIG) facture ces émoluments directement aux administrés ou aux entreprises s'agissant des permis « G ».
36110.14	Le 65 % des émoluments encaissés pour l'établissement de cartes d'identités est reversé à l'Etat. L'encaissement desdits émoluments figure sous la rubrique 42100.06 ci-après.
42100.05	Dans ce compte figurent les émoluments perçus pour l'établissement des permis de séjour ou de travail pour les étrangers (voir commentaire du compte 36010.02 ci-dessus), ainsi que l'encaissement de diverses attestations établies par le Contrôle des habitants. Les attestations liées aux permis G ne sont plus refacturées, celles-ci étant désormais directement facturées par l'Etat.
42100.06	Voir commentaire du compte 36110.14 ci-dessus.

14060 Etat civil régional

36120.01	Le coût global de l'arrondissement d'état civil de Boudry est réparti à raison de 90 % sur la base du nombre d'habitants et de 10 % sur la base du nombre d'originaires de chaque commune. Précédemment, cette répartition était basée sur un montant forfaitaire par commune équivalent à 10 % du coût brut et le solde, soit 90 %, réparti au prorata du nombre d'habitants.
----------	--

15000 Service du feu

31180.00	Dès 2025, les licences logiciels du SIEN sont imputées dans le compte 31180.00 plutôt que dans le compte 31530.00.
31300.03	On trouve ici le coût des abonnements Swisscom des quatre tablettes informatiques des membres de la Commission du feu et de la sécurité publique.
31300.80	L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise.
31320.00	Les frais d'expertises de la commission du feu sont imputés dans ce compte et refacturés via le compte 43090.00.
36120.03	Il s'agit de la part de notre Commune aux charges du Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 15000 « Service du feu » représente 2.47 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42500.00	Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques qui est injecté dans le réseau.
44390.00	On trouve ici le produit de la refacturation des charges au locataire (gaz, électricité et eau).
44700.00	On trouve dans ce compte le revenu de la location du hangar du feu du chemin des Rochettes 10.

16100 Stand de tir

Pas de commentaires.

31690.00	Nous versons au Canton un montant de 7'000 fr. pour l'utilisation des installations de tir de Bôle.
36360.00	Il s'agit de la subvention versée à la Noble Compagnie des Mousquetaires de Cortaillod.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
36	Charges de transfert	5'303.50	28'800	-23'497	5'922.60	-619
36010.02	Contrôle des habitants part Etat	173.40	21'000	-20'827	1'524.80	-1'351
36110.14	Redevance Office de la population	5'130.10	7'800	-2'670	4'397.80	732
42	Taxes	-25'404.20	-55'000	29'596	-27'401.70	1'998
42100.04	Finances-agrégations et naturalisations	-950.00	-1'000	50	-850.00	-100
42100.05	Emoluments Police des habitants	-15'144.20	-42'000	26'856	-17'626.70	2'483
42100.06	Emoluments cartes d'identité	-9'310.00	-12'000	2'690	-8'925.00	-385
14060	Etat civil régional	31'103.30	34'400	-3'297	29'949.75	1'154
36	Charges de transfert	31'103.30	34'400	-3'297	29'949.75	1'154
36120.01	Emoluments état civil de district	31'103.30	34'400	-3'297	29'949.75	1'154
15	Service du feu	221'849.89	224'100	-2'250	216'664.47	5'185
	Charges	376'501.09	378'900	-2'399	373'568.27	2'933
	Revenus	-154'651.20	-154'800	149	-156'903.80	2'253
15000	Service du feu	221'849.89	224'100	-2'250	216'664.47	5'185
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	52'871.36	44'800	8'071	45'668.40	7'203
31130.00	Matériel informatique	0.00	500	-500	64.85	-65
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	2'735.00	700	2'035	0.00	2'735
31200.01	Chauffage	7'664.00	13'900	-6'236	11'016.15	-3'352
31200.02	Electricité	11'704.60	8'500	3'205	12'582.30	-878
31200.03	Eau	2'035.05	2'000	35	1'916.30	119
31300.03	Téléphones	396.00	500	-104	365.00	31
31300.80	Contrats de maintenance	5'356.01	3'700	1'656	3'984.90	1'371
31320.00	Honoraires de conseillers externes	5'040.00	1'500	3'540	0.00	5'040
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'494.80	1'500	-5	1'494.80	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	1'054.85	1'100	-45	1'071.00	-16
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	14'301.05	8'200	6'101	9'497.10	4'804
31530.00	Entretien du matériel informatique	1'090.00	2'700	-1'610	3'676.00	-2'586
33	Amortissements du patrimoine administratif	40'100.00	39'500	600	42'000.00	-1'900
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	40'100.00	39'500	600	42'000.00	-1'900
36	Charges de transfert	279'653.95	290'400	-10'746	281'156.85	-1'503
36120.03	Part communale au Syndicat du feu	279'653.95	290'400	-10'746	281'156.85	-1'503
39	Imputations internes	3'875.78	4'200	-324	4'743.02	-867
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'875.78	4'200	-324	4'743.02	-867
42	Taxes	-14'971.55	-18'000	3'028	-18'894.15	3'923
42500.00	Ventes	-14'971.55	-18'000	3'028	-18'894.15	3'923
43	Revenus divers	-4'920.00	0	-4'920	-510.00	-4'410
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-4'920.00	0	-4'920	-510.00	-4'410
44	Revenus financiers	-134'759.65	-136'800	2'040	-137'499.65	2'740
44390.00	Remboursement de charges	-26'759.65	-28'800	2'040	-29'499.65	2'740
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-108'000.00	-108'000	0	-108'000.00	0
16	Défense	150'882.97	175'000	-24'117	167'102.72	-16'220
	Charges	240'270.17	251'800	-11'530	245'561.72	-5'292
	Revenus	-89'387.20	-76'800	-12'587	-78'459.00	-10'928
16100	Stand de tir	6'610.00	8'300	-1'690	8'300.00	-1'690
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'000.00	7'000	0	7'000.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	7'000.00	7'000	0	7'000.00	0
36	Charges de transfert	420.00	1'300	-880	1'300.00	-880
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	420.00	1'300	-880	1'300.00	-880

16101 Défense nationale militaire / abri STPA

- 31200.01 et suivants Les coûts de chauffage et d'éclairage du cantonnement sont directement liés au taux d'occupation des locaux (voir rubrique 44700.00 ci-dessous), ainsi qu'aux conditions climatiques de l'année écoulée.
- 33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 52'000 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16101 « Défense nationale / abri militaire » représente 2,70 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44700.00 Il s'agit des revenus des locations du cantonnement.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

16200 Protection civile

- 36110.00 Conformément à la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et la protection civile, les frais de fonctionnement des OPC régionales sont assumés par les Communes à raison d'un montant forfaitaire par habitant, qui alimente un fonds cantonal. Cette contribution s'élève à 13 fr. 50 par habitant.
- 45000.00 Un montant de 6'000.- est prélevable sur la réserve liée aux taxes d'exemption pour locaux de protection civile en compensation de la participation aux frais de la PCi.

16201 Poste sanitaire (Cure 14)

- 33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 14'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16201 « Poste sanitaire » représente 0,75 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44700.00 Trois abris sont loués à des groupes musicaux ou à des particuliers, au prix forfaitaire de 100 fr. par mois chacun.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

16202 Poste de commandement (Coteaux 3)

Pas de commentaires.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
43	Revenus divers	-810.00	0	-810	0.00	-810
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-810.00	0	-810	0.00	-810
16101	Défense nationale militaire / abri STPA	67'141.59	77'100	-9'958	67'859.98	-718
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	18'567.30	24'700	-6'133	14'997.60	3'570
31010.01	Produits de nettoyages	214.30	800	-586	234.00	-20
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31200.01	Chauffage	5'020.10	7'000	-1'980	3'908.25	1'112
31200.02	Electricité	5'192.85	3'900	1'293	4'401.70	791
31200.03	Eau	3'355.60	2'000	1'356	1'949.55	1'406
31200.04	Déchets	307.80	300	8	311.80	-4
31300.03	Téléphones	305.10	300	5	304.30	1
31300.80	Contrats de maintenance	635.65	0	636	0.00	636
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'773.25	1'700	73	1'773.25	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	788.45	800	-12	797.35	-9
31370.01	Taxes de séjours	294.40	1'400	-1'106	1'302.40	-1'008
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	634.35	5'000	-4'366	0.00	634
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	45.45	500	-455	15.00	30
33	Amortissements du patrimoine administratif	104'600.00	104'600	0	104'600.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	103'900.00	103'900	0	103'900.00	0
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	700.00	700	0	700.00	0
39	Imputations internes	4'236.49	4'600	-364	5'427.78	-1'191
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'236.49	4'600	-364	5'427.78	-1'191
44	Revenus financiers	-8'262.20	-4'800	-3'462	-5'165.40	-3'097
44391.00	Autres remboursements de tiers	-3.00	0	-3	-114.00	111
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-8'259.20	-4'800	-3'459	-5'051.40	-3'208
48	Revenus extraordinaires	-52'000.00	-52'000	0	-52'000.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-52'000.00	-52'000	0	-52'000.00	0
16200	Protection civile	58'894.50	65'100	-6'206	64'773.00	-5'879
36	Charges de transfert	64'894.50	65'100	-206	64'773.00	122
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	64'894.50	65'100	-206	64'773.00	122
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-6'000.00	0	-6'000	0.00	-6'000
45000.00	Prélèvements sur les financements spéciaux de..	-6'000.00	0	-6'000	0.00	-6'000
16201	Poste sanitaire (Cure 14)	16'476.91	16'400	77	17'988.64	-1'512
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'502.65	4'300	203	5'683.80	-1'181
31200.02	Electricité	3'574.75	3'100	475	4'304.80	-730
31200.03	Eau	156.50	200	-44	151.75	5
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	493.55	500	-6	493.55	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	193.35	200	-7	191.00	2
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	84.50	300	-216	542.70	-458
33	Amortissements du patrimoine administratif	28'900.00	28'900	0	28'900.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	28'900.00	28'900	0	28'900.00	0
39	Imputations internes	1'174.26	1'300	-126	1'504.84	-331
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'174.26	1'300	-126	1'504.84	-331
44	Revenus financiers	-3'600.00	-3'600	0	-3'600.00	0
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'600.00	-3'600	0	-3'600.00	0
48	Revenus extraordinaires	-14'500.00	-14'500	0	-14'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-14'500.00	-14'500	0	-14'500.00	0
16202	Poste de commandement (Coteaux 3)	429.80	4'500	-4'070	4'033.45	-3'604

16203 Poste d'attente (Draizes 23)

44700.00 Le poste d'attente est occasionnellement loué par des associations locales ou des particuliers.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'900.00	3'800	-1'900	4'033.45	-2'133
31200.01	Chauffage	1'900.00	3'700	-1'800	3'000.00	-1'100
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	100	-100	1'033.45	-1'033
44	Revenus financiers	-1'470.20	700	-2'170	0.00	-1'470
44391.00	Autres remboursements de tiers	-85.00	0	-85	0.00	-85
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'385.20	700	-2'085	0.00	-1'385
16203	Poste d'attente (Draizes 23)	1'330.17	3'600	-2'270	4'147.65	-2'817
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'074.97	6'200	-2'125	7'341.25	-3'266
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	100	-100	0.00	0
31010.01	Produits de nettoyages	116.00	200	-84	32.00	84
31200.02	Electricité	902.90	1'500	-597	2'472.30	-1'569
31200.03	Eau	720.85	1'300	-579	1'775.40	-1'055
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'022.00	1'000	22	1'022.00	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	922.82	900	23	957.95	-35
31370.01	Taxes de séjours	390.40	900	-510	1'081.60	-691
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	300	-300	0.00	0
44	Revenus financiers	-2'744.80	-2'600	-145	-3'193.60	449
44391.00	Autres remboursements de tiers	-52.00	0	-52	0.00	-52
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-2'692.80	-2'600	-93	-3'193.60	501

21110	Cycle 1 (cycle élémentaire, de la première à la quatrième année)
31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année et qui ne sont pas pris en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES). Un nouvel arrêté du Conseil Communal est entré en vigueur le 1 ^{er} mai 2025 avec une prise en charge des bilans orthophoniques et une adaptation aux tarifs en vigueur au niveau cantonal.
36120.05	On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux charges du Cercle scolaire régional Les Cerisiers pour le cycle 1. La variation par rapport au budget est principalement liée à une erreur de paramétrage par le canton des salaires des enseignants dans le budget 2025 du syndicat. De plus, le Grand Conseil a libéré certains échelons de la grille salariale.
21200	Cycle 2 (degré primaire, de la cinquième à la huitième année)
31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année et qui ne sont pas pris en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES). Un nouvel arrêté du Conseil Communal est entré en vigueur le 1 ^{er} mai 2025 avec une prise en charge des bilans orthophoniques et une adaptation aux tarifs en vigueur au niveau cantonal.
36120.05	On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux charges du Cercle scolaire régional Les Cerisiers pour le cycle 2. La variation par rapport au budget est principalement liée à une erreur de paramétrage par le canton des salaires des enseignants dans le budget 2025 du syndicat. De plus, le Grand Conseil a libéré certains échelons de la grille salariale.
21300	Cycle 3 (degré secondaire, de la neuvième à la onzième année)
31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année et qui ne sont pas pris en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES). Un nouvel arrêté du Conseil Communal est entré en vigueur le 1 ^{er} mai 2025 avec une prise en charge des bilans orthophoniques et une adaptation aux tarifs en vigueur au niveau cantonal.
36120.05	On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux charges du Cercle scolaire régional Les Cerisiers pour le cycle 3. Concernant le cycle 3, le coût par élève augmente également entre le budget et les comptes 2025, mais est compensé par nombre d'élève de Cortaillod plus faible qu'initialement estimé.
31610.00	La Commune prend à sa charge le coût de la mise à disposition de la salle polyvalente Cort'Agora au Cercle scolaire régional Les Cerisiers à l'occasion de sa cérémonie de fin d'année scolaire.
21700	Bâtiments scolaires
31200.01	Les installations de chauffage du collège du Coq d'Or chauffent également le collège des Corneilles, le Temple, la Maison de paroisse et l'Hôtel de commune. La facturation de cette prestation figure dans la rubrique 44790.00 ci-dessous. Dès août 2025, le nouveau chauffage du collège est entré en service.
31300.80	On trouve principalement dans ce compte le coût des contrats de maintenance et d'abonnements des centrales « feu » des collèges, du contrôle des toitures des collèges et du contrôle des installations solaires thermiques du Collège des Corneilles. L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise.
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 217'900 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après). L'investissement du chauffage à distance du collège est activé et amorti au prorata dès août 2025 et correspond à une charge de 15'600 fr. (37'440 fr./année complète)
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 21700 « Bâtiments scolaires du cycle 1 et 2 » représente 13.97 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
FORMATION		6'507'337.31	6'339'400	167'937	6'341'991.60	165'346
Charges		6'765'784.80	6'604'000	161'785	6'650'047.25	115'738
Revenus		-258'447.49	-264'600	6'153	-308'055.65	49'608
21	Scolarité obligatoire	6'420'877.05	6'249'800	171'077	6'285'648.83	135'228
Charges		6'679'324.54	6'514'400	164'925	6'593'704.48	85'620
Revenus		-258'447.49	-264'600	6'153	-308'055.65	49'608
21110	Cycle 1	1'149'955.69	1'047'600	102'356	1'125'612.05	24'344
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'027.95	700	2'328	556.50	2'471
31300.21	Orthophonie, logopédie	2'676.70	700	1'977	259.20	2'418
31990.00	Autres charges d'exploitation	351.25	0	351	297.30	54
36	Charges de transfert	1'146'927.74	1'046'900	100'028	1'125'055.55	21'872
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'146'927.74	1'046'900	100'028	1'125'055.55	21'872
21200	Cycle 2	1'807'136.19	1'680'700	126'436	1'762'083.82	45'052
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'200.85	1'000	1'201	748.80	1'452
31300.21	Orthophonie, logopédie	1'900.85	1'000	901	748.80	1'152
31990.00	Autres charges d'exploitation	300.00	0	300	0.00	300
36	Charges de transfert	1'804'935.34	1'679'700	125'235	1'761'335.02	43'600
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'804'935.34	1'679'700	125'235	1'761'335.02	43'600
21300	Cycle 3	2'709'759.11	2'736'500	-26'741	2'588'133.71	121'625
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'249.10	3'300	-51	2'763.00	486
31300.21	Orthophonie, logopédie	774.10	500	274	288.00	486
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	2'475.00	2'800	-325	2'475.00	0
36	Charges de transfert	2'706'510.01	2'733'200	-26'690	2'585'370.71	121'139
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	2'706'510.01	2'733'200	-26'690	2'585'370.71	121'139
21700	Bâtiments scolaires	719'429.21	746'300	-26'871	776'909.00	-57'480
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	198'523.02	245'400	-46'877	253'738.99	-55'216
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	139.00	300	-161	105.05	34
31010.01	Produits de nettoyage	11'135.43	12'500	-1'365	8'626.65	2'509
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	4'348.10	5'300	-952	741.55	3'607
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'098.00	1'800	-702	6'155.70	-5'058
31110.03	Equipements sportifs	413.35	1'000	-587	0.00	413
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	90.00	0	90	0.00	90
31200.01	Chauffage	89'221.85	110'000	-20'778	134'999.35	-45'778
31200.02	Electricité	14'870.10	13'900	970	19'329.60	-4'460
31200.03	Eau	6'316.65	6'700	-383	6'251.80	65
31200.04	Déchets	1'787.45	2'400	-613	1'863.25	-76
31300.80	Contrats de maintenance	14'602.15	16'000	-1'398	13'779.16	823
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	10'263.70	9'700	564	10'263.70	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	7'775.77	7'200	576	7'725.75	50
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	34'842.02	55'000	-20'158	43'028.08	-8'186
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	1'055.50	1'600	-545	820.50	235
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	514.05	1'500	-986	48.85	465
31990.00	Autres charges d'exploitation	49.90	500	-450	0.00	50
33	Amortissements du patrimoine administratif	757'418.65	741'800	15'619	757'600.00	-181
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	757'418.65	741'200	16'219	757'600.00	-181
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	0.00	600	-600	0.00	0
38	Charges extraordinaires	0.00	0	0	45'012.85	-45'013
38790.00	Amort. complém. de dépenses d'investissements	0.00	0	0	45'012.85	-45'013
39	Imputations internes	21'935.03	23'700	-1'765	28'612.81	-6'678
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	21'935.03	23'700	-1'765	28'612.81	-6'678

42500.00	Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du collège des Corneilles ont permis de réinjecter du courant électrique dans le réseau pour une valeur de 12'081 fr. La baisse par rapport à 2024 s'explique par la baisse du tarif de reprise.
44700.00	L'aula du collège des Corneilles est louée en soirée au chœur mixte l'Echo du Vignoble et à des orchestres. En outre, la location de locaux dans le collège des Noisetiers à des infirmières à domicile indépendantes nous rapporte annuellement 2'400 fr.
44790.00	Il s'agit de la part des frais de chauffage facturée pour les bâtiments raccordés au chauffage des collèges, à savoir : l'Hôtel de Commune, la Maison de paroisse, le Temple, la bibliothèque et un abri de protection civile (Po Cdmt).
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

21921 Patrouilleurs scolaires

30100.00	Quatre patrouilleurs se partagent les trois sites surveillés, à savoir bas de la rue de la Fin, carrefour Courtils / Pièces-Chaperons / Cure et collège du Coq d'Or.
----------	--

22000 Ecoles spéciales

36140.00	Aucun élève de Cortaillod n'a suivi les cours de l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel en 2025.
----------	---

23000 Formation professionnelle initiale

31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).
----------	--



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
42	Taxes	-12'081.20	-14'000	1'919	-15'518.35	3'437
42500.00	Ventes	-12'081.20	-14'000	1'919	-14'318.35	2'237
42600.00	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-1'200.00	1'200
44	Revenus financiers	-28'466.29	-32'700	4'234	-29'624.45	1'158
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-5'262.49	-5'200	-62	-5'630.00	368
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-23'203.80	-27'500	4'296	-23'994.45	791
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	-45'012.85	45'013
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	0	0	-45'012.85	45'013
48	Revenus extraordinaires	-217'900.00	-217'900	0	-217'900.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-217'900.00	-217'900	0	-217'900.00	0
21921	Patrouilleurs scolaires	34'596.85	38'700	-4'103	32'910.25	1'687
30	Charges de personnel	34'519.50	38'000	-3'481	32'702.80	1'817
30100.00	Salaires du personnel	31'642.60	34'800	-3'157	30'098.20	1'544
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'443.50	1'700	-257	1'500.85	-57
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	432.55	400	33	514.70	-82
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	416.20	700	-284	432.75	-17
30591.00	Fonds de formation professionnelle	72.80	100	-27	19.70	53
30591.01	Contribution LFAPP	38.25	0	38	0.00	38
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	39.35	100	-61	41.00	-2
30593.00	Fonds formation apprentis	0.00	200	-200	95.60	-96
30910.00	Recrutement du personnel	434.25	0	434	0.00	434
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	77.35	700	-623	207.45	-130
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	0.00	500	-500	32.05	-32
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	100	-100	99.45	-99
31340.01	Assurances choses et RC	77.35	100	-23	75.95	1
22	Ecoles spéciales	0.00	9'000	-9'000	3'850.00	-3'850
	Charges	0.00	9'000	-9'000	3'850.00	-3'850
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
22000	Ecoles spéciales	0.00	9'000	-9'000	3'850.00	-3'850
36	Charges de transfert	0.00	9'000	-9'000	3'850.00	-3'850
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	0.00	9'000	-9'000	3'850.00	-3'850
23	Formation professionnelle initiale	86'460.26	80'600	5'860	52'492.77	33'967
	Charges	86'460.26	80'600	5'860	52'492.77	33'967
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
23000	Formation professionnelle initiale	86'460.26	80'600	5'860	52'492.77	33'967
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	115.20	500	-385	172.80	-58
31300.21	Orthophonie, logopédie	115.20	500	-385	172.80	-58
36	Charges de transfert	86'345.06	80'100	6'245	52'319.97	34'025
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	0.00	1'700	-1'700	0.00	0
36370.01	Bourses d'études	86'345.06	78'400	7'945	52'319.97	34'025

31100	Musées et arts plastiques
36350.00	La cotisation annuelle que nous avons versé à l'Association de la Maison de la Nature Neuchâteloise s'élève à 150 fr.
36350.01	La subvention que nous versons au Musée de la vigne et du vin s'élève à 45 centimes par habitant.
32100	Bibliothèque
30100.00	La bibliothèque publique, située dans le collège des Corneilles, occupe une personne à temps partiel.
31990.00	Dans ce compte figure le coût des différentes manifestations et animations prévues dans la bibliothèque durant l'année.
36340.00	La participation annuelle de notre Commune aux charges de fonctionnement du Bibliobus est, comme l'année passée, de 7 fr. par habitant.
36350.00	Des subventions ou dons sont accordés ponctuellement à diverses associations et groupes culturels.
32200	Concerts et théâtre
31300.00	Lors de l'établissement du budget 2024, nous escomptions devoir supporter le coût de 100 « Pass'Jeune » du Théâtre du Passage, qui nous auraient été facturés 10 fr. l'unité. Au final, deux factures totalisant 90 fr. nous ont été envoyées.
31300.80	On trouve ici le coût du contrat de maintenance de la toiture du bâtiment des Coteaux 23.
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 8'400 fr., est neutralisé par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES		659'301.21	692'000	-32'699	-576'479.20	1'235'780
Charges		1'174'185.98	1'206'200	-32'014	1'268'306.99	-94'121
Revenus		-514'884.77	-514'200	-685	-1'844'786.19	1'329'901
31	Héritage culturel	2'313.15	2'700	-387	2'309.10	4
	Charges	2'313.15	2'700	-387	2'309.10	4
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
31100	Musées et arts plastiques	2'313.15	2'700	-387	2'309.10	4
36	Charges de transfert	2'313.15	2'700	-387	2'309.10	4
36350.00	Subventions aux entreprises privées	150.00	500	-350	150.00	0
36350.01	Subvention Musée de la vigne et du vin	2'163.15	2'200	-37	2'159.10	4
32	Culture, autres	163'781.20	188'700	-24'919	167'345.67	-3'564
	Charges	173'401.20	198'400	-24'999	176'945.67	-3'544
	Revenus	-9'620.00	-9'700	80	-9'600.00	-20
32100	Bibliothèques	58'716.75	63'500	-4'783	57'685.99	1'031
30	Charges de personnel	21'205.40	22'000	-795	20'057.05	1'148
30100.00	Salaires du personnel	19'390.75	19'600	-209	18'335.20	1'056
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'277.95	1'600	-322	1'208.25	70
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	35.00	100	-65	39.20	-4
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	368.45	400	-32	348.40	20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	43.00	100	-57	15.95	27
30591.01	Contribution LFAPP	55.30	0	55	0.00	55
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	34.95	100	-65	32.95	2
30593.00	Fonds formation apprentis	0.00	100	-100	77.10	-77
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'662.35	5'300	-2'638	2'842.94	-181
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	300	-300	62.20	-62
31020.02	Publications et annonces	0.00	500	-500	0.00	0
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	19.95	100	-80	10.50	9
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	100	-100	25.94	-26
31200.01	Chauffage	700.00	1'300	-600	1'100.00	-400
31200.02	Electricité	400.00	700	-300	600.00	-200
31300.03	Téléphones	105.20	200	-95	86.00	19
31340.01	Assurances choses et RC	47.15	100	-53	46.30	1
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'390.05	2'000	-610	912.00	478
33	Amortissements du patrimoine administratif	700.00	600	100	700.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	700.00	600	100	700.00	0
36	Charges de transfert	34'149.00	35'600	-1'451	34'086.00	63
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	33'649.00	34'800	-1'151	33'586.00	63
36350.00	Subventions aux entreprises privées	500.00	800	-300	500.00	0
32200	Concerts et théâtre (général)	95'674.45	106'500	-10'826	99'266.48	-3'592
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'755.11	13'100	-6'345	10'968.11	-4'213
31020.02	Publications et annonces	0.00	200	-200	0.00	0
31200.01	Chauffage	1'918.85	2'000	-81	1'793.40	125
31200.02	Electricité	4'113.25	6'500	-2'387	8'368.15	-4'255
31200.03	Eau	123.25	200	-77	137.50	-14
31300.00	Prestations de services de tiers	50.00	500	-450	90.00	-40
31300.80	Contrats de maintenance	137.30	200	-63	162.96	-26
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	336.80	400	-63	336.80	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	75.66	100	-24	79.30	-4
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'800.00	16'800	0	16'800.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	16'800.00	16'800	0	16'800.00	0
36	Charges de transfert	81'038.45	85'500	-4'462	80'225.64	813

36120.06	Il s'agit de la part de Cortaillod aux frais de fonctionnement du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (SITRN). Selon l'article 45 du règlement du SITRN, les Communes membres se répartissent entre elles les charges au moyen d'un facteur établi pour chaque Commune, que l'on obtient en multipliant le nombre d'habitants par un coefficient de pondération tenant compte de l'éloignement par rapport aux installations et aux liaisons offertes par les transports publics.
36350.00	Des subventions ou des dons sont accordés ponctuellement à diverses associations et groupes culturels. Le Théâtre du Pommier à Neuchâtel a bénéficié d'une subvention de 1'000 fr.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 32200 « Concerts et théâtre » représente 0,43 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44700.00	Un vigneron loue un petit hangar au rez du bâtiment de la rue des Coteaux 23, au prix de 100 fr. par mois, pour y entreposer du matériel.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

32900 Culture et promotion

36360.00	En plus des divers dons ou subventions accordés ponctuellement, cette rubrique comporte la participation communale à la Marche du 1 ^{er} Mars (200 fr.), aux feux d'artifice de la fête nationale (5'000 fr.) et à l'installation d'une sonorisation professionnelle à cette occasion (750 fr.), ainsi que notre soutien au « Passeport Vacances » pour les jeunes (360 fr.).
36370.00	On trouve dans cette rubrique le don accordé par la Commune au Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) pour participer au financement des prix scolaires remis aux apprentis ayant obtenu les meilleures moyennes.

33210 Téléréseau

Pas de commentaire

34100 Sports (général)

31300.80	On trouve dans ce compte la dépense liée à la maintenance annuelle des appareils de fitness en plein air.
36360.01	Les sportifs et les clubs carcoies qui se sont distingués par leurs performances au cours de l'année écoulée sont récompensés par la remise d'un prix.
36360.03 et suivants	Les subventions allouées aux sociétés sportives sont déterminées conformément à l'arrêté du Conseil communal du 21 juin 1999 fixant les critères d'octroi en fonction du nombre de membres actifs dans la société, du nombre de juniors, de licenciés, et du niveau de participation à des championnats.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
36120.06 Syndicat du théâtre neuchâtelois	73'648.45	71'400	2'248	73'285.64	363
36350.00 Subventions aux entreprises privées	1'000.00	6'000	-5'000	1'000.00	0
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	240.00	1'700	-1'460	0.00	240
36360.10 Subvention à la fanfare	1'250.00	1'300	-50	1'250.00	0
36360.11 Subvention au choeur mixte	2'000.00	2'000	0	2'000.00	0
36360.12 Subvention à la Lanterne Magique	700.00	900	-200	490.00	210
36360.13 Subvention à La Claque	500.00	500	0	500.00	0
36360.15 Subvention à Sons & Musiques Cortaillod	1'700.00	1'700	0	1'700.00	0
39 Imputations internes	680.89	700	-19	872.73	-192
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	680.89	700	-19	872.73	-192
44 Revenus financiers	-1'200.00	-1'200	0	-1'200.00	0
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'200.00	-1'200	0	-1'200.00	0
48 Revenus extraordinaires	-8'400.00	-8'400	0	-8'400.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-8'400.00	-8'400	0	-8'400.00	0
32900 Culture et promotion	9'390.00	18'700	-9'310	10'393.20	-1'003
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	5'300	-5'300	1'673.20	-1'673
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	0	0	600.00	-600
31020.02 Publications et annonces	0.00	300	-300	673.20	-673
31300.00 Prestations de services de tiers	0.00	5'000	-5'000	400.00	-400
36 Charges de transfert	9'410.00	13'500	-4'090	8'720.00	690
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	8'010.00	8'500	-490	7'720.00	290
36360.14 Mérites culturels	600.00	3'000	-2'400	600.00	0
36370.00 Subventions aux personnes physiques	800.00	2'000	-1'200	400.00	400
42 Taxes	-20.00	-100	80	0.00	-20
42500.04 Vente de livres	-20.00	-100	80	0.00	-20
33 Médias	0.00	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
Charges	0.00	0	0	0.00	0
Revenus	0.00	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
33210 Télé réseau	0.00	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
46 Revenus de transfert	0.00	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
46020.00 Quotes-parts aux revenus des communes et de..	0.00	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
34 Sports et loisirs	409'654.27	416'000	-6'346	464'710.24	-55'056
Charges	878'519.04	884'100	-5'581	981'165.73	-102'647
Revenus	-468'864.77	-468'100	-765	-516'455.49	47'591
34100 Sports (général)	78'187.50	52'000	26'188	49'916.85	28'271
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	25'419.85	1'700	23'720	1'621.50	23'798
31300.80 Contrats de maintenance	1'621.50	1'700	-79	1'621.50	0
31340.02 Primes d'assurances véhicules	169.30	0	169	0.00	169
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	290.25	0	290	0.00	290
31990.00 Autres charges d'exploitation	23'338.80	0	23'339	0.00	23'339
36 Charges de transfert	52'767.65	50'300	2'468	48'295.35	4'472
36120.07 Syndicat d'athlétisme (SIAALN)	28'023.35	27'100	923	25'575.35	2'448
36360.01 Mérites sportifs	6'634.30	5'000	1'634	6'700.00	-66
36360.03 Subvention FC Cortaillod	4'130.00	4'800	-670	4'230.00	-100
36360.04 Subvention CEP	4'110.00	4'800	-690	3'830.00	280
36360.05 Subvention Judo Club	7'210.00	5'100	2'110	5'050.00	2'160
36360.07 Subvention Tennis de table	2'000.00	2'000	0	1'770.00	230
36360.09 Subvention Badminton Club	660.00	500	160	640.00	20
36370.00 Subventions aux personnes physiques	0.00	1'000	-1'000	500.00	-500

34105	Centre sportif La Rive
31300.80	On trouve ici le coût de l'abonnement annuel d'entretien du chauffage des bâtiments du terrain de la Rive.
31400.00	En plus des charges d'entretien des terrains par une entreprise spécialisée, on trouve dans ce compte des frais liés notamment à l'achat d'engrais (5'726 fr.), à des travaux de pompage (3'223 fr.) et à la régénération de la fosse de sable (3'369 fr.).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34105 « Centre sportif La Rive » représente 3.09 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44700.00	Le loyer du FC Cortaillod a été fixé à 500 fr. par trimestre.
45110.00	On trouve ici le prélèvement au Fonds à vocation énergétique pour le financement de l'investissement relatif à l'installation de panneaux solaires sur le bâtiment du centre sportif de La Rive.
34110	Port
31430.01	Le faucardage des algues nous ont coûté 4'575 fr., la maintenance de la grue 1'653 fr. la révision du laveur à haute pression 1256 fr.. De plus, 3'382 fr. ont été dépenser suite à une fuite d'hydrocarbure dans le port.
31610.00	L'Association de développement de Cortaillod (ADC) loue à la Commune un local comprenant 2 douches et 2 lavabos qui sont à la disposition des navigateurs. Le prix de location est de 10'800 fr. par an, dont la moitié est comptabilisée dans la rubrique 31610.00 du chapitre 34201 (Plage).
31690.00	On trouve dans cette rubrique le coût de la redevance annuelle (300 fr.) facturée par l'Etat de Neuchâtel pour la bouée située à l'entrée du port, à laquelle s'accrochent les voiliers pour monter ou descendre leurs voiles.
35110.00	En application du règlement du fonds du port, du 14 décembre 2023, la part du bénéfice du port qui peut être versée à la caisse générale ne doit pas excéder 10 % du montant des taxes d'amarrage encaissées, soit dans notre cas 22'049 fr. Dès lors, l'excédent de revenus du chapitre 34110 "Port", après ce versement, s'élève à 61'111 fr. et est affecté à la réserve ad hoc.
39100.00	Une part des charges salariales de l'Administration et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 34110 « Port ».
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34110 « Port » représente 2.84 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
34105	Centre sportif La Rive	121'881.68	123'300	-1'418	114'216.63	7'665
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	36'634.59	36'300	335	30'798.40	5'836
31200.02	Electricité	207.20	0	207	0.00	207
31300.80	Contrats de maintenance	434.00	1'000	-566	595.95	-162
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	642.80	1'000	-357	642.80	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	128.24	500	-372	136.00	-8
31400.00	Entretien de terrains	30'083.30	25'000	5'083	29'250.70	833
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	5'139.05	8'500	-3'361	172.95	4'966
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	0.00	300	-300	0.00	0
33	Amortissements du patrimoine administratif	82'400.00	83'400	-1'000	80'700.00	1'700
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	4'700.00	4'700	0	5'300.00	-600
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	77'700.00	78'700	-1'000	75'400.00	2'300
38	Charges extraordinaires	0.00	0	0	45'589.15	-45'589
38790.00	Amort. complém. de dépenses d'investissements	0.00	0	0	45'589.15	-45'589
39	Imputations internes	4'847.09	5'600	-753	3'718.23	1'129
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'847.09	5'600	-753	3'718.23	1'129
44	Revenus financiers	-2'000.00	-2'000	0	-1'000.00	-1'000
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-2'000.00	0	-2'000	-1'000.00	-1'000
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	0.00	-2'000	2'000	0.00	0
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	-45'589.15	45'589
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	0	0	-45'589.15	45'589
34110	Port	-22'049.00	-22'200	151	-21'863.26	-186
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	34'782.33	33'400	1'382	28'637.44	6'145
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100	0.00	0
31020.00	Imprimés, publications	0.00	200	-200	1'017.35	-1'017
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	300	-300	59.99	-60
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	489.09	1'000	-511	1'043.30	-554
31130.00	Matériel informatique	394.63	0	395	0.00	395
31200.01	Chauffage	922.49	1'000	-78	822.94	100
31200.02	Electricité	10'254.25	8'600	1'654	11'066.15	-812
31200.03	Eau	716.05	700	16	654.53	62
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	3'500	-3'500	0.00	0
31300.03	Téléphones	104.69	100	5	85.89	19
31340.01	Assurances choses et RC	2'100.00	2'100	0	2'100.00	0
31340.02	Primes d'assurances véhicules	0.00	200	-200	188.10	-188
31430.01	Entretien du port	14'037.74	9'700	4'338	5'655.12	8'383
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	324.30	400	-76	300.00	24
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.09	0	0	207.99	-208
31990.00	Autres charges d'exploitation	39.00	100	-61	36.08	3
33	Amortissements du patrimoine administratif	61'200.00	62'100	-900	87'731.62	-26'532
33003.03	Amort. planifiés port	61'200.00	61'300	-100	61'300.00	-100
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	0.00	800	-800	900.00	-900
33014.00	Amort. non planifiés, terrains bâtis PA	0.00	0	0	25'531.62	-25'532
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	61'111.57	53'900	7'212	29'882.16	31'229
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	61'111.57	53'900	7'212	29'882.16	31'229
39	Imputations internes	70'560.05	78'100	-7'540	78'540.61	-7'981
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	63'900.00	70'800	-6'900	70'600.00	-6'700
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'200.00	2'500	-300	2'200.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'460.05	4'800	-340	5'740.61	-1'281
42	Taxes	-249'702.95	-249'700	-3	-246'655.09	-3'048
42401.40	Taxe d'électricité (compteur)	-871.41	-1'400	529	-888.07	17
42401.50	Taxe d'amarrage	-220'490.41	-222'000	1'510	-218'632.59	-1'858
42401.51	Taxe place à terre	-15'445.13	-12'000	-3'445	-14'158.13	-1'287
42401.55	Taxe d'utilisation de la grue	-6'234.41	-6'800	566	-6'359.02	125
42401.56	Taxe visiteurs	-5'461.59	-5'500	38	-5'317.28	-144
42401.57	Taxe d'enregistrement	-1'200.00	-2'000	800	-1'300.00	100

34200	Loisirs (général)
31010.00	Un budget de 6'000 fr. est prévu pour soutenir les organisateurs de manifestations souhaitant essayer la solution des verres et de vaisselle réutilisables, afin de leur octroyer un financement partiel des frais occasionnés par cette gestion. Les organisateurs de la Fête de la vendange, du comptoir artisanal et de la fête nationale ont perçu ce financement en 2025.
31010.02	Les frais d'essence du minibus communal sont comptabilisés dans ce chapitre.
31090.00	On trouve notamment dans ce compte les dépenses à la participation communale pour du matériel de sonorisation pour la fête de la vendange (1'200 fr.). La décoration lumineuse de Noël du tilleul situé à l'intersection entre l'avenue François-Borel, la route de Sachet et celle de l'Areuse nous a coûté 8'792 fr..
31340.04	On trouve dans ce compte la prime de l'ECAP concernant la cabane du Potat.
31690.00	Nous maintenons la location de deux cabines de W.-C. qui sont installées durant la belle saison à proximité des places de pique-nique du chemin de la Jeunesse et de la cabane du Potat, d'une cabine sur la place de jeux du chemin des Draizes ainsi que de deux cabines pour la Fête nationale. Ce montant couvre non seulement la location, mais aussi le nettoyage et l'entretien. On trouve aussi dans ce compte le coût de la redevance annuelle facturée par l'Etat pour la bouée à laquelle on amarre le radeau sur lequel est installé le feu de la Fête nationale (60 fr.).
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 1'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
36320.00	Cette rubrique comporte notre participation aux coûts d'exploitation du Skatepark du Littoral Neuchâtelois, situé à Colombier.
36360.08	La convention que nous avons signée avec la ludothèque de la Basse-Areuse prévoit une participation financière maximale de 50 centimes par habitant et par année.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34200 « Loisirs (général) » représente 0,08 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
43090.00	On trouve dans ce compte le revenu des locations du minibus communal.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-dessus.
34201	Plage
31300.00	Figure dans ce compte les frais liés à la modification du bien-fonds 3115.
31300.40	La collecte des déchets dans les éco points estivaux ne peut plus être imputé dans la fonctionnelle autofinancée des déchets.
31610.00	Le local de navigation n'étant pas exclusivement utilisé par les navigateurs, la moitié du montant de la location est comptabilisée dans le chapitre « Plage »; l'autre moitié apparaît dans le chapitre 34110 « Port », sous la rubrique 31610.00.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34201 « Plage et rives » représente 0,28 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
34202	Parcs publics et chemins pédestres
31400.01	Dans ce compte, nous comptabilisons les dépenses découlant des achats de fleurs, arbustes, engrais, semences et produits phytosanitaires pour différents endroits du village et de la location d'une nacelle pour la taille des grands arbres.
31400.02	Figurent dans ce compte le coût de l'entretien ou le remplacement d'éléments de jeux existants ainsi que le coût des matériaux dispersés sur les aires de jeux (gazon, sable, gravier, copeaux).



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
34200	Loisirs (général)	31'126.80	36'300	-5'173	38'570.97	-7'444
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	21'230.79	23'000	-1'769	26'014.46	-4'784
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'962.10	6'000	-4'038	2'864.30	-902
31010.02	Carburants	27.25	100	-73	47.45	-20
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	10'554.85	2'800	7'755	10'196.10	359
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	603.45	1'500	-897	0.00	603
31200.02	Electricité	277.30	300	-23	346.75	-69
31200.04	Déchets	0.00	900	-900	576.00	-576
31340.01	Assurances choses et RC	219.00	300	-81	219.00	0
31340.02	Primes d'assurances véhicules	995.25	1'100	-105	986.90	8
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	90.50	100	-10	90.50	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	24.34	100	-76	24.55	0
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	596.00	700	-104	601.00	-5
31400.00	Entretien de terrains	225.50	400	-175	0.00	226
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'592.95	1'300	293	3'880.55	-2'288
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	30.00	700	-670	1'224.41	-1'194
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	4'032.30	6'700	-2'668	4'956.95	-925
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'200.00	3'000	200	3'000.00	200
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	3'200.00	3'000	200	3'000.00	200
36	Charges de transfert	9'118.65	13'500	-4'381	13'100.30	-3'982
36320.00	Subv. aux communes et syndicats intercomm.	1'915.15	2'000	-85	1'901.30	14
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	3'800.00	8'000	-4'200	7'800.00	-4'000
36360.08	Subv. à la Ludothèque de la Basse-Areuse	2'403.50	2'500	-97	2'399.00	5
36360.16	Subvention à l'association du Frihou	1'000.00	1'000	0	1'000.00	0
39	Imputations internes	122.36	100	22	156.76	-34
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	122.36	100	22	156.76	-34
43	Revenus divers	-1'045.00	-1'800	755	-2'200.55	1'156
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-1'045.00	-1'800	755	-2'200.55	1'156
48	Revenus extraordinaires	-1'500.00	-1'500	0	-1'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-1'500.00	-1'500	0	-1'500.00	0
34201	Plage	41'034.50	36'300	4'735	41'058.26	-24
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	13'595.55	8'800	4'796	13'435.57	160
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	382.00	1'000	-618	1'227.35	-845
31200.02	Electricité	62.10	100	-38	81.12	-19
31300.00	Prestations de services de tiers	574.70	0	575	0.00	575
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	4'918.55	0	4'919	0.00	4'919
31420.08	Entretien de la plage	2'198.20	2'200	-2	6'567.10	-4'369
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	100	-100	160.00	-160
31990.00	Autres charges d'exploitation	60.00	0	60	0.00	60
33	Amortissements du patrimoine administratif	27'000.00	27'000	0	27'000.00	0
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	27'000.00	27'000	0	27'000.00	0
39	Imputations internes	438.95	500	-61	622.69	-184
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	438.95	500	-61	622.69	-184
34202	Parcs publics et chemins pédestres	15'529.90	25'900	-10'370	58'496.20	-42'966
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	11'914.01	22'300	-10'386	54'122.02	-42'208
31400.01	Entretien des places vertes	8'205.68	16'500	-8'294	9'204.55	-999
31400.02	Entretien des places de jeux	3'513.73	4'000	-486	14'917.47	-11'404
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	0.00	1'000	-1'000	30'000.00	-30'000
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	800	-800	0.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	194.60	0	195	0.00	195
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'400.00	3'400	0	4'097.20	-697
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	3'400.00	3'400	0	3'000.00	400

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34202 « Parcs publics et chemins pédestres » représente 0,14 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34203 Salle polyvalente

31010.01 On trouve dans ce compte les achats de produits de nettoyages, papiers W.-C., serviettes et sacs poubelles.

31100.00 Nous avons notamment fait l'acquisition d'un nouvel aspirateur dorsal (1'200 fr.).

31200.01 et

31200.02 Les mois de mars et novembre 2025 ont généré une consommation plus élevée que les années antérieures. En outre, les dates de relevés des compteurs peuvent créer un décalage au niveau de l'année de facturation, en particulier pour les mois de décembre et janvier qui représentent 41% des consommations de l'année 2025. Une partie de l'électricité et du chauffage est refacturée aux locataires, au bâtiment de l'Administration communale et à l'abri STPA (voir rubriques 44790.02 et 44790.04 ci-dessous).

31300.80 La complexité de certaines installations (scène, lumière, chauffage, détection incendie, ascenseur, etc.) a incité le Conseil communal à en confier la maintenance à des maisons spécialisées. Depuis le 1^{er} juillet 2017, l'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la police neuchâteloise.

31440.00 Les principales dépenses figurant dans ce compte, hormis l'entretien courant, sont les suivantes :

- Remplacement servomoteurs réseau de ventilation (4'900 fr.) ;
- Installation système d'autoconsommation électrique (9'300 fr.) ;

33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 70'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34203 « Salle polyvalente » représente 14,30 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42500.00 Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques qui est injecté dans le réseau.

44720.00 Les revenus des locations de la salle polyvalente figurent dans cette rubrique.

44790.02 et

44790.04 Voir commentaire des rubriques 31200.01 et 31200.02 ci-dessus.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

34204 Immeuble Cure 16 (Four banal)

31010.00 On trouve dans cette rubrique, entre autres, le coût d'achat de bois de feu pour le four.

31300.80 On trouve ici le coût du contrat d'entretien de la toiture du Four banal. Le contrôle se fait tous les deux ans.

33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'800 fr., est neutralisé par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34204 « Four banal » représente 0,17 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	0.00	0	0	1'097.20	-1'097
39	Imputations internes	215.89	200	16	276.98	-61
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	215.89	200	16	276.98	-61
34203	Salle polyvalente	142'951.12	155'600	-12'649	179'294.03	-36'343
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	127'186.38	138'200	-11'014	157'051.19	-29'865
31000.00	Matériel de bureau	0.00	200	-200	0.00	0
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	250.15	500	-250	262.30	-12
31010.01	Produits de nettoyages	5'303.22	7'500	-2'197	6'018.05	-715
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	3'135.05	5'000	-1'865	3'848.75	-714
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'211.85	2'200	-988	658.00	554
31110.03	Equipements sportifs	208.15	6'900	-6'692	6'232.25	-6'024
31200.01	Chauffage	16'192.95	12'500	3'693	13'476.10	2'717
31200.02	Electricité	31'121.97	28'000	3'122	49'835.65	-18'714
31200.03	Eau	3'606.65	4'000	-393	3'739.70	-133
31200.04	Déchets	543.80	600	-56	339.80	204
31300.03	Téléphones	1'692.00	1'700	-8	1'692.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	22'882.20	30'000	-7'118	27'409.19	-4'527
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	5'791.45	5'600	191	5'791.45	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	2'889.10	2'600	289	2'849.50	40
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	29'228.14	26'400	2'828	29'942.40	-714
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	2'033.25	2'500	-467	3'495.45	-1'462
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	978.70	1'500	-521	743.55	235
31810.00	Pertes sur créances effectives	4.80	0	5	0.90	4
31990.00	Autres charges d'exploitation	112.95	500	-387	716.15	-603
33	Amortissements du patrimoine administratif	199'600.00	198'600	1'000	206'499.45	-6'899
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	186'400.00	185'400	1'000	193'082.15	-6'682
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	13'200.00	13'200	0	13'417.30	-217
39	Imputations internes	23'141.56	25'100	-1'958	28'034.09	-4'893
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	700.00	800	-100	700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	22'441.56	24'300	-1'858	27'334.09	-4'893
42	Taxes	-24'061.26	-28'500	4'439	-30'773.75	6'712
42500.00	Ventes	-24'061.26	-28'500	4'439	-30'773.75	6'712
44	Revenus financiers	-112'515.56	-107'400	-5'116	-111'116.95	-1'399
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-84'541.01	-75'000	-9'541	-85'447.75	907
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-475.15	-300	-175	-482.00	7
44790.01	Récupération taxe déchets	-79.50	-800	721	-252.30	173
44790.02	Récupération électricité	-3'569.75	-2'500	-1'070	-3'605.05	35
44790.03	Récupération matériel	-1'908.95	-1'000	-909	-2'627.50	719
44790.04	Remboursement chauffage Admin. + STPA	-21'941.20	-27'800	5'859	-18'702.35	-3'239
48	Revenus extraordinaires	-70'400.00	-70'400	0	-70'400.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-70'400.00	-70'400	0	-70'400.00	0
34204	Immeuble Cure 16 (Four banal)	991.77	8'800	-7'808	5'020.56	-4'029
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'959.59	8'900	-6'940	5'492.87	-3'533
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	575.10	500	75	489.60	86
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	257.75	300	-42	41.70	216
31200.02	Electricité	482.00	400	82	460.00	22
31300.80	Contrats de maintenance	169.70	400	-230	130.53	39
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	112.65	100	13	112.65	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	53.29	100	-47	53.30	0
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	309.10	7'100	-6'791	4'205.09	-3'896
33	Amortissements du patrimoine administratif	6'400.00	6'400	0	6'400.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	6'400.00	6'400	0	6'400.00	0
39	Imputations internes	272.18	300	-28	347.69	-76
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	272.18	300	-28	347.69	-76
44	Revenus financiers	-4'840.00	-4'000	-840	-4'420.00	-420

44700.00	Le Four banal est fréquemment loué à des particuliers pour des fêtes privées.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
35000	Paroisse protestante
31200.01	Le Temple est chauffé par les installations du collège du Coq d'Or. La contrepartie de ce montant se trouve sous la rubrique 31200.01 du chapitre 21700 (Bâtiments scolaires).
31300.00	On trouvait jusqu'alors dans cette rubrique notre participation (1'500 fr.) au traitement de l'organiste de la Paroisse du Joran. Le Conseil communal a donné son accord pour que ce forfait annuel soit porté dès 2024 à 3'400 fr., pour la rétribution des musiciens lors des cultes.
31300.80	On trouve dans cette rubrique les frais découlant du contrat d'entretien de l'orgue du Temple, de celui de l'humidificateur et de celui du contrôle de la toiture et du clocher.
31440.00	Un crédit budgétaire de 5'500 fr. a été octroyé par le Conseil général le 09 avril 2025 pour des travaux de sécurité.
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 36'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 35000 « Paroisse protestante » représente 1.92 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
35010	Paroisse catholique
36360.00	La subvention à la Paroisse catholique de Boudry-Cortailod s'élève à 3 fr. par habitant.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-4'840.00	-4'000	-840	-4'420.00	-420
48 Revenus extraordinaires	-2'800.00	-2'800	0	-2'800.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'800.00	-2'800	0	-2'800.00	0
35 Eglises et affaires religieuses	83'552.59	84'600	-1'047	71'486.49	12'066
Charges	119'952.59	121'000	-1'047	107'886.49	12'066
Revenus	-36'400.00	-36'400	0	-36'400.00	0
35000 Paroisse protestante	69'131.59	70'100	-968	57'092.49	12'039
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	27'020.60	26'600	421	15'734.62	11'286
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31200.01 Chauffage	5'734.95	6'600	-865	5'653.35	82
31200.02 Electricité	2'128.30	1'800	328	2'153.90	-26
31300.00 Prestations de services de tiers	3'400.00	3'400	0	3'400.00	0
31300.80 Contrats de maintenance	1'379.12	2'000	-621	1'413.12	-34
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	1'240.75	1'200	41	1'240.75	0
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	426.53	400	27	438.10	-12
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	12'598.60	10'000	2'599	1'284.18	11'314
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	4.25	500	-496	56.62	-52
31990.00 Autres charges d'exploitation	108.10	200	-92	94.60	14
33 Amortissements du patrimoine administratif	75'500.00	73'900	1'600	73'900.00	1'600
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	75'500.00	73'900	1'600	73'900.00	1'600
36 Charges de transfert	0.00	2'700	-2'700	0.00	0
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	2'700	-2'700	0.00	0
39 Imputations internes	3'010.99	3'300	-289	3'857.87	-847
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	3'010.99	3'300	-289	3'857.87	-847
48 Revenus extraordinaires	-36'400.00	-36'400	0	-36'400.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-36'400.00	-36'400	0	-36'400.00	0
35010 Paroisse catholique	14'421.00	14'500	-79	14'394.00	27
36 Charges de transfert	14'421.00	14'500	-79	14'394.00	27
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	14'421.00	14'500	-79	14'394.00	27

42100 Soins ambulatoires

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

42200 Services de sauvetage

36120.00 La part des communes à l'excédent de charges mutualisé du service des ambulances s'est élevé à 48 fr. 89 par habitant. Le budget tablait sur une dépense de 45 fr. par habitant.

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2025	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.49	26'390.45
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.75	13'219.25
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.37	6'585.60
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.43	16'488.00
Sylviculture (feux de forêts et végétation)	82000 / 36120.04	0.69	3'316.85
		13.73	66'000.15

43310 Service dentaire scolaire

36370.00 Il est difficile d'estimer avec précision le nombre de demandes de subsides dentaires qui nous sont présentées chaque année.

43400 Contrôle des denrées alimentaires

31300.30 Les communes doivent assumer elles-mêmes le contrôle de l'eau potable qu'elles distribuent ou doivent confier cette tâche à une entreprise spécialisée.

31300.35 Dans ce compte figure notre cotisation (75 fr.) à l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (VAPKO), ainsi que celle concernant la participation aux cours de perfectionnement de notre mycologue locale (800 fr.).

49000 Santé publique, autres

36120.00 Figure ici la participation communal aux consultations des habitants de Cortaillod au Centre de santé sexuelle.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
SANTE		271'794.70	243'900	27'895	277'621.85	-5'827
Charges		271'794.70	243'900	27'895	278'690.65	-6'896
Revenus		0.00	0	0	-1'068.80	1'069
42	Soins ambulatoires	260'144.65	223'500	36'645	264'214.85	-4'070
Charges		260'144.65	223'500	36'645	264'214.85	-4'070
Revenus		0.00	0	0	0.00	0
42100	Soins ambulatoires	500.00	1'000	-500	500.00	0
36	Charges de transfert	500.00	1'000	-500	500.00	0
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	500.00	1'000	-500	500.00	0
42200	Services de sauvetage	259'644.65	222'500	37'145	263'714.85	-4'070
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	4'000	-4'000	0.00	0
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	4'000	-4'000	0.00	0
36	Charges de transfert	259'644.65	218'500	41'145	263'714.85	-4'070
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	233'254.20	192'000	41'254	239'580.90	-6'327
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	26'390.45	26'500	-110	24'133.95	2'257
43	Prévention de la santé	6'800.85	10'900	-4'099	8'462.00	-1'661
Charges		6'800.85	10'900	-4'099	8'462.00	-1'661
Revenus		0.00	0	0	0.00	0
43310	Service dentaire scolaire	548.85	500	49	647.00	-98
36	Charges de transfert	548.85	500	49	647.00	-98
36370.00	Subventions aux personnes physiques	548.85	500	49	647.00	-98
43400	Contrôle des denrées alimentaires	6'252.00	10'400	-4'148	7'815.00	-1'563
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'252.00	10'400	-4'148	7'815.00	-1'563
31300.30	Contrôle de l'eau potable	5'377.00	9'500	-4'123	6'990.00	-1'613
31300.35	Contrôle des denrées alimentaires	875.00	900	-25	825.00	50
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	4'849.20	9'500	-4'651	4'945.00	-96
Charges		4'849.20	9'500	-4'651	6'013.80	-1'165
Revenus		0.00	0	0	-1'068.80	1'069
49000	Santé publique, autres	4'849.20	9'500	-4'651	4'945.00	-96
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'079.20	5'500	-4'421	6'013.80	-4'935
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	29.20	0	29	6'013.80	-5'985
31380.00	Cours, examens et conseils	1'050.00	5'000	-3'950	0.00	1'050
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	0.00	0
36	Charges de transfert	3'770.00	4'000	-230	0.00	3'770
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	3'770.00	4'000	-230	0.00	3'770
43	Revenus divers	0.00	0	0	-1'068.80	1'069
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-1'068.80	1'069

Synthèse des informations reçues du Canton en relation avec le boucllement provisoire de la facture sociale 2025 :

Les résultats du boucllement provisoire de la facture sociale 2025 laissent apparaître un montant total à charge de l'ensemble des communes de 96'335'853 fr, alors que le budget prévoyait un montant de 84'471'840 fr. Ce résultat s'explique par les éléments suivants :

- Détérioration de la situation économique en 2025, notamment pour les ménages à revenus modestes ;
- Augmentation de volume des dossiers liés aux subsides LAMal et de l'aide sociale ;
- Hausse des charges liées aux bourses d'études suite aux mesures du Conseil d'Etat acceptées par le Grand Conseil (Rapport 24.057).

La part de la facture sociale à charge des comptes 2025 de Cortaillod s'élève au total à 2'547'482 fr., alors que le budget prévoyait un montant de 2'274'732 fr.

51200 Réductions de primes (LAMal)

Pas de commentaires.

53200 Prestations complémentaires à l'AVS

36370.00 Tous les bénéficiaires de prestations complémentaires reçoivent à l'occasion de Noël 100 fr. pour une personne seule, 200 fr. pour un couple et 100 fr. par enfant à charge. Il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.

53330 Prestations aux retraités

31300.00 Il s'agit du coût d'organisation d'une sensibilisation à l'utilisation sécuritaire des smartphones pour les aînés.

36360.00 Il s'agit du coût d'organisation de la fête de Noël des aînés.

36360.18 Il s'agit de la subvention versée par la Commune au Club des Aînés.

36370.00 On trouve dans ce compte notre participation aux frais relatifs à la course annuelle des personnes âgées, en collaboration avec l'Association de développement de Cortaillod (ADC), la Paroisse St-Paul du Littoral Ouest Neuchâtelois, qui versent respectivement un montant forfaitaire de 1'000 fr. et 300 fr. (voir rubrique 42600.00 ci-dessous).

42600.00 Voir commentaire de la rubrique 36370.00, ci-dessus.

53400 Appartements pour personnes âgées

Pas de commentaires.

54100 Allocations familiales

Pas de commentaires.

54300 Avance et recouvrement des pensions alimentaires

Pas de commentaires.

54400 Protection de la jeunesse

La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes actifs dans ce domaine.

54440 Animation de jeunesse

Pas de commentaire



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
SECURITE SOCIALE		3'745'680.90	3'488'800	256'881	3'527'263.53	218'417
	Charges	3'746'980.90	3'490'100	256'881	3'528'563.53	218'417
	Revenus	-1'300.00	-1'300	0	-1'300.00	0
51	Maladie et accident	980'344.25	839'900	140'444	917'952.94	62'391
	Charges	980'344.25	839'900	140'444	917'952.94	62'391
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
51200	Réductions de primes	980'344.25	839'900	140'444	917'952.94	62'391
36	Charges de transfert	980'344.25	839'900	140'444	917'952.94	62'391
36110.02	Subsides LAMal	980'344.25	839'900	140'444	917'952.94	62'391
53	Vieillesse et survivants	36'844.25	34'700	2'144	18'535.20	18'309
	Charges	38'144.25	36'000	2'144	19'835.20	18'309
	Revenus	-1'300.00	-1'300	0	-1'300.00	0
53200	Prestations complémentaires à l'AVS	21'600.00	24'000	-2'400	9'450.00	12'150
36	Charges de transfert	21'600.00	24'000	-2'400	9'450.00	12'150
36370.00	Subventions aux personnes physiques	21'600.00	24'000	-2'400	9'450.00	12'150
53330	Prestations aux retraités	15'244.25	10'700	4'544	9'085.20	6'159
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'333.00	0	3'333	0.00	3'333
31300.00	Prestations de services de tiers	3'333.00	0	3'333	0.00	3'333
36	Charges de transfert	13'211.25	12'000	1'211	10'385.20	2'826
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	4'664.35	2'500	2'164	3'221.65	1'443
36360.17	Subvention à l'association Table de l'amitié	0.00	500	-500	500.00	-500
36360.18	Subvention Club des Aînés	2'000.00	0	2'000	0.00	2'000
36370.00	Subventions aux personnes physiques	6'546.90	9'000	-2'453	6'663.55	-117
42	Taxes	-1'300.00	-1'300	0	-1'300.00	0
42600.00	Remboursements de tiers	-1'300.00	-1'300	0	-1'300.00	0
54	Famille et jeunesse	891'478.89	891'800	-321	884'306.26	7'173
	Charges	891'478.89	891'800	-321	884'306.26	7'173
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
54100	Allocations familiales	48'244.68	49'500	-1'255	50'198.38	-1'954
36	Charges de transfert	48'244.68	49'500	-1'255	50'198.38	-1'954
36110.09	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	48'244.68	49'500	-1'255	50'198.38	-1'954
54300	Avance et recouvr. des pensions alimentaires	6'335.51	8'300	-1'964	5'601.34	734
36	Charges de transfert	6'335.51	8'300	-1'964	5'601.34	734
36110.15	Avances de contributions d'entretien	6'335.51	8'300	-1'964	5'601.34	734
54400	Protection de la jeunesse (général)	504.90	1'000	-495	800.00	-295
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4.90	0	5	0.00	5
31990.00	Autres charges d'exploitation	4.90	0	5	0.00	5
36	Charges de transfert	500.00	1'000	-500	800.00	-300
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	500.00	1'000	-500	800.00	-300
54440	Animation de jeunesse	24'290.00	23'000	1'290	24'200.00	90

36360.00	A l'instar de la Commune de la Grande Béroche, celle de Cortaillod accorde un soutien financier à la Maison des jeunes de Bevaix qui accueille des enfants et adolescents de toute la région. En outre, la Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.
54510	Crèches et garderies
36370.05 et 36370.06	La Loi sur l'accueil des enfants (LAE2) permet à certaines familles de bénéficier de subsides pour le placement de leur(s) enfant(s) dans des structures d'accueil officiellement reconnues par l'Etat. Il est toujours difficile d'estimer à l'avance le nombre de demandes de subsides qui nous seront présentées d'une année à l'autre.
55200	Part communale aux mesures d'insertion
	Pas de commentaires.
57200	Aide matérielle légale
	Pas de commentaires.
57900	Assistance, autres
36360.00	La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.
57960	Guichets sociaux régionaux
36120.00	La part des communes aux coûts de fonctionnement du Guichet social régional (GSR) est calculée pour moitié au prorata du nombre d'habitants et pour moitié au prorata du nombre de dossiers ouverts.
59200	Actions d'entraide dans le pays
36360.00	Don en faveur de la reconstruction du village de Blatten.
59300	Actions d'entraide à l'étranger
36360.00	La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
36	Charges de transfert	24'290.00	23'000	1'290	24'200.00	90
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	24'290.00	23'000	1'290	24'200.00	90
54510	Crèches et garderies	812'103.80	810'000	2'104	803'506.54	8'597
36	Charges de transfert	812'103.80	810'000	2'104	803'506.54	8'597
36370.05	Subv. structures d'accueil préscolaire	470'347.77	515'000	-44'652	525'351.39	-55'004
36370.06	Subv. structures d'accueil parascolaire	341'756.03	295'000	46'756	278'155.15	63'601
55	Chômage	169'166.35	180'200	-11'034	154'326.04	14'840
	Charges	169'166.35	180'200	-11'034	154'326.04	14'840
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
55200	Part communale aux mesures d'insertion	169'166.35	180'200	-11'034	154'326.04	14'840
36	Charges de transfert	169'166.35	180'200	-11'034	154'326.04	14'840
36110.03	Part sur financement LACI	68'521.15	56'600	11'921	61'265.31	7'256
36110.17	Intégration socio-professionnelle	100'145.20	122'600	-22'455	92'760.73	7'384
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	500.00	1'000	-500	300.00	200
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1'662'847.16	1'540'200	122'647	1'551'843.09	111'004
	Charges	1'662'847.16	1'540'200	122'647	1'551'843.09	111'004
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
57200	Aide matérielle légale	1'175'552.20	1'021'500	154'052	1'065'834.77	109'717
36	Charges de transfert	1'175'552.20	1'021'500	154'052	1'065'834.77	109'717
36110.06	Aide sociale	1'155'048.62	999'200	155'849	1'046'765.72	108'283
36110.18	Lutte contre la fraude (charge nette)	20'503.58	21'300	-796	19'069.05	1'435
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
57900	Assistance, autres	98'568.76	100'500	-1'931	102'540.17	-3'971
36	Charges de transfert	98'568.76	100'500	-1'931	102'540.17	-3'971
36110.10	Social privé	97'568.76	99'500	-1'931	89'655.23	7'914
36110.17	Intégration socio-professionnelle	0.00	0	0	12'084.94	-12'085
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000.00	1'000	0	800.00	200
57960	Guichets sociaux régionaux	388'726.20	418'200	-29'474	383'468.15	5'258
36	Charges de transfert	388'726.20	418'200	-29'474	383'468.15	5'258
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	388'726.20	418'200	-29'474	383'468.15	5'258
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	5'000.00	2'000	3'000	300.00	4'700
	Charges	5'000.00	2'000	3'000	300.00	4'700
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
59200	Actions d'entraide dans le pays	5'000.00	1'000	4'000	0.00	5'000
36	Charges de transfert	5'000.00	1'000	4'000	0.00	5'000
36320.00	Subv. aux communes et syndicats intercomm.	5'000.00	0	5'000	0.00	5'000
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
59300	Actions d'entraide à l'étranger	0.00	1'000	-1'000	300.00	-300
36	Charges de transfert	0.00	1'000	-1'000	300.00	-300
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	300.00	-300

61500	Routes communales
30100.00	Au 31.12.2025, le Service des travaux publics compte 6 équivalents plein temps.
30108.00	La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes le coût des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 12'669 fr.
30530.02	2 collaborateurs des travaux publics ont été absents une partie de l'année 2025 et des indemnités de l'assurance accident ont été perçues par la Commune.
30591.01	Dès le 1 ^{er} janvier 2025, une contribution de 0.507% de la masse salariale est due pour l'alimentation du fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (LFAPP). Cette contribution remplace la contribution précédemment dans le compte 30593.00.
30900.00	Les collaborateurs du Service des travaux publics suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement.
31010.00	Cette rubrique comporte, entre autres dépenses, les achats de sachets pour déjections canines et de sacs pour les poubelles de diverses contenances.
31010.02	Cette dépense concerne les achats de carburants et lubrifiants destinés à toutes les machines et véhicules motorisés du Service des travaux publics.
31010.03	On trouve ici l'achat de sel de déneigement, de sable et gravier à béton, de sacs de ciment et de piquets à neige.
31110.00	En plus de divers outils, vis et autre matériel pour l'entretien courant, les principales dépenses ont été l'achat d'une de matériel de soudure (2'162 fr.), d'une débroussailleuse et d'un taille-haie (1'680 fr.) et d'un sécateur Felco avec batterie (1'543 fr.).
31110.02	Dans cette rubrique sont comptabilisés les achats de peintures et solvants, de panneaux de signalisation routière et le coût des marquages routiers. Une partie des achats découle parfois des dégâts causés par des tiers au mobilier public et engendre une facturation des frais effectifs (voir compte 43090.00, ci-dessous).
31200.04	Il s'agit de la taxe déchets au poids des différents containers du Service des travaux publics au hangar de la rue des Courtils 48.
31200.05	On trouve ici le coût de la consommation d'électricité de l'éclairage public du village.
31300.40	Le ramassage des poubelles publiques ne peut plus être intégré à la fonctionnelle autofinancée des déchets.
31410.00	En plus du balayage des routes, comme chaque année, nous avons procédé à des travaux de pontage de fissures (17'782 fr.), de gravillonnage de routes (14'939 fr.) et de refonte de bitume (31'453 fr.).
31411.00	La redevance due à « NeuchâtelRoule » pour l'exploitation d'une station et de 15 vélos à Cortaillod s'élève à 8'107 fr. par an.
31430.15	Il s'agit des coûts d'entretien de l'éclairage public.
31500.00	Il s'agit de l'entretien courant des différentes machines et du matériel se trouvant dans les locaux occupés par le Service des travaux publics.
31610.00	Nous comptabilisons ici le coût de la location de locaux dans le bâtiment de l'ancienne STEP de la Poissine, servant de dépôt pour du matériel de signalisation (2'400 fr.). L'ancien loyer de 4'500 fr. imputé dans ce compte pour l'utilisation du hangar aux Coteaux 38 est désormais dans un compte d'imputation interne (39200.00)



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
TRANSPORTS		1'497'293.43	1'526'600	-29'307	1'398'368.14	98'925
Charges		2'401'991.95	3'022'600	-620'608	1'772'076.18	629'916
Revenus		-904'698.52	-1'496'000	591'301	-373'708.04	-530'990
61	Circulation routière	865'010.38	925'000	-59'990	885'539.77	-20'529
Charges		1'768'640.80	2'417'500	-648'859	1'253'839.81	514'801
Revenus		-903'630.42	-1'492'500	588'870	-368'300.04	-535'330
61500	Routes communales	905'996.76	952'900	-46'903	910'300.05	-4'303
30	Charges de personnel	627'277.29	668'500	-41'223	593'956.35	33'321
30100.00	Salaires du personnel	544'750.30	506'600	38'150	516'190.00	28'560
30108.00	Variation provision HS + VAC	-12'669.32	0	-12'669	4'035.65	-16'705
30109.00	Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	-6'781.50	0	-6'782	-146.85	-6'635
30300.00	Indemnité pour travailleurs temporaires	0.00	34'300	-34'300	0.00	0
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	0.00	0	0	1'075.65	-1'076
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	3'800.00	4'100	-300	3'700.00	100
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	33'368.15	32'900	468	32'445.75	922
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	66'532.00	65'500	1'032	66'757.20	-225
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	6'883.94	5'000	1'884	8'918.95	-2'035
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	-27'966.65	0	-27'967	-53'539.25	25'573
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	9'618.95	10'100	-481	9'353.40	266
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'557.40	500	1'057	428.15	1'129
30591.01	Contribution LFAPP	1'009.75	0	1'010	0.00	1'010
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	911.40	900	11	886.15	25
30593.00	Fonds formation apprentis	0.00	3'000	-3'000	2'067.90	-2'068
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'425.12	5'600	-175	0.00	5'425
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	0	0	1'783.65	-1'784
30990.00	Autres charges du personnel	837.75	0	838	0.00	838
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	296'949.79	319'900	-22'950	291'184.74	5'765
31000.00	Matériel de bureau	197.55	300	-102	289.00	-91
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	5'425.75	5'200	226	5'435.35	-10
31010.02	Carburants	10'865.85	13'000	-2'134	12'856.55	-1'991
31010.03	Produits pour mesures hivernales	308.45	4'700	-4'392	4'488.45	-4'180
31020.00	Imprimés, publications	47.90	0	48	0.00	48
31020.02	Publications et annonces	0.00	0	0	535.10	-535
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	487.00	500	-13	464.00	23
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	0	0	51.95	-52
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	13'952.87	16'100	-2'147	13'794.99	158
31110.02	Signalisation routière	29'624.85	30'000	-375	13'326.30	16'299
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	5'590.15	5'400	190	5'901.05	-311
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	1'463.75	200	1'264	157.82	1'306
31200.01	Chauffage	4'729.65	4'700	30	5'850.30	-1'121
31200.02	Electricité	2'844.20	2'300	544	2'436.40	408
31200.03	Eau	1'054.30	1'000	54	712.30	342
31200.04	Déchets	10'843.45	10'000	843	9'940.25	903
31200.05	Eclairage public	20'739.90	26'000	-5'260	31'890.85	-11'151
31300.00	Prestations de services de tiers	1'394.40	5'800	-4'406	540.50	854
31300.03	Téléphones	488.45	600	-112	479.50	9
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	3'837.55	0	3'838	0.00	3'838
31300.80	Contrats de maintenance	877.60	1'200	-322	1'039.22	-162
31340.01	Assurances choses et RC	1'326.75	2'300	-973	1'302.80	24
31340.02	Primes d'assurances véhicules	6'959.85	7'700	-740	6'806.30	154
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	686.80	700	-13	686.80	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	551.96	500	52	542.10	10
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	4'064.20	4'700	-636	4'496.75	-433
31400.01	Entretien des places vertes	0.00	0	0	1'482.45	-1'482
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	98'749.40	105'000	-6'251	87'368.25	11'381
31411.00	Entretien mobilier urbain	8'107.50	8'100	8	5'405.00	2'703
31420.01	Entretien du réseau d'eau	18.40	0	18	0.00	18
31430.15	Entretien éclairage public (EP)	25'231.05	24'000	1'231	29'505.15	-4'274
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	7'180.65	4'000	3'181	5'362.17	1'818
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	25'376.27	25'000	376	26'846.39	-1'470
31530.00	Entretien du matériel informatique	545.00	2'000	-1'455	1'838.00	-1'293
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	2'400.00	6'900	-4'500	6'900.00	-4'500
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	194.60	0	195	0.00	195

33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 10'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
38790.00	Amortissements complémentaires relatifs aux prélèvements à la « Réserve taxe d'équipement (desserte) » pour le financement de l'investissement relatif au chantier des Draizes-Ronzi.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61500 « Routes communales » représente 8,58 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42400.08	En application des normes « MCH2 », le produit des taxes d'équipement (dessertes) est désormais comptabilisé dans le compte d'exploitation, alors qu'il était précédemment versé dans un compte de bilan (Réserve pour taxes d'équipement). Sur la base de la décision du Conseil général du 4 mai 2023, ce produit est réparti à raison de 50 % dans le chapitre « 61500 – Routes communales », 20 % dans le chapitre « 71010 – Approvisionnement en eau » et 30 % dans le chapitre « 72010 – Traitement des eaux usées ».
43090.00	On trouve dans ce compte le produit de la refacturation de diverses prestations effectuées par le Service des travaux publics ainsi que le produit de la refacturation aux fautifs des dégâts commis par eux au mobilier urbain.
45110.00	On trouve ici le prélèvement à la « Réserve taxe d'équipement (desserte) » pour le financement de l'investissement relatif au chantier des Draizes-Ronzi.
46010.01	La loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 permet aux communes de se voir attribuer 3 % de la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux, soit pour Cortaillod la montant de 21'379 fr. en 2025.
46110.00	L'Etat de Neuchâtel nous verse une indemnité pour une mesure de compensation écologique pour l'entretien d'une haie au lieu-dit Courbes-Rayes (1'265 fr.).
46311.00	Le « contrat-formation » est une mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis agents d'exploitation, les entreprises perçoivent un montant annuel de 5'000 fr. par apprenti. En 2025, le Service des travaux publics n'a pas formé d'apprenti.
48930.00	Les préfinancements constitués pour la réfection de l'avenue François-Borel, d'une part, et pour celle de la rue des Chavannes, d'autre part (comptes du bilan 2930001 et 2930008), servent à neutraliser l'amortissement de ces investissements.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes du Service des travaux publics est imputée dans les chapitres suivants : • 34110 – Port ; • 71010 – Approvisionnement en eau ; • 72010 – Traitement des eaux usées ; • 73010 – Gestion des déchets ménages.
61550	Places de stationnement
35110.00	Une facture liée à la réserve place de parc ayant dû être annulée, le montant est ressorti du fonds et passé en charge via le compte 42000.01.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61550 « Places de stationnement » représente 0,01 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42406.20	On trouve dans ce compte le produit de la taxe d'utilisation du domaine public pour les places de parc du Centre commercial « Littoral-Centre » et le produit des locations ponctuelles du parking de Courbe-Rayes pour des camions et remorques). Deux places de parc sur le parking du Carraz sont louées par les locataires de l'appartement situé à l'Impasse du Carraz 1.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	0.00	300	-300	98.00	-98
31810.00 Pertes sur créances effectives	-0.01	0	0	0.00	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	783.75	700	84	2'354.70	-1'571
33 Amortissements du patrimoine administratif	182'259.21	186'100	-3'841	195'735.95	-13'477
33001.00 Amort. planifiés, routes/voies communication PA	87'124.16	92'300	-5'176	78'800.00	8'324
33003.01 Amort. planifiés éclairage public	58'641.20	57'200	1'441	74'435.95	-15'795
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	11'500.00	11'500	0	11'700.00	-200
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	3'000.00	0	3'000	3'000.00	0
33006.01 Amort. planifiés véhicules	21'993.85	25'100	-3'106	27'800.00	-5'806
36 Charges de transfert	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
36370.00 Subventions aux personnes physiques	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
38 Charges extraordinaires	633'877.32	1'205'600	-571'723	131'439.77	502'438
38790.00 Amort. complém. de dépenses d'investissements	633'877.32	1'205'600	-571'723	131'439.77	502'438
39 Imputations internes	19'465.27	16'400	3'065	16'523.88	2'941
39200.00 Imput. internes pour fermages, loyers, frais d'util..	4'500.00	0	4'500	0.00	4'500
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	1'500.00	1'600	-100	1'500.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	13'465.27	14'800	-1'335	15'023.88	-1'559
42 Taxes	-83'952.35	-101'900	17'948	14'450.08	-98'402
42100.07 Autorisations de circuler	-1'679.85	-1'900	220	-1'520.30	-160
42400.08 Taxes d'équipements (desserte)	-79'886.25	-100'000	20'114	16'270.38	-96'157
42500.00 Ventes	0.00	0	0	-300.00	300
42600.00 Remboursements de tiers	-2'386.25	0	-2'386	0.00	-2'386
43 Revenus divers	-6'858.45	-5'500	-1'358	-10'977.95	4'120
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-6'858.45	-5'500	-1'358	-10'977.95	4'120
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-633'877.32	-1'205'600	571'723	-131'439.77	-502'438
45110.00 Prélèvements sur les fonds du capital propre	-633'877.32	-1'205'600	571'723	-131'439.77	-502'438
46 Revenus de transfert	-22'644.00	-18'100	-4'544	-22'281.00	-363
46010.01 Quote-part à la taxe LTVRB	-21'379.00	-16'800	-4'579	-21'016.00	-363
46110.00 Dédommag. des cantons et des concordats	-1'265.00	-1'300	35	-1'265.00	0
48 Revenus extraordinaires	-43'600.00	-43'600	0	-95'292.00	51'692
48930.00 Prélèv. sur préfinancements capital propre	-33'000.00	-33'000	0	-84'692.00	51'692
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-10'600.00	-10'600	0	-10'600.00	0
49 Imputations internes	-62'900.00	-71'900	9'000	-73'000.00	10'100
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-62'900.00	-71'900	9'000	-73'000.00	10'100
61550 Places de stationnement	-54'205.63	-41'200	-13'006	-36'803.28	-17'402
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	777.59	2'400	-1'622	10'629.63	-9'852
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	0	0	9'526.05	-9'526
31300.00 Prestations de services de tiers	100.00	400	-300	100.00	0
31430.05 Entretien des parkings	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	661.85	1'000	-338	37.15	625
31990.00 Autres charges d'exploitation	15.74	0	16	966.43	-951
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'300.00	2'300	0	2'300.00	0
33003.02 Amort. planifiés parkings	2'300.00	2'300	0	2'300.00	0
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	-7'500.00	0	-7'500	0.00	-7'500
35110.00 Attrib. aux fonds du capital propre	-7'500.00	0	-7'500	0.00	-7'500
39 Imputations internes	15.08	0	15	26.49	-11
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	15.08	0	15	26.49	-11
42 Taxes	-49'798.30	-45'900	-3'898	-49'759.40	-39
42000.01 Taxe compensatoire place de parc	7'500.00	0	7'500	0.00	7'500
42406.20 Locations places de parc	-21'858.00	-20'900	-958	-21'332.00	-526
42406.21 Revenus horodateurs	-35'440.30	-25'000	-10'440	-28'427.40	-7'013

61900 Routes, autres

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2025	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.49	26'390.45
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.75	13'219.25
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.37	6'585.60
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.43	16'488.00
Sylviculture (feux de forêts et végétation)	82000 / 36120.04	0.69	3'316.85
		13.73	66'000.15

62300 Subvention trafic régional

31300.00 On trouve ici le coût des courses spéciales de bus commandées à TransN SA à l'occasion de la Fête de la vendange de Cortaillod (2'779 fr.).

36140.00 Le système de financement du trafic local et le trafic régional intègre la couverture des coûts de l'ensemble des lignes de transport public du Canton, réseau urbain et régional confondus. C'est le système du « pot commun » introduit dans le cadre du désenchevêtrement. Pour la répartition de la part des communes entre elles, le critère de la qualité de la desserte implique que les Communes bien desservies paient par habitant un montant plus important que les Communes moins bien loties.

36370.00 La hausse entre le budget et les comptes est à expliquer par l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2025 du nouvel arrêté du Conseil Général du 09 avril 2025 relatif au subventionnement des abonnements « Onde Verte ».

36370.02 La subvention Onde Verte période hivernale n'est plus octroyable dès la fin de l'hiver 24-25.

45110.00 Voir commentaire du compte 36370.02, ci-dessus.

62310 Noctambus

36140.00 La part des communes aux coûts du Noctambus est calculée en fonction de la population (1/3) et du nombre d'utilisateurs (2/3).

63100 Navigation

31430.02 Une inspection du débarcadère a été effectuée pour 2'534 fr en 2025.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
61900	Routes, autres	13'219.25	13'300	-81	12'043.00	1'176
36	Charges de transfert	13'219.25	13'300	-81	12'043.00	1'176
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	13'219.25	13'300	-81	12'043.00	1'176
62	Transports publics	629'748.10	601'000	28'748	512'828.37	116'920
	Charges	630'816.20	604'500	26'316	518'236.37	112'580
	Revenus	-1'068.10	-3'500	2'432	-5'408.00	4'340
62300	Trafic régional et d'agglomération	621'546.35	593'200	28'346	501'595.92	119'950
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'779.79	3'500	-720	4'248.17	-1'468
31300.00	Prestations de services de tiers	2'779.79	3'500	-720	3'133.82	-354
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	0	0	1'114.35	-1'114
36	Charges de transfert	619'834.66	593'200	26'635	502'755.75	117'079
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	533'275.95	559'700	-26'424	465'273.25	68'003
36370.00	Subventions aux personnes physiques	85'490.61	30'000	55'491	32'074.50	53'416
36370.02	Subv. abo. Onde Verte période hivernale	1'068.10	3'500	-2'432	5'408.00	-4'340
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-1'068.10	-3'500	2'432	-5'408.00	4'340
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-1'068.10	-3'500	2'432	-5'408.00	4'340
62310	Noctambus	8'201.75	7'800	402	11'232.45	-3'031
36	Charges de transfert	8'201.75	7'800	402	11'232.45	-3'031
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	8'201.75	7'800	402	11'232.45	-3'031
63	Transports, autres	2'534.95	600	1'935	0.00	2'535
	Charges	2'534.95	600	1'935	0.00	2'535
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
63100	Navigation	2'534.95	600	1'935	0.00	2'535
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'534.95	600	1'935	0.00	2'535
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	300	-300	0.00	0
31430.02	Entretien du débarcadère	2'534.95	300	2'235	0.00	2'535

71010 Approvisionnement en eau

- 30100.00 et suivants Il s'agit des charges salariales des releveurs de compteurs d'eau.
- 31200.02 Ce compte comprend l'énergie consommée par les stations de pompage et le système de dégermination.
- 31300.03 Il s'agit du coût d'abonnement des lignes téléphoniques louées pour le contrôle à distance du pompage et des réservoirs.
- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).
- 31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'eau.
- 31420.01 Il s'agit du coût des travaux d'entretien courant sur le réseau.
- 31420.02 Dans ce compte figure le coût des travaux d'entretien des réservoirs et du système de gestion de ceux-ci.
- 33002.00 et 33003.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 28'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 36120.11 Il s'agit des prestations fournies par la société Eli10 SA pour le service de permanence.
- 37010.01 Il s'agit de la redevance cantonale de 80 centimes par mètre cube d'eau vendue, que nous devons verser à l'Etat. Elle est répercutée intégralement sur les abonnés ; l'encaissement figure sous la rubrique 47010.01.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service technique et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 71010 « Approvisionnement en eau ».
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 71010 « Approvisionnement en eau » représente 10,21 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42400.08 En application des normes « MCH2 », le produit des taxes d'équipement (dessertes) est désormais comptabilisé dans le compte d'exploitation, alors qu'il était précédemment versé dans un compte de bilan (Réserve pour taxes d'équipement). Sur la base de la décision du Conseil général du 4 mai 2023, ce produit est réparti à raison de 50 % dans le chapitre « 61500 – Routes communales », 20 % dans le chapitre « 71010 – Approvisionnement en eau » et 30 % dans le chapitre « 72010 – Traitement des eaux usées ».



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRI TOIRE		679'729.48	725'800	-46'071	611'295.00	68'434
Charges		3'320'473.53	3'404'800	-84'326	3'238'451.66	82'022
Revenus		-2'640'744.05	-2'679'000	38'256	-2'627'156.66	-13'587
71	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
Charges		799'060.10	839'300	-40'240	785'951.00	13'109
Revenus		-799'060.10	-839'300	40'240	-785'951.00	-13'109
71010	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
30	Charges de personnel	3'903.35	4'100	-197	3'469.60	434
30100.00	Salaires du personnel	3'647.25	3'300	347	3'221.25	426
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	148.10	300	-152	134.60	14
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	49.85	100	-50	60.85	-11
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	42.70	100	-57	38.80	4
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0.00	100	-100	1.80	-2
30591.01	Contribution LFAPP	11.40	0	11	0.00	11
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	4.05	100	-96	3.70	0
30593.00	Fonds formation apprentis	0.00	100	-100	8.60	-9
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	204'820.42	271'400	-66'580	182'793.07	22'027
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	33.81	200	-166	0.00	34
31020.00	Imprimés, publications	400.15	800	-400	0.00	400
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	0	0	152.64	-153
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31110.01	Achat de compteurs	4'468.68	5'000	-531	13'234.59	-8'766
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	100	-100	19.46	-19
31200.02	Electricité	85'980.67	86'000	-19	97'889.30	-11'909
31200.03	Eau	0.00	2'000	-2'000	0.00	0
31300.03	Téléphones	3'614.52	4'200	-585	3'614.52	0
31300.05	Cotisations	1'817.48	2'100	-283	1'817.48	0
31300.07	Frais de facturation	121.00	300	-179	157.58	-37
31300.08	Pose de compteurs	0.00	2'500	-2'500	5'729.50	-5'730
31300.63	Informatisation du réseau	1'075.85	6'200	-5'124	2'067.58	-992
31300.80	Contrats de maintenance	10'741.39	13'600	-2'859	11'125.72	-384
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	8'500	-8'500	0.00	0
31340.01	Assurances choses et RC	637.65	3'000	-2'362	620.05	18
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'499.70	1'500	0	1'499.70	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	787.36	700	87	789.75	-2
31420.01	Entretien du réseau d'eau	61'490.49	100'000	-38'510	15'696.77	45'794
31420.02	Entretien des réservoirs	30'324.37	30'300	24	22'651.63	7'673
31420.04	Entretien des fontaines	905.60	600	306	448.61	457
31420.05	Entretien réseau des vignes et jardins	771.60	1'200	-428	1'305.00	-533
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	149.35	1'000	-851	793.62	-644
31530.00	Entretien du matériel informatique	0.00	600	-600	600.00	-600
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.75	0	1	2'213.27	-2'213
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	0	0	366.30	-366
33	Amortissements du patrimoine administratif	217'734.65	214'900	2'835	226'590.60	-8'856
33002.00	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	125'634.65	122'600	3'035	137'490.60	-11'856
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	83'800.00	83'800	0	83'800.00	0
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	1'200.00	1'200	0	1'200.00	0
33200.00	Amort. planifiés, immob. incorporelles	7'100.00	7'300	-200	4'100.00	3'000
36	Charges de transfert	12'389.91	12'000	390	15'044.82	-2'655
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	12'389.91	12'000	390	15'044.82	-2'655
37	Subventions à redistribuer	214'077.60	190'000	24'078	211'357.60	2'720
37010.01	Redevances sur vente d'eau (canton)	214'077.60	190'000	24'078	211'357.60	2'720
39	Imputations internes	146'134.17	146'900	-766	146'695.31	-561
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	126'600.00	125'600	1'000	124'200.00	2'400
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'500.00	3'900	-400	3'500.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	16'034.17	17'400	-1'366	18'995.31	-2'961
42	Taxes	-530'092.03	-536'600	6'508	-506'808.37	-23'284
42400.08	Taxes d'équipements (desserte)	-31'948.59	-40'000	8'051	-14'168.64	-17'780

- 42401.01 Le prix de vente de l'eau est fixé à 90 centimes par mètre cube consommé.
- 42401.02 La taxe de base annuelle est fixée à 97 fr. par compteur ; cette dernière est multipliée par les coefficients suivants, en fonction du calibre du compteur (diamètre nominal DN) :

Calibre (DN)	Coefficient	Taxe de base
Jusqu'à 20 mm	1	97.-
25 mm	5	485.-
32 mm	10	970.-
40 mm	12	1'164.-
50 mm	15	1'455.-
65 mm	20	1'940.-
80 mm	25	2'425.-
100 mm et plus	30	2'910.-

- 45100.00 L'excédent de charges du chapitre 71010 « Approvisionnement en eau », soit 25'687 fr. est prélevé à la réserve ad hoc.
- 47010.01 Voir commentaire de la rubrique 37010.01 ci-dessus.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir comptes 33002.00 et 33003.00 ci-dessus.

72010 Traitement des eaux usées

- 31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique.
- 31420.03 L'entretien des installations de pompage (La Tertillière, Domaine et Areuse), effectué par le personnel de la STEP de La Saunerie, est facturé directement au Syndicat de la STEP Boudry-Cortailod. Ne subsistent dans ce compte que l'électricité de la STAP de la Poissine, ainsi que la vidange et le nettoyage des STAP et BEP (La Poissine, Port, Planches et Camping).
- 31430.20 Le dépassement par rapport au budget a fait l'objet d'un arrêté du Conseil Général le 17 juin 2025 augmentant de 50'000 fr. le budget du compte 31430.20 / 72010.
- 35100.00 Le bénéfice du chapitre 72010 est attribué à la réserve y relative.
- 36120.08 et 36120.09 Les charges nettes de fonctionnement du syndicat de la STEP Boudry-Cortailod et du syndicat de la STEP de la Saunerie sont réparties entre les Communes membres au prorata du nombre d'habitants.
- 36120.11 On trouve ici le coût des prestations fournies par la société Eli10 SA pour le service de permanence.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service technique et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».
- 39300.01 Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 164'519 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72010 « Traitement des eaux usées » représente 2.07 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42400.08 En application des normes « MCH2 », le produit des taxes d'équipement (dessertes) est désormais comptabilisé dans le compte d'exploitation, alors qu'il était précédemment versé dans un compte de bilan (Réserve pour taxes d'équipement). Sur la base de la décision du Conseil général du 4 mai 2023, ce produit est réparti à raison de 50 % dans le chapitre « 61500 – Routes communales », 20 % dans le chapitre « 71010 – Approvisionnement en eau » et 30 % dans le chapitre « 72010 – Traitement des eaux usées ».
- 42401.10 Le montant de la taxe d'épuration est de 2 fr. 80 par mètre cube d'eau consommée.

72030 Traitement des eaux claires

Pas de commentaires



Comptes 2025

Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
42401.01 Taxe de base eau (compteur)	-244'220.95	-245'000	779	-246'128.61	1'908
42401.02 Taxe sur consomm. eau (ménages + entreprises)	-248'159.44	-245'000	-3'159	-242'847.10	-5'312
42401.03 Taxe eau des vignes	-2'338.76	-2'300	-39	-2'273.97	-65
42401.04 Taxe eau de chantiers	-398.05	-2'000	1'602	-373.45	-25
42401.05 Taxe sur la consommation d'eau (jardins)	-829.00	-800	-29	-801.00	-28
42600.00 Remboursements de tiers	-2'197.24	-1'500	-697	-215.60	-1'982
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-25'687.27	-84'100	58'413	-32'237.45	6'550
45100.00 Prélèvements sur les financements spéciaux	-25'687.27	-84'100	58'413	-32'237.45	6'550
46 Revenus de transfert	0.00	0	0	-7'000.00	7'000
46340.01 ECAP - subv. poses hydrantes	0.00	0	0	-7'000.00	7'000
47 Subventions à redistribuer	-214'680.80	-190'000	-24'681	-211'305.18	-3'376
47010.01 Redevance cantonale sur l'eau potable	-214'680.80	-190'000	-24'681	-211'305.18	-3'376
48 Revenus extraordinaires	-28'600.00	-28'600	0	-28'600.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-28'600.00	-28'600	0	-28'600.00	0
72 Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
Charges	973'281.45	998'900	-25'619	956'871.92	16'410
Revenus	-973'281.45	-998'900	25'619	-956'871.92	-16'410
72010 Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	114'176.93	66'100	48'077	93'493.63	20'683
31000.00 Matériel de bureau	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31020.00 Imprimés, publications	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31200.02 Electricité	746.11	0	746	476.55	270
31300.00 Prestations de services de tiers	0.00	0	0	1'652.10	-1'652
31300.03 Téléphones	0.00	0	0	20.00	-20
31300.07 Frais de facturation	344.32	700	-356	448.25	-104
31300.63 Informatisation du réseau	2'409.60	700	1'710	872.81	1'537
31300.80 Contrats de maintenance	5'648.61	10'300	-4'651	4'601.66	1'047
31340.01 Assurances choses et RC	0.00	300	-300	0.00	0
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	33.86	100	-66	32.40	1
31420.03 Entretien des stations de pompage	13'072.25	12'000	1'072	26'604.19	-13'532
31430.20 Entretien des canaux, égouts	91'922.18	38'000	53'922	56'473.97	35'448
31530.00 Entretien du matériel informatique	0.00	2'000	-2'000	600.00	-600
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	0	0	1'711.70	-1'712
33 Amortissements du patrimoine administratif	164'300.00	168'500	-4'200	164'100.00	200
33003.06 Amort. planifiés canalisations, égouts	164'300.00	168'500	-4'200	164'100.00	200
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	2'173.40	0	2'173	0.00	2'173
35100.00 Attrib. aux financements spéciaux	2'173.40	0	2'173	0.00	2'173
36 Charges de transfert	304'642.52	383'900	-79'257	326'802.23	-22'160
36120.08 Syndicat pour l'épuration (STEP Boudry-Cort.)	21'967.13	17'900	4'067	13'625.30	8'342
36120.09 Syndicat pour l'épuration (STEP La Saunerie)	279'285.48	363'400	-84'115	307'132.11	-27'847
36120.11 Mandat d'exploitation Eli10	3'389.91	2'600	790	6'044.82	-2'655
39 Imputations internes	223'468.61	220'700	2'769	215'531.75	7'937
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	53'700.00	53'900	-200	53'000.00	700
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'000.00	2'200	-200	2'000.00	0
39300.01 Imput. internes eaux claires	164'519.99	159'700	4'820	156'944.31	7'576
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	3'248.62	4'900	-1'651	3'587.44	-339
42 Taxes	-808'761.46	-810'000	1'239	-771'132.86	-37'629
42400.08 Taxes d'équipements (desserte)	-47'905.56	-60'000	12'094	-21'252.96	-26'653
42401.10 Taxe d'épuration	-760'855.90	-750'000	-10'856	-749'879.90	-10'976
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0.00	-29'200	29'200	-28'794.75	28'795
45100.00 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	-29'200	29'200	-28'794.75	28'795
72030 Traitement des eaux claires	0.00	0	0	0.00	0

31300.63	La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'évacuation des eaux claires.
31430.20	Cette rubrique comporte le coût de l'entretien courant des canalisations transportant les eaux claires. Le dépassement par rapport au budget a fait l'objet d'un arrêté du Conseil Général le 17 juin 2025 augmentant de 12'000 fr. le budget du compte 31430.20 / 72030.
39100.00	Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 72030 "Traitement des eaux claires".
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72030 « Traitement des eaux claires » représente 2,55 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
49300.01	Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 164'519 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

73010 Gestion des déchets ménages

	Le pourcentage de participation de l'impôt au financement des coûts d'élimination des déchets urbains provenant des ménages est fixé à 20 %, par décision du Conseil général.
31300.40	Il s'agit uniquement des frais de transport des déchets urbains des habitants. Avec l'introduction généralisée des conteneurs enterrés, cette prestation nous est facturée 24 fr. par habitant et par année.
31300.47	Selon la convention passée entre Vadec SA et les communes partenaires de la déchetterie régionale de la Croix, notre participation aux frais d'exploitation de cette dernière est basée sur un coût par habitant ; celui-ci s'est élevé à 32 fr.
31370.00	Le Tribunal fédéral a invalidé la pratique de l'Administration fédérale des contributions concernant les « subventions croisées » octroyées par un service à un autre service au sein de la même collectivité publique. Dès lors, une réduction de la déduction de l'impôt préalable (REDIP) en raison de ces « subventions croisées » n'a plus lieu d'être.
31510.00	On trouve ici le nettoyage et la désinfection, deux fois par année, de 57 conteneurs enterrés ainsi que le remplacement de barrières à contrepoids.
31690.00	Depuis 2014 et pendant 10 ans, nous avons comptabilisé dans ce compte le coût de la location auprès de Vadec SA de containers « aériens » de type « Grunderco » installés dans les éco-points. La convention qui nous liait, avec un prix de location annuel dégressif, est arrivée à son terme en 2023, ce qui explique que Vadec SA ne nous a rien facturé en 2024 et 2025.
36140.00	On trouve ici le coût de la collecte et de l'élimination des déchets « spéciaux » des ménages.
39100.00	Une part des charges salariales du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages ».
39300.00	Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir rubrique 49300.02 du chapitre 02200 « Administration (général) »). En contrepartie, il n'y a plus d'imputation de charges salariales du chapitre 02200 sur le chapitre 73010.
42401.20	En 2024, la taxe de déchets due par les personnes physiques est passée de 88 fr. à 75 fr. par an et par ménage d'une personne (taxe de base).
42600.10	Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du verre.
42600.11	Une rétrocession nous a été versée par Vadec SA pour le recyclage du papier et du carton.
42600.12	Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage de l'aluminium.
42600.18	Selon les règles et paramètres définis par la Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD), la taxe nette rétrocédée aux communes s'est élevée à 155 fr./tonne en 2024 et les Communes sont rétribuées au prorata des tonnages de sacNEva livrés. La part de rétrocession concernant les entreprises fait l'objet d'une extourne dans le compte 42600.19.
45100.00	Compte tenu du financement par l'impôt d'un montant de 103'987 fr., l'excédent de charges du chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » s'élève à 17'854 fr. Celui-ci est prélevé à la réserve ad hoc.
49100.00 et suivants	Il s'agit de l'imputation de certaines charges du chapitre « Déchets ménages » dans le chapitre « Déchets entreprises ».



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	17'420.59	14'200	3'221	8'328.83	9'092
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	1'000	-1'000	1'208.80	-1'209
31300.63	Informatisation du réseau	1'628.35	1'200	428	0.00	1'628
31430.20	Entretien des canaux, égoûts	15'792.24	9'000	6'792	6'520.03	9'272
31530.00	Entretien du matériel informatique	0.00	3'000	-3'000	600.00	-600
33	Amortissements du patrimoine administratif	111'900.00	113'900	-2'000	113'220.44	-1'320
33003.06	Amort. planifiés canalisations, égouts	111'900.00	113'900	-2'000	113'220.44	-1'320
36	Charges de transfert	3'389.91	2'600	790	6'044.68	-2'655
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	3'389.91	2'600	790	6'044.68	-2'655
39	Imputations internes	31'809.49	29'000	2'809	29'350.36	2'459
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	27'800.00	25'300	2'500	24'700.00	3'100
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'009.49	3'700	309	4'650.36	-641
49	Imputations internes	-164'519.99	-159'700	-4'820	-156'944.31	-7'576
49300.01	Imput. interne eaux usées	-164'519.99	-159'700	-4'820	-156'944.31	-7'576
73	Gestion des déchets	103'987.00	107'200	-3'213	99'426.00	4'561
	Charges	672'092.95	692'100	-20'007	642'369.54	29'723
	Revenus	-568'105.95	-584'900	16'794	-542'943.54	-25'162
73010	Gestion des déchets ménages	103'987.00	107'200	-3'213	99'426.00	4'561
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	467'541.87	490'300	-22'758	446'934.97	20'607
31020.00	Imprimés, publications	0.00	800	-800	0.00	0
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	14'496.54	14'500	-3	742.92	13'754
31300.05	Cotisations	0.00	300	-300	0.00	0
31300.07	Frais de facturation	400.14	400	0	0.00	400
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	116'775.62	122'000	-5'224	125'976.37	-9'201
31300.42	Compostage (ramassage et traitement)	110'004.19	100'000	10'004	108'341.04	1'663
31300.43	Récupération du papier	26'169.48	28'000	-1'831	25'102.78	1'067
31300.44	Recyclage et collecte du verre	5'565.11	5'900	-335	6'257.38	-692
31300.45	Récupération de la ferraille	1'470.04	1'500	-30	1'365.03	105
31300.47	Déchetterie de la Croix	153'824.01	154'200	-376	153'535.99	288
31370.00	Impôts et taxes	0.00	6'000	-6'000	0.00	0
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	34'633.30	49'200	-14'567	21'518.08	13'115
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	4'000	-4'000	0.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	4'161.63	3'500	662	4'070.36	91
31990.00	Autres charges d'exploitation	41.81	0	42	25.02	17
36	Charges de transfert	4'788.25	4'000	788	3'312.14	1'476
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	4'788.25	4'000	788	3'312.14	1'476
39	Imputations internes	82'225.00	79'500	2'725	78'775.00	3'450
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	20'800.00	22'200	-1'400	22'300.00	-1'500
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	61'425.00	57'300	4'125	56'475.00	4'950
42	Taxes	-382'323.43	-381'500	-823	-393'229.10	10'906
42401.20	Taxe déchets ménages	-293'437.99	-290'000	-3'438	-294'793.31	1'355
42600.10	Récupération du verre	-7'585.20	-8'500	915	-7'235.05	-350
42600.11	Vente du papier	-357.17	0	-357	-1'179.32	822
42600.12	Vente de la ferraille	-649.07	-400	-249	-439.42	-210
42600.18	Rétrocession Vadec ménages	-80'294.00	-82'600	2'306	-89'582.00	9'288
43	Revenus divers	-24'359.45	0	-24'359	-450.00	-23'909
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-24'359.45	0	-24'359	-450.00	-23'909
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-17'854.24	-56'100	38'246	-8'479.01	-9'375
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-17'854.24	-56'100	38'246	-8'479.01	-9'375
49	Imputations internes	-26'031.00	-29'000	2'969	-27'438.00	1'407
49100.00	Imput. internes pour prestations de services	-6'367.00	-6'700	333	-6'697.00	330
49300.02	Imput. déchets	0.00	-300	300	0.00	0
49900.00	Autres imput. internes	-19'664.00	-22'000	2'336	-20'741.00	1'077

73030 Gestion des déchets entreprises

35100.00 L'excédent de revenus du chapitre est attribué à la réserve y relative.

39300.00 et
suivants Les imputations internes relatives aux déchets des entreprises sont calculées selon une clé de répartition basée sur le tonnage des entreprises par rapport à celui des ménages.

42401.21 La taxe de base due par les établissements, commerces et entreprises l'est en fonction de la quantité de déchets produits. Elle s'élève à :

- a) forfait annuel de 220 fr. + TVA pour les « petites » entreprises produisant annuellement moins d'une tonne de déchets ;
- b) forfait annuel de 440 fr. + TVA pour les « moyennes » entreprises produisant annuellement entre une et cinq tonnes de déchets ;
- c) forfait annuel de 660 fr. + TVA pour les « grandes » entreprises produisant annuellement plus de cinq tonnes de déchets ;
- d) forfait annuel de 110 fr. + TVA pour les entreprises qui ne sont pas taxées au poids (sans container à puce électronique).

42401.22 En plus de la taxe de base (voir compte 42401.21 ci-dessus), les entreprises dont les déchets sont pesés doivent s'acquitter d'une taxe de 400 fr. par tonne, destinée à couvrir les frais de levage, de transport et d'élimination.

42600.19 Voir commentaire du compte 42600.18 dans le chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages ».

74100 Corrections de cours d'eau

31420.06 Nous avons notamment procédé à l'abattage d'arbres au terrain de football (3'726 fr.).

75000 Protection des espèces et du paysage

31990.00 Deux nouveaux nichoirs à chauves-souris ont été installés (270 fr.) et un érable a été planté (425 fr.).

36110.00 On trouve dans ce compte notre participation à la qualité du paysage, prévue par la législation fédérale pour la préservation, la promotion et le développement des paysages cultivés diversifiés, fixée en fonction du domicile fiscal des agriculteurs bénéficiaires (933 fr.).

76100 Protection de l'air et du climat

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2025	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.49	26'390.45
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.75	13'219.25
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.37	6'585.60
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.43	16'488.00
Sylviculture (feux de forêts et végétation)	82000 / 36120.04	0.69	3'316.85
		13.73	66'000.15

76900 Lutte contre la pollution de l'environnement

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2025	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.49	26'390.45
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.75	13'219.25
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.37	6'585.60
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.43	16'488.00
Sylviculture (feux de forêts et végétation)	82000 / 36120.04	0.69	3'316.85
		13.73	66'000.15



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
73030	Gestion des déchets entreprises	0.00	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	86'719.94	85'000	1'720	81'584.43	5'136
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	50'868.00	53'000	-2'132	50'387.98	480
31300.46	Incinération déchets au poids	34'132.69	32'000	2'133	30'772.67	3'360
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'719.25	0	1'719	423.78	1'295
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	461.89	0	462	0.00	462
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	461.89	0	462	0.00	462
39	Imputations internes	30'356.00	33'300	-2'944	31'763.00	-1'407
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	6'367.00	6'700	-333	6'697.00	-330
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	4'325.00	4'600	-275	4'325.00	0
39900.00	Autres imput. internes	19'664.00	22'000	-2'336	20'741.00	-1'077
42	Taxes	-116'357.83	-112'500	-3'858	-112'750.16	-3'608
42401.21	Taxe de base entreprises	-36'353.59	-36'500	146	-35'867.74	-486
42401.22	Taxe déchets entreprises au poids	-76'442.00	-72'000	-4'442	-72'480.38	-3'962
42600.19	Rétrocession Vadec entreprises	-3'562.24	-4'000	438	-4'402.04	840
43	Revenus divers	-1'180.00	0	-1'180	0.00	-1'180
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-1'180.00	0	-1'180	0.00	-1'180
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0.00	-5'800	5'800	-597.27	597
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	-5'800	5'800	-597.27	597
74	Aménagements	5'564.05	5'500	64	4'526.70	1'037
	Charges	5'564.05	5'500	64	4'526.70	1'037
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
74100	Corrections de cours d'eau	5'564.05	5'500	64	4'526.70	1'037
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'564.05	5'500	64	4'526.70	1'037
31420.06	Entretien cours d'eau et berges	5'564.05	5'300	264	4'078.55	1'486
31420.07	Entretien des rives du lac	0.00	200	-200	448.15	-448
75	Protection des espèces et du paysage	1'628.90	2'500	-871	1'206.30	423
	Charges	1'628.90	2'500	-871	1'206.30	423
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
75000	Protection des espèces et du paysage	1'628.90	2'500	-871	1'206.30	423
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	695.80	1'000	-304	270.00	426
31990.00	Autres charges d'exploitation	695.80	1'000	-304	270.00	426
36	Charges de transfert	933.10	1'500	-567	936.30	-3
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	933.10	1'000	-67	936.30	-3
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	500	-500	0.00	0
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	23'073.60	23'200	-126	21'111.20	1'962
	Charges	23'073.60	23'200	-126	21'111.20	1'962
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
76100	Protection de l'air et du climat	6'585.60	6'600	-14	6'045.50	540
36	Charges de transfert	6'585.60	6'600	-14	6'045.50	540
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	6'585.60	6'600	-14	6'045.50	540
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement	16'488.00	16'600	-112	15'065.70	1'422
36	Charges de transfert	16'488.00	16'600	-112	15'065.70	1'422
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	16'488.00	16'600	-112	15'065.70	1'422

77100	Cimetières, crématoires												
33003.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 4'300 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).												
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77100 « Cimetières, crématoires » représente 0.49 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).												
42400.04	Les locations du pavillon sont facturées selon le tarif suivant : <table><tr><td></td><td><u>Interne</u></td><td><u>Externe</u></td></tr><tr><td>Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal (trois jours environ) par corps</td><td>60.-</td><td>100.-</td></tr><tr><td>Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées</td><td>20.-</td><td>40.-</td></tr><tr><td>Utilisation de l'installation de climatisation</td><td>30.-</td><td>40.-</td></tr></table>		<u>Interne</u>	<u>Externe</u>	Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal (trois jours environ) par corps	60.-	100.-	Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées	20.-	40.-	Utilisation de l'installation de climatisation	30.-	40.-
	<u>Interne</u>	<u>Externe</u>											
Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal (trois jours environ) par corps	60.-	100.-											
Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées	20.-	40.-											
Utilisation de l'installation de climatisation	30.-	40.-											
42400.05	L'émolument perçu pour la location d'une niche du columbarium pour une durée de trente ans s'élève à 700 fr. pour un défunt domicilié dans la Commune et à 1'400 fr. pour un défunt externe.												
42400.06	Dans ce compte sont comptabilisés les émoluments perçus en cas de dépôt d'une urne cinéraire dans une tombe existante ou de dépôt d'un corps dans une tombe nouvelle, d'un défunt qui n'était pas domicilié dans notre village et dont la famille a demandé à ce qu'il soit inhumé dans notre cimetière ; les tarifs sont les suivants : <table><tr><td>a) inhumation dans une tombe nouvelle</td><td>600 fr.</td></tr><tr><td>b) dépôt d'une urne dans une tombe nouvelle</td><td>400 fr.</td></tr><tr><td>c) dépôt d'une urne dans une tombe existante</td><td>300 fr.</td></tr><tr><td>d) dépôt de cendres dans la tombe anonyme</td><td>300 fr.</td></tr></table>	a) inhumation dans une tombe nouvelle	600 fr.	b) dépôt d'une urne dans une tombe nouvelle	400 fr.	c) dépôt d'une urne dans une tombe existante	300 fr.	d) dépôt de cendres dans la tombe anonyme	300 fr.				
a) inhumation dans une tombe nouvelle	600 fr.												
b) dépôt d'une urne dans une tombe nouvelle	400 fr.												
c) dépôt d'une urne dans une tombe existante	300 fr.												
d) dépôt de cendres dans la tombe anonyme	300 fr.												
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33003.00 ci-dessus.												
77910	Toilettes publiques												
31010.00	Il s'agit de l'achat de savons, papier W-C, brosses, lunettes de W-C, etc.												
31440.00	On trouve ici le coût d'entretien des toilettes publiques. Le remplacement des serrures des WC publics de l'arrêt de bus des Draizes par des gâches électriques a coûté 3'240 fr. et des travaux sanitaires aux WC du pilotis 1'141 fr.												
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).												
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77910 « Toilettes publiques » représente 0,24 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).												
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-dessus.												
79000	Aménagement du territoire (général)												
30100.00	Au 31.12.2025, le Service technique compte 3.60 équivalents plein temps.												
30108.00	La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes le coût des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 6'118 fr.												



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
77	Protection de l'environnement, autres	25'559.72	31'100	-5'540	27'266.22	-1'707
	Charges	41'069.72	44'000	-2'930	42'896.22	-1'827
	Revenus	-15'510.00	-12'900	-2'610	-15'630.00	120
77100	Cimetières, crématoires	2'936.80	12'100	-9'163	4'219.55	-1'283
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'171.05	7'700	-6'529	2'517.11	-1'346
31020.02	Publications et annonces	32.00	0	32	383.60	-352
31200.02	Electricité	436.00	500	-64	674.30	-238
31200.04	Déchets	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	500	-500	0.00	0
31300.03	Téléphones	0.05	0	0	0.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	461.60	700	-238	325.11	136
31340.01	Assurances choses et RC	0.00	200	-200	0.00	0
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	173.00	200	-27	173.00	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	68.40	100	-32	69.00	-1
31430.04	Entretien du cimetière	0.00	4'000	-4'000	892.10	-892
31430.06	Entretien du pavillon	0.00	500	-500	0.00	0
33	Amortissements du patrimoine administratif	13'900.00	13'900	0	13'900.00	0
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	13'900.00	13'900	0	13'900.00	0
39	Imputations internes	775.75	800	-24	832.44	-57
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	775.75	800	-24	832.44	-57
42	Taxes	-8'610.00	-6'000	-2'610	-8'730.00	120
42400.04	Location du pavillon	-1'010.00	-1'000	-10	-1'830.00	820
42400.05	Location du columbarium	-3'500.00	-3'500	0	-5'600.00	2'100
42400.06	Particip. famille pour défunt externe	-4'100.00	-1'500	-2'600	-1'300.00	-2'800
48	Revenus extraordinaires	-4'300.00	-4'300	0	-4'300.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-4'300.00	-4'300	0	-4'300.00	0
77910	Toilettes publiques	22'622.92	19'000	3'623	23'046.67	-424
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	11'251.69	7'600	3'652	11'554.35	-303
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'279.45	2'200	79	2'014.50	265
31200.02	Electricité	2'814.75	2'900	-85	3'941.25	-1'127
31200.03	Eau	557.03	300	257	559.70	-3
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	127.30	100	27	104.45	23
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	344.26	100	244	98.70	246
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	5'128.90	2'000	3'129	4'835.75	293
33	Amortissements du patrimoine administratif	13'600.00	13'600	0	13'600.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	13'600.00	13'600	0	13'600.00	0
39	Imputations internes	371.23	400	-29	492.32	-121
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	371.23	400	-29	492.32	-121
48	Revenus extraordinaires	-2'600.00	-2'600	0	-2'600.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'600.00	-2'600	0	-2'600.00	0
79	Aménagement du territoire	519'916.21	556'300	-36'384	457'758.58	62'158
	Charges	804'702.76	799'300	5'403	783'518.78	21'184
	Revenus	-284'786.55	-243'000	-41'787	-325'760.20	40'974
79000	Aménagement du territoire (général)	486'747.91	522'800	-36'052	425'851.88	60'896
30	Charges de personnel	561'771.60	563'700	-1'928	503'187.72	58'584
30100.00	Salaires du personnel	446'835.20	441'900	4'935	402'490.25	44'345
30108.00	Variation provision HS + VAC	6'118.95	0	6'119	250.57	5'868
30300.00	Indemnité pour travailleurs temporaires	0.00	7'600	-7'600	0.00	0
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	7'895.30	4'900	2'995	6'372.00	1'523
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	150.00	300	-150	150.00	0
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	29'459.30	36'500	-7'041	26'537.20	2'922

30591.01	Dès le 1 ^{er} janvier 2025, une contribution de 0.507% de la masse salariale est due pour l'alimentation du fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (LFAPP). Cette contribution remplace la contribution précédemment dans le compte 30593.00.
31020.02	Il s'agit des frais de mise à l'enquête publique, ainsi que des frais des publications que nous faisons paraître dans la presse. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-dessous.
31130.00	En plus des achats courants de matériel informatique, l'achat d'une tablette tactile pour un collaborateur des services techniques a coûté 1'125 fr.
31180.00	Le coût des licences informatiques précédemment imputé dans le compte 31530.00 est dorénavant imputé dans ce compte.
31300.00	Il s'agit essentiellement des honoraires versés à notre avocat-conseil. Figurent occasionnellement dans ce compte les honoraires d'un aménagiste qui traite les dossiers de modifications du plan d'aménagement communal et de recours contre ledit plan, le dézonage de certaines parcelles et les projets de plans de quartier.
31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation de membre à EspaceSuisse, l'association pour l'aménagement du territoire et à Plavenir.
31320.00	Il s'agit des honoraires des architectes-conseils qui étudient les dossiers de plans déposés dans le cadre de demandes de permis de construire. Ces expertises sont refacturées aux propriétaires ou promoteurs concernés et les recettes y relatives apparaissent dans la rubrique 42400.00 ci-dessous.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs. Dès 2025, seule la part liée à l'entretien matériel est imputé dans ce compte et la part liée aux licences informatiques est imputée dans le compte 31180.00.
36110.16	Il est difficile de savoir à l'avance les montants qui nous seront facturés par l'Etat lors des sanctions de plans accordées par lui tout au long de l'année. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-dessous.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » représente 0,94 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42100.03	Voir commentaire des rubriques 31020.02 et 36110.16 ci-dessus.
42400.00	On trouve ici le produit de la refacturation aux propriétaires ou promoteurs concernés des frais d'expertise de plans et des frais de contrôles de conformité effectués par nos architectes-conseils.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes du Service technique est imputée dans les chapitres suivants : • 71010 – Approvisionnement en eau ; • 72010 – Traitement des eaux usées ; • 72030 – Traitement des eaux claires ; • 73010 – Gestion des déchets ménages ; • 87110 – Réseau d'électricité. En outre, nous comptabilisons dans ce compte la moitié (2,5 %) d'un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation du Service technique aux travaux de gérance de ces immeubles. La seconde moitié (2,5 %) de ce montant forfaitaire est comptabilisé dans le chapitre 2200 « Administration (général) » pour la participation de l'Administration communale auxdits travaux de gérance (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).

79070 Conférences régionales

31300.06	La cotisation des communes en faveur de l'Association des Communes Neuchâteloises (ACN) est passée à 1.20 fr. par habitant, soit 5'768 fr. sur la base de 4'807 habitants de Cortaillod au 31.12.2024.		
36340.01 et 36340.03	Les communes du Littoral englobées dans l'Association objectif:ne et l'Association Région Neuchâtel Littoral (RNL) doivent s'acquitter d'une contribution totale équivalente à 5 fr. 20 par habitant (au 31.12.2024) qui se détaille comme suit :		
	• cotisation objectif:ne	2 fr. 50 par habitant	Fr. 12'017.50
	• cotisation RNL	0 fr. 50 par habitant	Fr. 2'403.50
	• fonds d'étude & réalisations RNL	1 fr. 40 par habitant	Fr. 6'729.80
	• prix de soutien culture et sports RNL	0 fr. 30 par habitant	Fr. 1'442.10
	• mandat d'accompagnement PA RUN	0 fr. 50 par habitant	Fr. 2'403.50
	• mandat d'élaboration PA RUN	0 fr. 50 par habitant	Fr. 2'403.50
	• particip. mandat PAL (coord. GTAT RNL)		Fr. 2'036.00 (Compte investissement PAL)
	• particip. au projet « Ne-jetez-plus.ch »		Fr. 0.00
		Total	Fr. 29'435.90



Comptes 2025

Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	56'344.95	55'000	1'345	51'776.05	4'569
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	808.55	1'000	-191	861.80	-53
30530.02 Indemnités de l'assurance accident	-3'722.00	0	-3'722	0.00	-3'722
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	8'492.55	8'900	-407	7'650.30	842
30591.00 Fonds de formation professionnelle	1'446.50	400	1'047	349.90	1'097
30591.01 Contribution LFAPP	819.40	0	819	0.00	819
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	804.40	800	4	724.55	80
30593.00 Fonds formation apprentis	0.00	2'600	-2'600	1'691.05	-1'691
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	4'496.90	3'800	697	32.40	4'465
30910.00 Recrutement du personnel	1'718.80	0	1'719	3'232.20	-1'513
30990.00 Autres charges du personnel	102.80	0	103	1'069.45	-967
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	105'376.66	102'300	3'077	82'294.13	23'083
31000.00 Matériel de bureau	382.80	700	-317	484.55	-102
31020.00 Imprimés, publications	423.45	200	223	0.00	423
31020.01 Photocopies	1'957.55	2'500	-542	2'257.30	-300
31020.02 Publications et annonces	4'280.80	4'500	-219	3'154.70	1'126
31100.01 Mobilier de bureau	5'806.48	6'000	-194	107.85	5'699
31130.00 Matériel informatique	2'013.42	1'000	1'013	3'964.65	-1'951
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	21'660.10	200	21'460	828.16	20'832
31300.00 Prestations de services de tiers	40'204.83	41'800	-1'595	28'303.92	11'901
31300.03 Téléphones	681.15	1'500	-819	637.60	44
31300.05 Cotisations	709.80	800	-90	879.00	-169
31320.00 Honoraires de conseillers externes	13'953.08	15'000	-1'047	14'091.88	-139
31340.01 Assurances choses et RC	1'034.50	1'000	35	1'015.85	19
31340.02 Primes d'assurances véhicules	268.90	300	-31	268.90	0
31530.00 Entretien du matériel informatique	8'194.45	23'200	-15'006	23'315.17	-15'121
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	3'805.35	3'600	205	2'984.60	821
33 Amortissements du patrimoine administratif	58'100.00	56'700	1'400	48'800.00	9'300
33200.00 Amort. planifiés, immob. incorporelles	58'100.00	56'700	1'400	48'800.00	9'300
36 Charges de transfert	44'803.30	41'500	3'303	115'728.55	-70'925
36010.01 Mise à jour cadastre	0.00	1'500	-1'500	2'136.05	-2'136
36110.16 Sanction de plans par l'Etat	44'803.30	40'000	4'803	113'592.50	-68'789
39 Imputations internes	1'482.90	1'600	-117	1'601.68	-119
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'482.90	1'600	-117	1'601.68	-119
42 Taxes	-129'946.55	-103'000	-26'947	-186'510.20	56'564
42100.03 Sanctions de plans	-114'156.55	-90'000	-24'157	-164'417.95	50'261
42400.00 Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-15'790.00	-13'000	-2'790	-22'092.25	6'302
43 Revenus divers	-540.00	-2'000	1'460	-1'050.00	510
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-540.00	-2'000	1'460	-1'050.00	510
49 Imputations internes	-154'300.00	-138'000	-16'300	-138'200.00	-16'100
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-154'300.00	-138'000	-16'300	-138'200.00	-16'100
79070 Conférences régionales	33'168.30	33'500	-332	31'906.70	1'262
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'768.40	5'800	-32	4'558.10	1'210
31300.06 Cotisation ACN	5'768.40	5'800	-32	4'558.10	1'210
36 Charges de transfert	27'399.90	27'700	-300	27'348.60	51
36340.01 Part communale à Objectif.ne	16'824.50	16'900	-76	16'793.00	32
36340.03 Part communale à la RNL	10'575.40	10'800	-225	10'555.60	20

81200	Entretien ouvrages AF
31430.20	Des travaux de génie civil ont été effectués pour la reconstruction d'une chambre enterrée au lieu-dit les Annerets. Cette dépense est financée par un prélèvement à la réserve via le compte 45110.00.
35110.01	Il s'agit de la contribution de la Commune au Fonds d'entretien des ouvrages AF, (améliorations foncières) à savoir les ouvrages communaux (chemins, canalisations, drainages, etc.) issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, conformément au règlement adopté par le Conseil général. Ce montant comprend l'affectation de la part communale mais également de la part des tiers, qui était auparavant directement affectée à la réserve sans passer par le compte de produit 42400.00.
81401	Viticulture
	Dans la rubrique 81401 apparaissent les charges et revenus découlant des obligations de la Commune vis-à-vis du monde viticole, alors que la rubrique 963013 n'enregistre que les charges et revenus liés à l'exploitation du domaine viticole propriété de la Commune.
30100.00	Sous cette rubrique apparaît le salaire des garde-vignes.
31090.00	Figurent dans ce compte les indemnités pour l'achat de filets versées aux vignerons dont les parcelles ne sont pas gardées, ainsi que les achats de fournitures pour les garde-vignes.
31700.00	Chaque garde-vignes touche une indemnité forfaitaire de 50 fr. pour ses frais de déplacements.
42400.00	Conformément au « Règlement sur la protection de la vendange », la contribution annuelle des propriétaires de vignes est déterminée de façon à couvrir les coûts effectifs de protection des vignes de l'année précédente, mais ces coûts continuent d'être pris en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par les propriétaires de vignes, au prorata de la surface de vignes qu'ils possèdent. L'eau des vignes a été facturée au prix de 40 centimes par are et la garde des vignes au prix de 81 centimes par are en 2024. Ce prix est adapté d'année en année, en fonction du coût effectif de protection des vignes de l'exercice précédent. La taxe de base de 7 fr. 50 par facture établie est maintenue.
47010.02	Voir commentaire du compte 37010.02 ci-dessus.
82000	Sylviculture
31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation de membre de la Communauté Lignum (la filière bois neuchâteloise).
31450.01	On trouve ici le montant facturé par le Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry pour l'entretien de la desserte, selon le mandat de gestion qui nous lie.
33004.00	Il s'agit de l'amortissement de notre participation à la construction du centre forestier de la Montagne de Boudry, ainsi que celui des différents abris et dépôts forestiers. L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 6'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
35110.00	Un montant de 7'498 fr 40 issu des subventions de la confédération a été attribué à la réserve du fonds forestier.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
ECONOMIE PUBLIQUE		-94'925.41	-33'500	-61'425	-131'472.86	36'547
Charges		650'471.27	603'300	47'171	570'945.78	79'525
Revenus		-745'396.68	-636'800	-108'597	-702'418.64	-42'978
81	Agriculture	8'779.24	6'700	2'079	6'608.10	2'171
Charges		18'101.64	12'100	6'002	11'872.88	6'229
Revenus		-9'322.40	-5'400	-3'922	-5'264.78	-4'058
81200	Entretien ouvrages AF	692.87	700	-7	692.87	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'850.00	0	2'850	0.00	2'850
31430.20	Entretien des canaux, égoûts	2'850.00	0	2'850	0.00	2'850
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	1'385.74	700	686	692.87	693
35110.01	Contribution réserve entretien ouvrages AF	1'385.74	700	686	692.87	693
42	Taxes	-692.87	0	-693	0.00	-693
42400.00	Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-692.87	0	-693	0.00	-693
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-2'850.00	0	-2'850	0.00	-2'850
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-2'850.00	0	-2'850	0.00	-2'850
81401	Viticulture	8'086.37	6'000	2'086	5'915.23	2'171
30	Charges de personnel	12'209.50	8'700	3'510	10'564.30	1'645
30100.00	Salaires du personnel	11'736.55	8'100	3'637	9'910.15	1'826
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	188.55	0	189	175.05	14
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	160.35	100	60	128.80	32
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	91.20	200	-109	60.60	31
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0.00	100	-100	2.80	-3
30591.01	Contribution LFAPP	31.15	0	31	0.00	31
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	9.45	100	-91	5.70	4
30593.00	Fonds formation apprentis	-7.75	100	-108	13.40	-21
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	0	0	267.80	-268
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'656.40	2'700	-1'044	615.71	1'041
31020.02	Publications et annonces	0.00	400	-400	0.00	0
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	431.00	400	31	355.00	76
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	0.00	500	-500	0.00	0
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	100	-100	6.49	-6
31340.01	Assurances choses et RC	25.40	100	-75	25.00	0
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	1'000.00	1'000	0	0.00	1'000
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	200.00	200	0	200.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	29.22	-29
42	Taxes	-5'779.53	-5'400	-380	-5'264.78	-515
42400.00	Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-5'779.53	-5'400	-380	-5'264.78	-515
82	Sylviculture	167'444.57	156'700	10'745	85'824.02	81'621
Charges		173'944.57	163'200	10'745	92'324.02	81'621
Revenus		-6'500.00	-6'500	0	-6'500.00	0
82000	Sylviculture	167'444.57	156'700	10'745	85'824.02	81'621
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'153.65	4'400	-246	1'100.45	3'053
31300.05	Cotisations	250.00	200	50	200.00	50
31450.01	Entretien de la dévestiture	3'903.65	4'200	-296	900.45	3'003
33	Amortissements du patrimoine administratif	29'100.00	29'100	0	29'208.65	-109
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	3'100.00	3'100	0	3'208.65	-109
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	26'000.00	26'000	0	26'000.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	7'498.40	0	7'498	0.00	7'498
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	7'498.40	0	7'498	0.00	7'498

- 36120.00 La cotisation de notre Commune à la Commission forestière de l'arrondissement de Boudry s'est élevée à 161 fr.
- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2025	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.49	26'390.45
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.75	13'219.25
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.37	6'585.60
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.43	16'488.00
Sylviculture (feux de forêts et végétation)	82000 / 36120.04	0.69	3'316.85
		13.73	66'000.15

- 36120.14 On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux frais d'exploitation de nos forêts communales par le « Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts communales de la Montagne de Boudry ».
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 82000 « Sylviculture » représente 4,31 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-dessus.

84000 Tourisme

- 31090.00 Le système de la « carte journalière Commune », arrivé à son terme à fin janvier 2024, a été remplacé par la « carte journalière dégriffée Commune », nominative et valable sur toutes les lignes du rayon de validité de l'AG, le jour de voyage prédéfini. Un contingent national de ces cartes est mis en ligne, auquel toutes les communes peuvent accéder via une application web centrale, ceci jusqu'à épuisement de ce contingent. La vente se fait uniquement auprès des communes, mais les clients ont chaque jour la possibilité de consulter les cartes disponibles sur le site www.cartejournaliere-commune.ch. La vente directe aux clients est toutefois impossible en libre-service via ce site. Les communes n'assument donc plus de risque financier et perçoivent une commission de vente pour leur travail.
- Nous avons reconduit notre abonnement annuel au porteur auprès de la LNM SA (1'600 fr.), nous donnant droit à 150 « cartes journalières 3 lacs », et avons commandé en plus 108 « cartes journalières 1 lac » et 39 « cartes journalières 3 lacs », toutes vendues à la population de Cortaillod uniquement respectivement au prix de 20 fr. et 30 fr.
- Dès 2026, l'abonnement annuel n'existe plus mais la Commune continue toutefois à bénéficier d'un tarif préférentiel à l'achat de cartes journalières.
- 31300.05 Nous payons annuellement une cotisation à diverses sociétés touristiques.
- 36340.00 La contribution de base des Communes au financement de Tourisme Neuchâtelois est fixée à 3 fr. par habitant.
- 42500.05 On trouve ici le produit de la vente des cartes journalières de la LNM (voir commentaire du compte 31090.00 ci-dessus).
- 42500.06 La vente à nos guichets des nouvelles « cartes journalières dégriffées commune » des CFF nous octroie une commission de 5 % de la valeur des cartes vendues.

87110 Réseau d'électricité

- 31300.00 On trouve ici le coût que nous facturent Eli10 SA et le Groupe E SA pour l'établissement de notes de crédits trimestrielles découlant de leur perception de la redevance communale à vocation énergétique.
- 31610.00 On trouvait ici le coût de la location du rez-de-chaussée de l'immeuble des Coteaux 38 par les Services industriels, ce montant est dorénavant imputé dans le compte d'imputation interne 39200.00.
- 35110.00 On trouve dans ce compte l'attribution au « fonds communal à vocation énergétique (bâtiment) » (50 %) et au « fonds communal à vocation énergétique » (50 %).
- 39100.00 Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 87110 « Réseau d'électricité ».
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 87110 « Service de l'électricité » représente 12.04 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42400.07 La redevance à vocation énergétique s'élève à :
- 0,5 centimes par kWh d'électricité distribuée en basse tension ;
- 0,25 centimes par kWh d'électricité distribuée en moyenne tension.
Son produit est versé à parts égales à une réserve destinée à financer l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, d'une part, et à une réserve destinée à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, d'autre part.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
36	Charges de transfert	126'425.25	122'400	4'025	53'852.74	72'573
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	161.70	300	-138	161.70	0
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	3'316.85	3'400	-83	3'022.75	294
36120.14	Syndicat forestier Boudry-Cortailod	122'946.70	118'700	4'247	50'668.29	72'278
39	Imputations internes	6'767.27	7'300	-533	8'162.18	-1'395
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	6'767.27	7'300	-533	8'162.18	-1'395
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	-1'151.40	1'151
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	0	0	-1'151.40	1'151
46	Revenus de transfert	0.00	0	0	1'151.40	-1'151
46300.00	Subventions de la Confédération	0.00	0	0	1'151.40	-1'151
48	Revenus extraordinaires	-6'500.00	-6'500	0	-6'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-6'500.00	-6'500	0	-6'500.00	0
84	Tourisme	15'980.20	15'200	780	14'217.00	1'763
	Charges	25'609.25	17'100	8'509	16'823.90	8'785
	Revenus	-9'629.05	-1'900	-7'729	-2'606.90	-7'022
84000	Tourisme	15'980.20	15'200	780	14'217.00	1'763
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	11'088.25	2'100	8'988	2'329.90	8'758
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	4'930.00	1'600	3'330	1'890.00	3'040
31300.05	Cotisations	440.35	500	-60	439.90	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	5'717.90	0	5'718	0.00	5'718
36	Charges de transfert	14'521.00	15'000	-479	14'494.00	27
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	14'421.00	14'500	-79	14'394.00	27
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	100.00	500	-400	100.00	0
42	Taxes	-5'279.05	-1'900	-3'379	-2'606.90	-2'672
42500.05	Vente cartes journalières LNM	-4'800.00	-1'600	-3'200	-1'790.00	-3'010
42500.06	Commissions cartes journalières dégriffées Co..	-479.05	-300	-179	-206.90	-272
42500.10	Vente cartes journalières CFF	0.00	0	0	-610.00	610
43	Revenus divers	-4'350.00	0	-4'350	0.00	-4'350
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-4'350.00	0	-4'350	0.00	-4'350
87	Combustibles et énergie	-287'129.42	-212'100	-75'029	-238'121.98	-49'007
	Charges	432'815.81	410'900	21'916	449'924.98	-17'109
	Revenus	-719'945.23	-623'000	-96'945	-688'046.96	-31'898
87110	Réseau d'électricité	-267'505.52	-188'100	-79'406	-212'584.59	-54'921
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'859.10	6'700	-4'841	6'926.77	-5'068
31300.00	Prestations de services de tiers	1'557.45	1'700	-143	1'641.25	-84
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	5'000	-5'000	5'000.00	-5'000
31990.00	Autres charges d'exploitation	301.65	0	302	285.52	16
33	Amortissements du patrimoine administratif	282'069.45	272'300	9'769	288'501.70	-6'432
33003.08	Amort. planifiés réseau électrique	274'669.45	269'300	5'369	285'501.70	-10'832
33200.00	Amort. planifiés, immob. incorporelles	7'400.00	3'000	4'400	3'000.00	4'400
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	77'275.58	85'000	-7'724	81'418.82	-4'143
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	77'275.58	85'000	-7'724	81'418.82	-4'143
39	Imputations internes	30'800.98	22'900	7'901	25'928.54	4'872
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	6'900.00	3'200	3'700	6'200.00	700
39200.00	Imput. internes pour fermages, loyers, frais d'util..	5'000.00	0	5'000	0.00	5'000
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	18'900.98	19'700	-799	19'728.54	-828
42	Taxes	-659'510.63	-575'000	-84'511	-615'360.42	-44'150
42400.07	Redevance à vocation énergétique	-77'874.60	-85'000	7'125	-82'063.50	4'189
42400.08	Taxes d'équipements (desserte)	-12'809.02	0	-12'809	16'109.09	-28'918

42401.46	Restitution par Eli10 SA des recettes perçues au travers du timbre, afin de couvrir les amortissements et la charge d'intérêts (WACC). Le coût moyen pondéré du capital (CMPC), ou weight average cost of capital (WACC) en anglais, est un indicateur économique représentant le taux de rentabilité annuel moyen attendu par les actionnaires et les créanciers, en retour de leur investissement. Ce montant est pris en compte lors de l'établissement des tarifs réseau et le taux d'intérêt (WACC) est fixé par l'OFEN (Office fédéral de l'énergie).
----------	---

87120 Commerce de l'électricité

36370.03	Il s'agit des subventions accordées pour la pose de panneaux photovoltaïques. Cette dépense est neutralisée par un prélèvement au « Fonds à vocation énergétique » (compte 45110.00, ci-après).
----------	---

36370.04	Il s'agit des subventions accordées pour l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques. Cette dépense est neutralisée par un prélèvement au « Fonds à vocation énergétique » (compte 45110.00, ci-après).
----------	--

45110.00	Il s'agit du prélèvement au « Fonds à vocation énergétique » pour un montant égal aux dépenses composées par les subventions accordées pour la pose de panneaux photovoltaïques et pour l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques.
----------	---

87200 Gaz (redevance Viteos)

42408.68	Viteos SA, propriétaire du réseau de gaz à Cortaillod, nous verse une ristourne convenue contractuellement et calculée sur le chiffre d'affaires des ventes de gaz aux particuliers s'élevant à 1 %.
----------	--



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
42401.46	Dédommag. Eli10 - intérêts et amort. réseau	-568'827.00	-490'000	-78'827	-549'406.00	-19'421
42600.00	Remboursements de tiers	-0.01	0	0	-0.01	0
87120	Commerce de l'électricité	0.00	0	0	0.00	0
36	Charges de transfert	40'810.70	24'000	16'811	47'149.15	-6'338
36370.03	Subv. pose panneaux photovoltaïques	38'710.70	22'000	16'711	46'549.15	-7'838
36370.04	Subv. install. bornes recharge vhcs électr.	2'100.00	2'000	100	600.00	1'500
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-40'810.70	-24'000	-16'811	-47'149.15	6'338
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-40'810.70	-24'000	-16'811	-47'149.15	6'338
87200	Gaz (redevance Viteos)	-19'623.90	-24'000	4'376	-25'537.39	5'913
42	Taxes	-19'623.90	-24'000	4'376	-25'537.39	5'913
42408.68	Redevance gaz (Viteos)	-19'623.90	-24'000	4'376	-25'537.39	5'913

91000	Impôts communaux généraux
40000.00	Le coefficient communal de l'impôts sur le revenu des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCdir, multiplié par un coefficient de 66 %.
40002.00	Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau du revenu durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de revenus non déclarés.
40006.00	Il s'agit de l'impôt forfaitaire (personnes physiques) que nous devons rembourser au Canton dans le cadre de la répartition inter-cantonale.
40010.00	Le coefficient communal de l'impôts sur la fortune des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCdir, multiplié par un coefficient de 66 %.
40012.00	Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau de la fortune durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de fortunes non déclarées.
40020.00	On trouve ici le produit de l'impôt à la source des personnes physiques (permis B).
40050.00	En application de l'accord franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers, la France reverse à la Banque Nationale Suisse un montant au titre de compensation financière. La part nette de cette compensation revient au Canton de Neuchâtel à hauteur de 25 % et le 75 % restant est réparti entre les Communes en fonction de la masse salariale des travailleurs frontaliers qui y exercent leur activité professionnelle.
40100.00	Impôts sur le bénéfice des personnes morales - année fiscale courante. La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le bénéfice et le capital des personnes morales entre les communes stipule que le 33 % du produit de cet impôt est redistribué aux communes.
40110.00	Impôts sur le capital des personnes morales - année fiscale courante. La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le bénéfice et le capital des personnes morales entre les communes stipule que le 33 % du produit de cet impôt est redistribué aux communes.
40190.00	Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion de la population. Depuis la réforme de la péréquation financière intercommunale introduite en 2020, le fonds IPM est réparti entre les communes en fonction du nombre d'emplois sur le territoire communal, uniquement.
40191.00	Il s'agit de la part dont bénéficie la Commune au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion du nombre d'emplois sur le territoire communal. Le 67 % de l'impôt communal revient directement à la commune-siège. Le 33 % restant transite par le fonds IPM et est ensuite intégralement réparti en fonction des emplois. En outre, nous avons encore reçu une faible part au fonds en fonction de la population, en lien avec les bordereaux-soldes des années antérieures. A l'avenir, cette dernière rubrique disparaîtra.
40191.01	Il s'agit de notre part au fonds IPM concernant l'écrtage 2025. Cette redistribution vise à compenser la hausse importante et soudaine des recettes d'impôt des personnes morales dans certaines communes. Cette solution temporaire ne devait être initialement valable que pour 2024 mais a été prolongée pour l'année 2025. Une solution pérenne devrait être trouvée pour les années 2026 et suivantes.

91010 Impôts spéciaux

31810.00	On comptabilise dans ce compte les pertes sur des créances abandonnées (actes de défauts de biens, successions répudiées, départs à l'étranger, sociétés en liquidation, etc.).
36010.03	La part de la taxe sur les chiens due à l'Etat s'élève à 30 fr. par animal, soit le 25 % du montant de la taxe communale.
40210.01 et 40210.02	Recettes de l'impôt foncier communal pour personnes physiques et personnes morales au taux identique de 1,6 %. Le montant plus élevé de 2024 s'explique par un certain nombre de rétroactifs facturés cette année-là.
40330.00	Le montant de la taxe sur les chiens s'élève à 120 fr. par animal et par année.

93000 Péréquation financière et compensation des charges

36228.02 et suivants	Après l'adoption par le Grand Conseil de la révision du volet des charges de la péréquation financière intercommunale, la péréquation horizontale se compose de la péréquation des ressources avec un taux de réduction des écarts de 40%, de la compensation des charges scolaires et des structures d'accueil préscolaires et parascolaires. La compensation des charges structurelles a été, elle, abandonnée au profit d'une compensation verticale des charges de centres supportées par les villes, principalement dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports.
46219.00	On trouve dans ce compte le montant alloué à Cortaillod dans le cadre de la répartition intercommunale de l'allocation destinée aux communes d'altitude.

96100 Intérêts

Pas de commentaires



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
FINANCES ET IMPOTS		-15'852'938.11	-15'654'900	-198'038	-15'478'643.43	-374'295
Charges		550'801.45	556'900	-6'099	633'806.11	-83'005
Revenus		-16'403'739.56	-16'211'800	-191'940	-16'112'449.54	-291'290
91	Impôts	-15'401'752.16	-15'186'300	-215'452	-15'068'954.15	-332'798
Charges		9'990.00	9'700	290	9'762.55	227
Revenus		-15'411'742.16	-15'196'000	-215'742	-15'078'716.70	-333'025
91000	Impôts communaux généraux	-14'886'773.21	-14'738'700	-148'073	-14'479'904.95	-406'868
40	Revenus fiscaux	-14'886'773.21	-14'738'700	-148'073	-14'479'904.95	-406'868
40000.00	Impôts revenu PP - année fiscale	-10'629'018.35	-10'458'500	-170'518	-10'338'882.35	-290'136
40001.00	Impôts revenu PP - années précédentes	-158'384.70	-101'900	-56'485	-337'998.50	179'614
40002.00	Rappels d'impôts revenu PP	-10'568.50	-21'200	10'632	-16'820.07	6'252
40006.00	Imput. forfaitaires d'impôt PP	7'419.05	6'400	1'019	2'487.95	4'931
40010.00	Impôts fortune PP - année fiscale	-1'259'455.60	-1'123'600	-135'856	-1'224'274.70	-35'181
40012.00	Rappels d'impôts fortune PP	0.00	-13'800	13'800	-14'727.35	14'727
40020.00	Impôts à la source PP	-251'004.54	-190'900	-60'105	-190'791.18	-60'213
40030.00	Prestations en capital	-412'989.85	-240'200	-172'790	-280'432.10	-132'558
40050.00	Impôts revenu travailleurs frontaliers	-311'953.20	-281'300	-30'653	-310'441.50	-1'512
40100.00	Impôts bénéfice PM - année fiscale	-759'024.12	-1'070'000	310'976	-375'159.87	-383'864
40101.00	Impôts bénéfice PM - années précédentes	-3'577.52	-304'700	301'122	-27'782.70	24'205
40107.00	Tax. rectific. PM à la baisse - années précédentes	0.00	32'100	-32'100	2'582.96	-2'583
40110.00	Impôts capital PM - année fiscale	-45'503.26	-135'000	89'497	-217'358.76	171'856
40111.00	Impôts capital PM - années précédentes	-1'778.19	-2'100	322	0.00	-1'778
40190.00	IPM part au fonds en proport. de la population	3'801.45	0	3'801	-4'270.88	8'072
40191.00	IPM part au fonds en proport. nbre emplois EPT	-849'256.88	-834'000	-15'257	-879'920.90	30'664
40191.01	IPM écrêtage	-205'479.00	0	-205'479	-266'115.00	60'636
91010	Impôts spéciaux	-514'978.95	-447'600	-67'379	-589'049.20	74'070
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'440.00	1'000	440	1'092.55	347
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'440.00	1'000	440	1'092.55	347
36	Charges de transfert	8'550.00	8'700	-150	8'670.00	-120
36010.03	Taxe des chiens part Etat	8'550.00	8'700	-150	8'670.00	-120
40	Revenus fiscaux	-524'968.95	-457'300	-67'669	-598'811.75	73'843
40210.01	Impôt foncier communal PP	-297'638.60	-284'000	-13'639	-287'258.75	-10'380
40210.02	Impôt foncier communal PM	-191'750.35	-138'600	-53'150	-275'853.00	84'103
40330.00	Taxe des chiens	-35'580.00	-34'700	-880	-35'700.00	120
93	Péréq. financière et compens. des charges	-19'389.00	-19'400	11	87'502.00	-106'891
Charges		92'677.00	92'700	-23	134'449.00	-41'772
Revenus		-112'066.00	-112'100	34	-46'947.00	-65'119
93000	Péréqu. financière et compensation des charges	-19'389.00	-19'400	11	87'502.00	-106'891
36	Charges de transfert	92'677.00	92'700	-23	134'449.00	-41'772
36228.01	Péréquation des charges scolaires	7'666.00	7'700	-34	40'774.00	-33'108
36228.02	Péréquation des charges préscolaires	8'705.00	8'700	5	33'424.00	-24'719
36228.03	Péréquation des charges parascolaires	76'306.00	76'300	6	60'251.00	16'055
46	Revenus de transfert	-112'066.00	-112'100	34	-46'947.00	-65'119
46219.00	Compensation des charges géo-topographiques	-34'002.00	-34'000	-2	-33'808.00	-194
46227.00	Péréquation des ressources	-78'064.00	-78'100	36	-13'139.00	-64'925
96	Administration de la fortune et de la dette	-431'796.95	-447'700	15'903	-495'704.83	63'908
Charges		448'134.45	454'500	-6'366	489'594.56	-41'460
Revenus		-879'931.40	-902'200	22'269	-985'299.39	105'368
96100	Intérêts	-219'018.76	-212'800	-6'219	-229'077.04	10'058

34010.00	Il s'agit des intérêts payés sur les emprunts à court terme contractés pour alimenter la trésorerie communale.
34060.05 et suivants	Il s'agit des intérêts des emprunts actuellement en cours. Les intérêts sont comptabilisés dans leurs chapitres respectifs par le biais d'imputations internes (voir rubrique 49400 ci-dessous).
44011.01 et suivants	Il s'agit de la part communale de l'intérêt facturé par l'Etat aux contribuables (personnes physiques, morales ou sourciers) qui se sont acquittés de leurs impôts avec du retard.
44630.00	Cette rubrique mentionne le rendement des actions d'entreprises privées que la Commune détient dans son portefeuille « titres ». Le dividende versé par la société Eli10 SA, soit 104'866 fr., constitue la part principale de ces revenus (précédemment comptabilisés dans le compte 44200.00, ci-dessus).
49400.00	La répartition des intérêts de la dette dans les différents chapitres comptables se fait par le biais d'imputations internes. Voir aussi rubrique 39400.00 du chapitre 02200 « Administration (général) ».

96200 Frais d'émission

34200.02	On trouve dans cette rubrique les frais de courtage liés aux emprunts que nous contractons.
----------	---

96300 Biens-fonds du patrimoine financier

31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation à la Chambre immobilière neuchâteloise.
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 96300 « Biens fonds du patrimoine financier » représente 0,19 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.06	On trouve dans ce compte la recette de la vente aux enchères de la récolte annuelle des arbres fruitiers communaux.
44300.07	Les six places du parking situé au lieu-dit « Sous-la-battue » sont louées au prix de 60 fr. par mois.

963001 Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)

34304.00	En plus de l'entretien courant, les travaux suivants ont été entrepris : • Remplacement poignées frigo (3'549 fr.) • Changement lave-vaisselle (9'931.70); • Mise en conformité Electricité (2'445 fr.) ; • Travaux liés à la sécurité antichute (6'491 fr.) ;
----------	---

Un crédit budgétaire de 7'000 fr. a été octroyé par le Conseil général le 09 avril 2025 pour les travaux de sécurité.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	530.70	200	331	371.40	159
31300.02	Frais bancaires	530.70	200	331	371.40	159
34	Charges financières	156'985.88	170'600	-13'614	185'245.80	-28'260
34000.00	Intérêts passifs des engagements courants	0.00	0	0	19.80	-20
34010.00	Intérêts passifs engag. financiers court terme	4'747.00	1'000	3'747	15'569.35	-10'822
34060.00	Intérêts passifs engag. financiers long terme	0.00	41'700	-41'700	0.00	0
34060.05	Int. BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500 %	7'638.88	8'300	-661	50'000.00	-42'361
34060.06	Int. BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530 %	50'600.00	50'600	0	50'600.00	0
34060.08	Int. Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850 %	0.00	0	0	1'747.20	-1'747
34060.09	Int. Suva 15-27 - 3,0 Mio - 0.420 %	12'600.00	12'600	0	12'600.00	0
34060.10	Int. Suva 19-31 - 2,0 Mio - 0.270 %	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
34060.11	Int. BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76 %	15'200.00	15'200	0	15'200.00	0
34060.12	Int. BCGE 24-34 - 2Mio - 1.790 %	35'800.00	35'800	0	34'109.45	1'691
34060.13	Int. Rentes Genevoises 25-40 - 2mio - 1.5 %	25'000.00	0	25'000	0.00	25'000
44	Revenus financiers	-219'549.45	-213'000	-6'549	-229'448.44	9'899
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-2'000.00	-2'000	0	-2'298.95	299
44011.01	Intérêts sur impôts PP	-101'435.75	-91'300	-10'136	-99'422.64	-2'013
44011.02	Intérêts sur impôts PM	-4'248.99	-12'900	8'651	-4'632.16	383
44011.03	Intérêts ISIS	-694.89	-500	-195	-956.19	261
44019.01	Intérêts rémunérateurs sur impôts PP	3.73	0	4	0.00	4
44400.00	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	0.00	0	0	-28.00	28
44630.00	Entreprises publiques sous forme de SA ou sou..	-111'173.55	-106'300	-4'874	-122'110.50	10'937
49	Imputations internes	-156'985.89	-170'600	13'614	-185'245.80	28'260
49400.00	Imput. internes intérêts et charges fin. théoriques	-156'985.89	-170'600	13'614	-185'245.80	28'260
96200	Frais d'émission	3'264.87	2'500	765	2'153.30	1'112
34	Charges financières	3'264.87	2'500	765	2'153.30	1'112
34200.02	Frais emprunt (courtage)	3'264.87	2'500	765	2'153.30	1'112
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	-30'995.26	-28'900	-2'095	-3'796.84	-27'198
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	500.00	600	-100	544.00	-44
31020.00	Imprimés, publications	0.00	100	-100	44.00	-44
31300.05	Cotisations	500.00	500	0	500.00	0
34	Charges financières	0.00	2'200	-2'200	27'523.60	-27'524
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	0.00	2'200	-2'200	27'523.60	-27'524
39	Imputations internes	1'994.65	2'000	-5	2'050.66	-56
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	1'700.00	1'700	0	1'700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	294.65	300	-5	350.66	-56
44	Revenus financiers	-33'489.91	-33'700	210	-33'915.10	425
44190.00	Autres gains réalisés à partir du patrimoine finan..	0.00	0	0	-1.00	1
44300.03	Locations des terrains du bord du lac	-12'723.75	-12'700	-24	-12'690.65	-33
44300.05	Location des terrains agricoles	-16'098.16	-16'200	102	-16'186.45	88
44300.06	Vente de fruits	-348.00	-500	152	-717.00	369
44300.07	Locations places de parc	-4'320.00	-4'300	-20	-4'320.00	0
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	-6'205.54	-18'700	12'494	-23'174.66	16'969
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'876.20	7'200	676	5'821.86	2'054
31300.80	Contrats de maintenance	7'876.20	7'200	676	5'821.86	2'054
34	Charges financières	31'504.35	21'900	9'604	16'169.20	15'335
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	29'638.50	20'000	9'639	14'303.70	15'335
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	547.35	600	-53	547.00	0
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'318.50	1'300	19	1'318.50	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	2'700.00	0	2'700	2'700.00	0
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	2'700.00	0	2'700	2'700.00	0
39	Imputations internes	5'713.91	6'200	-486	6'134.28	-420

39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963001 « Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune) » représente 1,92 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	Le loyer hors charges de l'Hôtel de Commune est de 4'500 fr. par mois.

963002 Immeuble Coteaux 38

39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963002 « Immeuble Coteaux 38 » représente 0,55 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	Les locaux de l'immeuble de la rue des Coteaux 38 sont affectés de la façon suivante : • rez-de-chaussée : dépôt de matériel pour le Service des travaux publics et le Service technique ; • 1^{er} étage : location à un tiers (association) ; • 2^e étage : mise à disposition de locaux de stockage pour les associations locales. Dès l'exercice 2025, les loyers des travaux publics et du service technique sont imputés via le compte 49200.00.

963003 Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)

Pas de commentaires

963004 Immeuble Impasse du Carraz 1

34304.00	En plus des travaux d'entretien courant, les frais suivants ressortent des comptes 2025 : • Remplacement lavabo et mitigeur (1'415 fr.) • Installation clôture et portail (2'100 fr.) • Remplacement lave-linge (7'005 fr.) • Remplacement extincteurs (1'691 fr.) • Remplacement ventilateur (1'201 fr.)
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963004 « Immeuble Impasse du Carraz 1 » représente 4.15 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'700.00	2'700	0	2'700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'013.91	3'500	-486	3'434.28	-420
44	Revenus financiers	-54'000.00	-54'000	0	-54'000.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-54'000.00	-54'000	0	-54'000.00	0
963002	Immeuble Coteaux 38	-810.32	10'300	-11'110	-818.35	8
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	482.70	9'200	-8'717	694.66	-212
31200.01	Chauffage	0.00	8'500	-8'500	0.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	482.70	700	-217	694.66	-212
34	Charges financières	12'903.22	16'100	-3'197	12'518.08	385
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	2'683.55	3'100	-416	644.48	2'039
34391.01	Chauffage PF	7'077.20	9'100	-2'023	8'390.35	-1'313
34391.02	Electricité PF	1'338.90	1'800	-461	1'625.20	-286
34391.03	Eau PF	189.75	500	-310	242.00	-52
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	386.97	400	-13	389.20	-2
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'226.85	1'200	27	1'226.85	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	835.00	0	835	835.00	0
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	835.00	0	835	835.00	0
39	Imputations internes	1'668.76	1'700	-31	1'833.91	-165
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	800.00	800	0	800.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	868.76	900	-31	1'033.91	-165
44	Revenus financiers	-7'200.00	-16'700	9'500	-16'700.00	9'500
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-7'200.00	-16'700	9'500	-16'700.00	9'500
49	Imputations internes	-9'500.00	0	-9'500	0.00	-9'500
49200.00	Imput. internes pour fermages, loyers, frais d'util..	-9'500.00	0	-9'500	0.00	-9'500
963003	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	0.00	0	0	-57'927.56	57'928
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	0	0	253.74	-254
31200.02	Electricité	0.00	0	0	123.20	-123
31300.80	Contrats de maintenance	0.00	0	0	130.54	-131
34	Charges financières	0.00	0	0	16'818.70	-16'819
34391.01	Chauffage PF	0.00	0	0	106.30	-106
34391.03	Eau PF	0.00	0	0	41.45	-41
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	0.00	0	0	293.80	-294
34397.00	Honoraires de conseillers externes / experts PF	0.00	0	0	16'377.15	-16'377
44	Revenus financiers	0.00	0	0	-75'000.00	75'000
44114.00	Gains provenant des ventes de bâtiments PF	0.00	0	0	-75'000.00	75'000
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1	-118'997.35	-130'700	11'703	-126'489.27	7'492
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'154.25	1'500	-346	2'635.10	-1'481
31300.80	Contrats de maintenance	1'154.25	1'500	-346	1'506.25	-352
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	0	0	1'128.85	-1'129
34	Charges financières	23'533.26	19'400	4'133	13'323.10	10'210
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	21'033.80	17'000	4'034	10'805.65	10'228
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	695.76	700	-4	713.75	-18
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'803.70	1'700	104	1'803.70	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	8'341.80	0	8'342	8'341.80	0
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	8'341.80	0	8'342	8'341.80	0
39	Imputations internes	14'809.34	15'300	-491	16'046.73	-1'237
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	8'300.00	8'300	0	8'300.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	6'509.34	7'000	-491	7'746.73	-1'237
44	Revenus financiers	-166'836.00	-166'900	64	-166'836.00	0

44300.00	L'immeuble de l'Impasse du Carraz 1 comporte une structure d'accueil pré- et parascolaire, un appartement et des locaux scolaires (2 salles de classe).
963006	Immeuble Petit-Cortailod 18-19
34304.00	En plus des dépenses d'entretien courant, des travaux sanitaires de salle de bain ont été effectués (2'445 fr.) ainsi que des travaux liés à la sécurité antichute du bâtiment (5'213 fr.) (un crédit complémentaire de 5'700 fr. a été voté)
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963006 « Immeuble Petit-Cortailod 18-19 » représente 1,73 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	L'immeuble Petit-Cortailod 18-19 comporte trois appartements et un caveau de dégustation de vins.
963007	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)
34304.00	En plus des dépenses d'entretien courant, l'appartement du 1 ^{er} étage a fait l'objet de rénovation (5'749 fr.) et de travaux de sécurité antichute (4'325 fr.) (un crédit complémentaire de 4'700 fr. a été voté)
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963007 « Immeuble Sachet 10 (La Rosière) » représente 1,60 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	L'immeuble de la route de Sachet 10 (La Rosière) comporte trois appartements.
963008	Local commercial Impasse du Carraz 2
34304.00	La porte des WC publics du Carraz 2 a dû être remplacée (3'400 fr.)
34391.02	On trouve dans ce compte le coût de l'électricité des locaux communs.
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963008 « Kiosque Bas-de-Sachet » représente 0,37 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42500.00	Grâce aux panneaux solaires photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment, la vente de l'énergie produite nous a rapporté 4'763 fr.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-166'836.00	-166'900	64	-166'836.00	0
963006	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	-34'720.47	-32'500	-2'220	-28'850.88	-5'870
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	500	-500	195.39	-195
31300.80	Contrats de maintenance	0.00	500	-500	195.39	-195
34	Charges financières	9'435.45	13'500	-4'065	14'594.75	-5'159
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	8'171.45	12'300	-4'129	13'320.00	-5'149
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	319.55	300	20	330.30	-11
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	944.45	900	44	944.45	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	2'603.40	0	2'603	2'603.40	0
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	2'603.40	0	2'603	2'603.40	0
39	Imputations internes	5'308.68	5'600	-291	5'823.58	-515
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'600.00	2'600	0	2'600.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'708.68	3'000	-291	3'223.58	-515
44	Revenus financiers	-52'068.00	-52'100	32	-52'068.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-52'068.00	-52'100	32	-52'068.00	0
963007	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	-27'014.85	-31'300	4'285	-30'992.16	3'977
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	200	-200	162.96	-163
31300.80	Contrats de maintenance	0.00	200	-200	162.96	-163
34	Charges financières	15'223.62	11'800	3'424	9'855.05	5'369
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	14'489.30	11'000	3'489	8'862.40	5'627
34391.01	Chauffage PF	0.00	0	0	185.00	-185
34391.02	Electricité PF	0.00	0	0	36.05	-36
34391.03	Eau PF	0.00	0	0	30.55	-31
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	127.57	200	-72	134.30	-7
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	606.75	600	7	606.75	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	2'487.00	0	2'487	2'416.80	70
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	2'487.00	0	2'487	2'416.80	70
39	Imputations internes	5'014.53	5'100	-85	5'392.53	-378
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'500.00	2'400	100	2'400.00	100
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'514.53	2'700	-185	2'992.53	-478
44	Revenus financiers	-49'740.00	-48'400	-1'340	-48'819.50	-921
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-49'740.00	-48'400	-1'340	-48'819.50	-921
963008	Local commercial Impasse du Carraz 2	-9'366.67	-8'000	-1'367	-7'848.13	-1'519
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	508.30	600	-92	33.24	475
31300.80	Contrats de maintenance	40.00	600	-560	33.24	7
31990.00	Autres charges d'exploitation	468.30	0	468	0.00	468
34	Charges financières	4'150.35	1'600	2'550	1'145.45	3'005
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	3'400.00	1'000	2'400	102.95	3'297
34391.02	Electricité PF	463.25	100	363	805.20	-342
34391.03	Eau PF	128.10	100	28	93.95	34
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	30.20	200	-170	32.00	-2
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	128.80	200	-71	111.35	17
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	761.93	0	762	332.50	429
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	761.93	0	762	332.50	429
39	Imputations internes	1'376.30	1'200	176	1'205.78	171
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	800.00	600	200	500.00	300
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	576.30	600	-24	705.78	-129
42	Taxes	-4'763.55	0	-4'764	0.00	-4'764
42500.00	Ventes	-4'763.55	0	-4'764	0.00	-4'764

44300.00 Le loyer du local commercial est de 950 fr. par mois.

963011 Cabane forestière du haut

Pas de commentaires

963012 Cabane forestière du bas (+hangar)

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.

44300.00 Une entreprise forestière loue cette cabane au prix de 350 fr. par mois.

963013 Vignoble communal

34310.02 Les travaux culturaux des vignes communales sont confiés à un vigneron-tâcheron, par le biais d'une convention.

34390.01 Il s'agit de notre cotisation à l'Association des propriétaires de vignes du Canton de Neuchâtel.

34393.00 On trouve ici le montant de la contribution viticole que l'Etat facture à la Commune en tant que propriétaire de vignes (1'290 fr. 35), ainsi que le montant des taxes viticoles communales (446 fr. 35).

34394.05 On trouve dans ce compte la prime de l'assurance grêle des vignes communales.

34395.00 Il s'agit des jetons de présences qui sont versés aux membres de la Commission des domaines.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963013 « Vignoble communal » représente 1.04 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44399.00 Il s'agit du produit de la vente de la vendange à deux encavages.

97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO₂

46900.00 La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) nous crédite la restitution de la taxe sur le CO₂ décidée par les autorités fédérales. Suite à un changement dans la méthode de calcul, la redistribution 2025 n'aura lieu qu'en 2026.



Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
44	Revenus financiers	-11'400.00	-11'400	0	-10'565.10	-835
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-11'400.00	-11'400	0	-10'450.00	-950
44390.00	Remboursement de charges	0.00	0	0	-115.10	115
963011	Cabane forestière du Haut	-432.95	100	-533	303.60	-737
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	0	0	186.55	-187
31300.80	Contrats de maintenance	0.00	0	0	186.55	-187
34	Charges financières	117.05	400	-283	117.05	0
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	300	-300	0.00	0
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	117.05	100	17	117.05	0
44	Revenus financiers	-550.00	-300	-250	0.00	-550
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-550.00	-300	-250	0.00	-550
963012	Cabane forestière du Bas (+ hangar)	-3'016.95	-2'600	-417	-3'691.20	674
34	Charges financières	983.05	1'400	-417	308.80	674
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	675.14	1'000	-325	0.00	675
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	14.01	100	-86	14.90	-1
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	293.90	300	-6	293.90	0
39	Imputations internes	200.00	200	0	200.00	0
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	200.00	200	0	200.00	0
44	Revenus financiers	-4'200.00	-4'200	0	-4'200.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-4'200.00	-4'200	0	-4'200.00	0
963013	Vignoble communal	15'517.30	4'900	10'617	14'504.36	1'013
34	Charges financières	123'535.60	134'000	-10'464	121'065.55	2'470
34310.01	Frais des vendanges	14'801.70	16'700	-1'898	12'719.60	2'082
34310.02	Travaux culturaux	99'479.70	104'700	-5'220	98'207.40	1'272
34310.03	Travaux d'améliorations foncières	0.00	2'100	-2'100	579.90	-580
34390.01	Cotisations (PF)	30.00	100	-70	30.00	0
34393.00	Impôts et taxes PF	1'736.70	1'400	337	1'730.05	7
34394.05	Prime d'assurance grêle	7'487.50	8'500	-1'013	7'623.60	-136
34395.00	Prestations de services de tiers PF	0.00	500	-500	175.00	-175
39	Imputations internes	1'630.30	1'800	-170	1'940.26	-310
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'630.30	1'800	-170	1'940.26	-310
44	Revenus financiers	-109'648.60	-130'900	21'251	-108'501.45	-1'147
44399.00	Autres produits des biens-fonds PF	-109'648.60	-130'900	21'251	-108'501.45	-1'147
963014	*PPE Fin 14	0.00	0	0	0.00	0
97	Redistributions	0.00	-1'500	1'500	-1'486.45	1'486
	Charges	0.00	0	0	0.00	0
	Revenus	0.00	-1'500	1'500	-1'486.45	1'486
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	0.00	-1'500	1'500	-1'486.45	1'486
46	Revenus de transfert	0.00	-1'500	1'500	-1'486.45	1'486
46900.00	Redistribution taxe CO2	0.00	-1'500	1'500	-1'486.45	1'486



Comptes 2025

Comptes d'exploitation
Classification par nature

		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
	CHARGES	21'855'701.79	22'309'500	-453'798	21'013'590.99	842'111
30	Charges de personnel	2'813'918.86	2'957'800	-143'881	2'729'595.30	84'324
30000	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	157'170.00	146'000	11'170	147'763.60	9'406
30100	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	2'167'415.30	2'181'800	-14'385	2'111'141.30	56'274
30108	Variation provision HS + VAC	-6'670.96	0	-6'671	10'943.15	-17'614
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-12'399.45	0	-12'399	-461.80	-11'938
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	0.00	83'800	-83'800	0.00	0
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	14'785.60	12'100	2'686	14'942.15	-157
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	8'950.00	9'800	-850	8'410.00	540
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	147'461.45	148'100	-639	142'500.85	4'961
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	272'400.30	280'100	-7'700	269'527.15	2'873
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	-16'306.85	12'100	-28'407	-52'201.35	35'895
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	42'696.30	43'300	-604	41'406.25	1'290
30591	Fonds de formation professionnel	11'400.95	2'400	9'001	1'895.30	9'506
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	4'044.90	4'300	-255	3'921.65	123
30593	Fonds formation apprentis	-7.75	12'800	-12'808	9'154.30	-9'162
30900	Formation et perfectionnement du personnel	15'856.02	21'100	-5'244	4'642.30	11'214
30910	Recrutement du personnel	6'082.50	0	6'083	13'539.50	-7'457
30990	Autres charges de personnel	1'040.55	100	941	2'470.95	-1'430
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	2'529'432.36	2'693'100	-163'668	2'504'368.08	25'064
31000	Matériel de bureau	8'036.60	8'900	-863	7'596.45	440
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	41'317.36	57'800	-16'483	46'208.55	-4'891
31020	Imprimés, publications	27'438.60	30'800	-3'361	34'881.25	-7'443
31030	Littérature spécialisée, magazines	986.00	1'100	-114	948.00	38
31051	Frais de réception	29'175.26	33'500	-4'325	28'608.71	567
31090	Autres charges de matériel et de marchandis..	15'915.85	4'800	11'116	12'441.10	3'475
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	22'907.63	31'000	-8'092	15'960.38	6'947
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	67'952.78	84'400	-16'447	73'740.10	-5'787
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	7'569.65	9'500	-1'930	8'117.80	-548
31130	Acquisition de matériel informatique	4'040.73	9'400	-5'359	7'997.35	-3'957
31180	Immobilisations incorporelles	82'308.55	17'100	65'209	1'752.05	80'557
31200	Alimentation et élimination	387'167.26	422'600	-35'433	484'876.24	-97'709
31300	Prestations de services de tiers	792'380.05	834'300	-41'920	774'841.75	17'538
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	36'613.83	37'300	-686	26'693.03	9'921
31331	Frais de participation au Bordereau Unique	69'500.00	68'000	1'500	68'820.00	680
31332	Contrat de prestation informatique	8'345.00	9'400	-1'055	7'928.00	417
31340	Primes d'assurances	66'703.29	71'500	-4'797	65'886.50	817
31370	Impôts et taxes	6'230.75	14'800	-8'569	8'367.50	-2'137
31380	Cours, examens et conseils	1'050.00	5'000	-3'950	0.00	1'050
31400	Entretien des terrains	42'028.21	45'900	-3'872	54'855.17	-12'827
31410	Entretien des routes / voies de communication	107'856.90	115'100	-7'243	122'773.25	-14'916
31420	Entretien des ouvrages d'aménagement des ..	114'344.96	151'800	-37'455	77'800.00	36'545
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	152'368.16	86'500	65'868	99'046.37	53'322
31440	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	110'300.16	133'700	-23'400	109'786.10	514
31450	Entretien des forêts	3'903.65	4'200	-296	900.45	3'003
31500	Entretien de meubles, machines et appareils ..	10'319.10	10'100	219	10'123.59	196
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	64'267.42	82'100	-17'833	52'350.55	11'917
31530	Entretien de matériel informatique	27'015.95	97'200	-70'184	90'214.25	-63'198
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	15'675.00	25'500	-9'825	25'175.00	-9'500
31700	Frais de déplacement et autres frais	7'645.85	9'000	-1'354	7'844.50	-199
31810	Pertes sur créances effectives	150'006.05	153'000	-2'994	155'679.74	-5'674
31920	Indemnisation de droits	286.25	400	-114	286.25	0
31990	Autres charges d'exploitation	36'029.71	9'200	26'830	9'451.15	26'579
33	Amortissements du patrimoine administra..	2'551'681.96	2'556'800	-5'118	2'722'173.61	-170'492
33001	Amort. planifiés, routes/voies communication ..	93'624.16	98'800	-5'176	85'008.65	8'616
33002	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	125'634.65	122'600	3'035	137'490.60	-11'856
33003	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	802'410.65	801'900	511	830'858.09	-28'447
33004	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	1'417'318.65	1'399'400	17'919	1'423'082.15	-5'764
33006	Amort. planifiés, biens meubles PA	40'093.85	40'800	-706	47'214.50	-7'121
33014	Amort. non planifiés, terrains bâtis PA	0.00	0	0	25'531.62	-25'532
33200	Amort. planifiés, immob. incorporelles	72'600.00	93'300	-20'700	55'900.00	16'700
33210	Amort. des immob. incorpor. non planifiés	0.00	0	0	117'088.00	-117'088



Comptes 2025

Comptes d'exploitation Classification par nature		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
34	Charges financières	381'636.70	395'400	-13'763	420'838.43	-39'202
34000	Intérêts passifs des engagements courants	0.00	0	0	19.80	-20
34010	Intérêts passifs des engagements financiers ..	4'747.00	1'000	3'747	15'569.35	-10'822
34060	Intérêts passifs des engagements financiers ..	152'238.88	169'600	-17'361	169'656.65	-17'418
34200	Acquisition et administration de capital	3'264.87	2'500	765	2'153.30	1'112
34300	Travaux de gros entretien, terrains PF	0.00	2'200	-2'200	27'523.60	-27'524
34304	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	80'091.74	65'700	14'392	48'039.18	32'053
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	114'281.40	123'500	-9'219	111'506.90	2'775
34390	Matériel de bureau, imprimés, publications, lit..	30.00	100	-70	30.00	0
34391	Eau, énergie, combustible	9'197.20	11'600	-2'403	11'556.05	-2'359
34393	Impôts et taxes	1'736.70	1'400	337	1'730.05	7
34394	Primes d'assurances PF	16'048.91	17'300	-1'251	16'501.40	-452
34395	Prestations de services de tiers	0.00	500	-500	175.00	-175
34397	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	0.00	0	0	16'377.15	-16'377
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	160'135.71	139'600	20'536	129'223.35	30'912
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca..	2'635.29	0	2'635	0.00	2'635
35110	Attributions aux fonds du capital propre	157'500.42	139'600	17'900	129'223.35	28'277
36	Charges de transfert	11'815'354.40	11'415'100	400'254	11'309'864.74	505'490
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	8'723.40	31'200	-22'477	12'330.85	-3'607
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	2'592'472.75	2'310'800	281'673	2'479'053.24	113'420
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	7'337'046.93	7'218'500	118'547	7'027'329.45	309'717
36140	Dédommagements aux entreprises publiques	546'265.95	580'500	-34'234	483'667.84	62'598
36228	Compensation des charges entre communes	92'677.00	92'700	-23	134'449.00	-41'772
36320	Subventions aux communes et aux syndicats..	6'915.15	2'000	4'915	1'901.30	5'014
36340	Subventions aux entreprises publiques	75'469.90	78'700	-3'230	75'328.60	141
36350	Subventions aux entreprises privées	3'813.15	9'500	-5'687	3'809.10	4
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	95'343.15	105'800	-10'457	94'094.65	1'249
36370	Subventions aux personnes physiques	1'055'314.02	985'400	69'914	958'118.71	97'195
36500	Réévaluations, participations PA	1'313.00	0	1'313	39'782.00	-38'469
37	Subventions à redistribuer	214'077.60	190'000	24'078	211'357.60	2'720
37010	Cantons et concordats	214'077.60	190'000	24'078	211'357.60	2'720
38	Charges extraordinaires	633'877.32	1'205'600	-571'723	222'041.77	411'836
38790.00	Amortissement complémentaire de dépenses..	633'877.32	1'205'600	-571'723	222'041.77	411'836
39	Imputations internes	755'586.88	756'100	-513	764'128.11	-8'541
39100	Imputations internes pour prestations de servi..	325'667.00	327'000	-1'333	326'897.00	-1'230
39200	Imputations internes pour fermages, loyers, fr..	9'500.00	0	9'500	0.00	9'500
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	243'769.99	236'500	7'270	231'244.31	12'526
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	156'985.89	170'600	-13'614	185'245.80	-28'260
39900	Autres imputations internes	19'664.00	22'000	-2'336	20'741.00	-1'077
	PRODUITS	-22'325'582.63	-22'608'000	282'417-22'898'098.36		572'516
40	Revenus fiscaux	-15'411'742.16	-15'196'000	-215'742-15'078'716.70		-333'025
40000	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-10'629'018.35	-10'458'500	-170'518-10'338'882.35		-290'136
40001	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-158'384.70	-101'900	-56'485	-337'998.50	179'614
40002	Rappels d'impôts sur le revenu, personnes p..	-10'568.50	-21'200	10'632	-16'820.07	6'252
40006	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes phys..	7'419.05	6'400	1'019	2'487.95	4'931
40010	Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	-1'259'455.60	-1'123'600	-135'856	-1'224'274.70	-35'181
40012	Rappels d'impôts sur la fortune, personnes p..	0.00	-13'800	13'800	-14'727.35	14'727
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-251'004.54	-190'900	-60'105	-190'791.18	-60'213
40030	Prestations en capital	-412'989.85	-240'200	-172'790	-280'432.10	-132'558
40050	Impôts sur le revenu des travailleurs frontalier..	-311'953.20	-281'300	-30'653	-310'441.50	-1'512
40100	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-759'024.12	-1'070'000	310'976	-375'159.87	-383'864
40101	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-3'577.52	-304'700	301'122	-27'782.70	24'205
40107	Impôts sur le bénéfice, taxations rectificatives..	0.00	32'100	-32'100	2'582.96	-2'583
40110	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-45'503.26	-135'000	89'497	-217'358.76	171'856



Comptes 2025

Comptes d'exploitation Classification par nature		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
40111	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-1'778.19	-2'100	322	0.00	-1'778
40190	Autres impôts directs, personnes morales	3'801.45	0	3'801	-4'270.88	8'072
40191	IPM part au fonds en proportion du nombre d'..	-1'054'735.88	-834'000	-220'736	-1'146'035.90	91'300
40210	Impôts fonciers	-489'388.95	-422'600	-66'789	-563'111.75	73'723
40330	Taxe des chiens	-35'580.00	-34'700	-880	-35'700.00	120
42	Taxes	-3'354'772.97	-3'340'400	-14'373	-3'265'174.31	-89'599
42000	Taxes d'exemption	7'500.00	0	7'500	0.00	7'500
42100	Emoluments administratifs	-151'244.45	-157'200	5'956	-203'468.90	52'224
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations d..	-281'296.42	-309'400	28'104	-121'192.66	-160'104
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-2'704'624.85	-2'622'900	-81'725	-2'670'473.69	-34'151
42500	Ventes	-61'912.20	-65'500	3'588	-72'775.05	10'863
42600	Remboursements de tiers	-122'793.09	-122'100	-693	-139'787.02	16'994
42700	Amendes	-25'045.00	-30'000	4'955	-38'727.50	13'683
42900	Autres Taxe	-15'356.96	-33'300	17'943	-18'749.49	3'393
43	Revenus divers	-55'894.03	-18'100	-37'794	-28'308.37	-27'586
43090	Autres revenus d'exploitation	-55'894.03	-18'100	-37'794	-28'308.37	-27'586
44	Revenus financiers	-1'126'050.66	-1'026'000	-100'051	-1'206'195.64	80'145
44010	Intérêts des créances et comptes courants	-2'000.00	-2'000	0	-2'298.95	299
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-106'379.63	-104'700	-1'680	-105'010.99	-1'369
44019	Intérêts rémunérateurs sur impôts (cpte de di..	3.73	0	4	0.00	4
44114	Gains provenant des ventes de bâtiments PF	0.00	0	0	-75'000.00	75'000
44190	Autres gains réalisés à partir du patrimoine fi..	0.00	0	0	-1.00	1
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-379'483.91	-387'700	8'216	-386'987.60	7'504
44390	Remboursement de charges	-26'759.65	-28'800	2'040	-29'614.75	2'855
44391	Autres remboursements de tiers	-140.00	0	-140	-114.00	-26
44399	Autres produits des biens-fonds PF	-109'648.60	-130'900	21'251	-108'501.45	-1'147
44400	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	0.00	0	0	-28.00	28
44630	Entreprises publiques sous forme de SA ou s..	-111'173.55	-106'300	-4'874	-122'110.50	10'937
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-137'239.69	-128'700	-8'540	-132'095.00	-5'145
44720	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-84'541.01	-77'000	-7'541	-85'447.75	907
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-51'178.35	-59'900	8'722	-49'663.65	-1'515
44900	Réévaluations PA	-117'510.00	0	-117'510	-109'322.00	-8'188
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéc..	-728'147.63	-1'408'300	680'152	-345'858.80	-382'289
45000	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-6'000.00	0	-6'000	0.00	-6'000
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-43'541.51	-175'200	131'658	-70'108.48	26'567
45110	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-678'606.12	-1'233'100	554'494	-275'750.32	-402'856
46	Revenus de transfert	-189'207.50	-183'600	-5'608	-1'417'437.25	1'228'230
46010	Quotes-parts au revenu des impôts cantonaux	-21'379.00	-16'800	-4'579	-21'016.00	-363
46020	Quotes-parts aux revenus des communes et ..	0.00	0	0	-1'282'330.70	1'282'331
46110	Dédommagements des cantons et des conco..	-47'762.50	-45'200	-2'563	-51'808.50	4'046
46219	Compensation des charges géo-topographiq..	-34'002.00	-34'000	-2	-33'808.00	-194
46227	Péréquation financière intercommunale	-78'064.00	-78'100	36	-13'139.00	-64'925
46300	Subventions de la Confédération	0.00	0	0	1'151.40	-1'151
46311	Subventions du fonds de formation apprentis	-8'000.00	-8'000	0	-8'000.00	0
46340	Subventions des entreprises publiques	0.00	0	0	-7'000.00	7'000
46900	Redistribution taxe CO2	0.00	-1'500	1'500	-1'486.45	1'486
47	Subventions à redistribuer	-214'680.80	-190'000	-24'681	-211'305.18	-3'376
47010	Cantons et concordats	-214'680.80	-190'000	-24'681	-211'305.18	-3'376
48	Revenus extraordinaires	-489'500.00	-489'500	0	-580'974.00	91'474
48930	Prélèvements sur les préfinancements du ca..	-33'000.00	-33'000	0	-84'692.00	51'692
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-456'500.00	-456'500	0	-496'282.00	39'782
49	Imputations internes	-755'586.88	-756'100	513	-764'128.11	8'541
49100	Imputations internes pour prestations de servi..	-325'667.00	-327'000	1'333	-326'897.00	1'230



Comptes 2025

Comptes d'exploitation Classification par nature		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
49200	Imputations internes pour fermages, loyers, fr..	-9'500.00	0	-9'500	0.00	-9'500
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-243'769.99	-236'500	-7'270	-231'244.31	-12'526
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-156'985.89	-170'600	13'614	-185'245.80	28'260
49900	Autres imputations internes	-19'664.00	-22'000	2'336	-20'741.00	1'077



Comptes 2025

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFEN..		8'138.60	34'200	-26'061	6'873.70	1'265
Charges		8'138.60	34'200	-26'061	6'873.70	1'265
15	Service du feu	8'138.60	34'200	-26'061	6'873.70	1'265
	Charges	8'138.60	34'200	-26'061	6'873.70	1'265
1500	Service du feu	8'138.60	34'200	-26'061	6'873.70	1'265
	Charges	8'138.60	34'200	-26'061	6'873.70	1'265
50	Immobilisations corporelles	8'138.60	34'200	-26'061	6'873.70	1'265
50400.24	Rempl. chauffage hangar du feu Rochettes	0.00	0	0	6'873.70	-6'874
50400.35	* Trvx d'entretien hangar du feu Rochettes 10	8'138.60	34'200	-26'061	0.00	8'139



Comptes 2025

	Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
	FORMATION	902'413.45	1'188'000	-285'587	83'122.42	819'291
	Charges	902'413.45	1'253'000	-350'587	128'135.27	774'278
	Revenus	0.00	-65'000	65'000	-45'012.85	45'013
21	Scolarité obligatoire	902'413.45	1'188'000	-285'587	83'122.42	819'291
	Charges	902'413.45	1'253'000	-350'587	128'135.27	774'278
	Revenus	0.00	-65'000	65'000	-45'012.85	45'013
2170	Bâtiments scolaires	902'413.45	1'188'000	-285'587	83'122.42	819'291
	Charges	902'413.45	1'253'000	-350'587	128'135.27	774'278
	Revenus	0.00	-65'000	65'000	-45'012.85	45'013
50	Immobilisations corporelles	902'413.45	1'253'000	-350'587	128'135.27	774'278
50400.38	Isolation des combles du collège du Coq d'Or	0.00	0	0	45'012.85	-45'013
50400.39	Rempl. de néons au collège du Coq d'Or	0.00	0	0	10'014.05	-10'014
50400.40	Trvx de peinture intérieurs collège des Corneil..	0.00	0	0	18'165.35	-18'165
50400.41	Install. parois coupe-feu collège des Corneilles	0.00	0	0	26'275.30	-26'275
50400.42	Rempl. buffets matériel sport collège Corneill..	0.00	0	0	12'236.32	-12'236
50400.43	Eclairage LED salle de sport collège Corneilles	5'389.80	0	5'390	13'931.40	-8'542
50400.45	Rempl. install.chauffage collège du Coq d'Or	886'891.85	1'103'000	-216'108	2'500.00	884'392
50400.48	*Etude rénov. thermique collèges Corneilles ..	0.00	150'000	-150'000	0.00	0
50400.50	Trvx de sécurité - collège du Coq-d'Or	10'131.80	0	10'132	0.00	10'132
63	Subventions d'investissement acquises	0.00	-65'000	65'000	0.00	0
63100.09	*Subv. rempl. chauffage collège Coq d'Or	0.00	-65'000	65'000	0.00	0
68	Recettes d'investissement extraordinaires	0.00	0	0	-45'012.85	45'013
68040.00	Recettes d'invest. extraord. pour terrains bâtis	0.00	0	0	-45'012.85	45'013



Comptes 2025

	Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	167'901.61	638'600	-470'698	683'514.21	-515'613
	Charges	174'285.61	652'100	-477'814	729'103.36	-554'818
	Revenus	-6'384.00	-13'500	7'116	-45'589.15	39'205
34	Sports et loisirs	116'147.93	580'600	-464'452	683'514.21	-567'366
	Charges	122'531.93	594'100	-471'568	729'103.36	-606'571
	Revenus	-6'384.00	-13'500	7'116	-45'589.15	39'205
3410	Sports	12'275.70	211'500	-199'224	632'637.87	-620'362
	Charges	18'659.70	225'000	-206'340	678'227.02	-659'567
	Revenus	-6'384.00	-13'500	7'116	-45'589.15	39'205
50	Immobilisations corporelles	18'659.70	225'000	-206'340	678'227.02	-659'567
50300.11	*Construction terrain multisport	0.00	225'000	-225'000	0.00	0
50400.33	Rénovation bâtiments terrain de La Rive	18'659.70	0	18'660	632'637.87	-613'978
50400.34	Centre sportif La Rive - panneaux solaires ph..	0.00	0	0	45'589.15	-45'589
63	Subventions d'investissement acquises	-6'384.00	-13'500	7'116	0.00	-6'384
63000.03	Subv. panneaux photovoltaïques - Jeunesse 1	-6'384.00	0	-6'384	0.00	-6'384
63100.07	*Subv. LoRo-Sport - terrain beach-volley	0.00	-13'500	13'500	0.00	0
68	Recettes d'investissement extraordinaires	0.00	0	0	-45'589.15	45'589
68040.00	Recettes d'invest. extraord. pour terrains bâtis	0.00	0	0	-45'589.15	45'589
3411	Port	0.00	0	0	1'120.00	-1'120
	Charges	0.00	0	0	1'120.00	-1'120
50	Immobilisations corporelles	0.00	0	0	1'120.00	-1'120
50400.22	Construction capitainerie	0.00	0	0	1'120.00	-1'120
3420	Loisirs	103'872.23	369'100	-265'228	49'756.34	54'116
	Charges	103'872.23	369'100	-265'228	49'756.34	54'116
50	Immobilisations corporelles	103'872.23	369'100	-265'228	49'756.34	54'116
50300.04	Plantation d'arbres	0.00	0	0	7'059.50	-7'060
50300.06	Aménag. terrain de beach-volley	1'166.25	135'000	-133'834	4'858.94	-3'693
50300.08	Aménag. espace vert chemin des Draizes	27'045.74	79'100	-52'054	0.00	27'046
50400.37	Trvx d'entretien de Cort'Agora en 2023	9'941.30	0	9'941	0.00	9'941
50400.44	Trvx dans la salle polyvalente en 2024	0.00	0	0	37'837.90	-37'838
50400.46	Rempl. baie vitrée ouest Cort'Agora	51'466.49	55'000	-3'534	0.00	51'466
50400.49	*Trvx d'entretien de Cort'Agora en 2025	0.00	100'000	-100'000	0.00	0
50400.51	Trvx de sécurité - Cort'Agora	14'252.45	0	14'252	0.00	14'252
35	Eglises et affaires religieuses	51'753.68	58'000	-6'246	0.00	51'754
	Charges	51'753.68	58'000	-6'246	0.00	51'754
3500	Eglises et affaires religieuses	51'753.68	58'000	-6'246	0.00	51'754
	Charges	51'753.68	58'000	-6'246	0.00	51'754
50	Immobilisations corporelles	51'753.68	58'000	-6'246	0.00	51'754
50600.14	Révision générale de l'orgue du Temple	51'753.68	58'000	-6'246	0.00	51'754



Comptes 2025

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
TRANSPORTS		85'948.99	527'000	-430'241	456'864.82	-360'106
Charges		719'826.31	1'732'600	-1'001'964	600'031.57	130'605
Revenus		-633'877.32	-1'205'600	571'723	-143'166.75	-490'711
61	Circulation routière	85'948.99	527'000	-430'241	456'864.82	-360'106
Charges		719'826.32	1'732'600	-1'001'964	600'031.57	130'605
Revenus		-633'877.32	-1'205'600	571'723	-143'166.75	-490'711
6150	Routes communales	63'873.94	493'000	-418'316	402'149.07	-327'465
Charges		697'751.26	1'698'600	-990'039	545'315.82	163'245
Revenus		-633'877.32	-1'205'600	571'723	-143'166.75	-490'711
50	Immobilisations corporelles	684'028.31	1'698'600	-1'003'762	545'315.82	149'522
50100.18	Mise en conform. arrêts de bus pers. handicap.	0.00	0	0	51'898.60	-51'899
50100.22	Structure de la route - Ch. des Landions	0.00	0	0	576.75	-577
50100.25	Eclairage public - Rte de Sachet	572.84	0	573	52'023.79	-51'451
50100.26	Aménag. trottoirs - Rte de Sachet	3'260.35	0	3'260	61'926.80	-58'666
50100.27	Signalis. et marquage route de Sachet	11'501.90	0	11'502	6'747.62	4'754
50100.28	Réfection éclairage public 2023-2024	151'340.00	150'000	12'150	70'757.60	91'392
50100.30	Chaussée Breguettes-Ruffières	0.00	90'000	-90'000	0.00	0
50100.31	Aménag. routes et trottoirs Draizes-Ronzi	329'641.80	954'800	-625'158	20'512.55	309'129
50100.32	Aménag. éclairage public Draizes-Ronzi	139'331.70	217'800	-78'468	0.00	139'332
50100.33	Signalis. et marquage Draizes-Ronzi	13'564.82	33'000	-19'435	0.00	13'565
50100.34	Mobilité douce	16'807.40	132'000	-115'193	60'220.80	-43'413
50300.09	Financement de l'entretien de 3 fontaines	0.00	23'000	-23'000	0.00	0
50400.47	Trvx d'aménagement dans hangar T.P.	18'007.50	37'000	-18'993	0.00	18'008
50600.11	Achat balayeuse à moteur thermique	0.00	0	0	165'701.31	-165'701
50600.16	Achat mini-camionnette électrique	0.00	0	0	54'950.00	-54'950
50600.17	*Achat véhicule utilitaire	0.00	61'000	-61'000	0.00	0
52	Immobilisations incorporelles	13'722.95	0	13'723	0.00	13'723
52900.10	Etude place Pt-Cortailod	13'722.95	0	13'723	0.00	13'723
63	Subventions d'investissement acquises	0.00	0	0	-11'726.98	11'727
63100.06	Subv. Mise en conformité LHand arrêts de bus	0.00	0	0	-11'726.98	11'727
68	Recettes d'investissement extraordinaires	-633'877.32	-1'205'600	571'723	-131'439.77	-502'438
68010.00	Recettes d'invest. extraord. pour les routes	-633'877.32	0	-633'877	-131'439.77	-502'438
68900.00	Autres recettes d'invest. extraordinaires	0.00	-1'205'600	1'205'600	0.00	0
6155	Places de stationnement	22'075.05	34'000	-11'925	54'715.75	-32'641
Charges		22'075.05	34'000	-11'925	54'715.75	-32'641
50	Immobilisations corporelles	22'075.05	34'000	-11'925	54'715.75	-32'641
50300.05	Install. abri à vélos - Cort'Agora	0.00	0	0	54'715.75	-54'716
50300.10	Aménag. place de parc vélos Administration	0.00	9'000	-9'000	0.00	0
50300.12	Places de stationnement vélos à divers lieux	22'075.05	25'000	-2'925	0.00	22'075



Comptes 2025

	Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TE..	521'268.98	1'836'700	-1'315'431	705'003.95	-183'735
	Charges	673'019.98	1'836'700	-1'163'680	723'253.95	-50'234
	Revenus	-151'751.00	0	-151'751	-18'250.00	-133'501
71	Approvisionnement en eau	431'492.34	1'001'000	-569'508	217'739.34	213'753
	Charges	431'492.34	1'001'000	-569'508	235'989.34	195'503
	Revenus	0.00	0	0	-18'250.00	18'250
7100	Approvisionnement en eau (en général)	431'492.34	1'001'000	-569'508	217'739.34	213'753
	Charges	431'492.34	1'001'000	-569'508	235'989.34	195'503
	Revenus	0.00	0	0	-18'250.00	18'250
50	Immobilisations corporelles	418'765.15	1'001'000	-582'235	205'866.67	212'898
50200.02	Réseau d'eau potable - Rte de Sachet	1'950.74	0	1'951	188'226.99	-186'276
50200.03	Trvx rénov. captage sources Auges + Chevali..	5'396.02	140'000	-134'604	3'640.80	1'755
50200.04	Assainissement des compteurs d'eau potable	41'724.85	98'600	-56'875	0.00	41'725
50200.05	Réfection réseau eau potable Draizes/Ronzi	369'693.54	520'400	-150'706	0.00	369'694
50200.06	*Etude PGA régionalisation	0.00	67'000	-67'000	0.00	0
50200.07	*Rénovation chambre interconnex Goutte-d'Or	0.00	150'000	-150'000	0.00	0
50200.08	*Déconnexion réseau vignes	0.00	25'000	-25'000	0.00	0
50310.01	Sécurisation puits de captage La Tertillière	0.00	0	0	13'998.88	-13'999
52	Immobilisations incorporelles	12'727.19	0	12'727	30'122.67	-17'395
52900.03	Plan général d'alimentation en eau potable	12'727.19	0	12'727	30'122.67	-17'395
63	Subventions d'investissement acquises	0.00	0	0	-18'250.00	18'250
63400.02	ECAP - subv. invest. hydrants Rte de Sachet ..	0.00	0	0	-18'250.00	18'250
72	Traitement des eaux usées	39'389.76	755'700	-716'310	356'216.90	-316'827
	Charges	191'140.76	755'700	-564'559	356'216.90	-165'076
	Revenus	-151'751.00	0	-151'751	0.00	-151'751
7200	Traitement des eaux usées (en général)	128'640.62	465'100	-336'459	255'860.93	-127'220
	Charges	128'640.62	465'100	-336'459	255'860.93	-127'220
50	Immobilisations corporelles	128'640.62	465'100	-336'459	255'860.93	-127'220
50310.01	Sécurisation puits de captage La Tertillière	331.73	0	332	0.00	332
50320.12	Mise en conform. évacuation e.u. Pt-Cortaillod	0.00	0	0	2'319.01	-2'319
50320.16	Améliorat. fonct. hydraulique BEP La Grassili..	0.00	0	0	49'821.78	-49'822
50320.17	Réseau d'évacuation des e.u. - Rte de Sachet	1'263.47	0	1'263	115'342.52	-114'079
50320.20	Evacuation e.u. Centre sportif La Rive	0.00	0	0	84'860.57	-84'861
50320.22	Réfect. réseau e.u. Draizes/Ronzi	84'234.56	260'100	-175'865	3'517.05	80'718
50320.24	*Ouvrages de déversement communaux DO/..	0.00	70'000	-70'000	0.00	0
50320.25	*Assainiss. collecteur mixte Sachet BF 6459	42'810.86	135'000	-92'189	0.00	42'811
7203	Traitement des eaux claires	-89'250.86	290'600	-379'851	100'355.97	-189'607
	Charges	62'500.14	290'600	-228'100	100'355.97	-37'856
	Revenus	-151'751.00	0	-151'751	0.00	-151'751
50	Immobilisations corporelles	62'500.14	290'600	-228'100	100'355.97	-37'856
50320.07	Conduites eaux claires Breguettes-Ruffières	0.00	102'000	-102'000	0.00	0
50320.18	Réseau d'évacuation des e.c. - Rte de Sachet	1'096.86	0	1'097	100'355.97	-99'259
50320.23	Réfect. réseau e.c. Draizes/Ronzi	61'403.28	188'600	-127'197	0.00	61'403
63	Subventions d'investissement acquises	-151'751.00	0	-151'751	0.00	-151'751
63100.10	Subv. Séparatif eaux claires Sachet	-151'751.00	0	-151'751	0.00	-151'751
77	Protection de l'environnement, autres	0.00	0	0	38'338.65	-38'339
	Charges	0.00	0	0	38'338.65	-38'339
7710	Cimetières, crématoires	0.00	0	0	38'338.65	-38'339
	Charges	0.00	0	0	38'338.65	-38'339



Comptes 2025

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
50	Immobilisations corporelles	0.00	0	0	38'338.65	-38'339
50301.01	Sauvegarde vitraux U. Crivelli pour cimetière	0.00	0	0	38'338.65	-38'339
79	Aménagement du territoire	50'386.88	80'000	-29'613	92'709.06	-42'322
	Charges	50'386.88	80'000	-29'613	92'709.06	-42'322
7900	Aménagement du territoire (en général)	50'386.88	80'000	-29'613	92'709.06	-42'322
	Charges	50'386.88	80'000	-29'613	92'709.06	-42'322
52	Immobilisations incorporelles	50'386.88	80'000	-29'613	92'709.06	-42'322
52900.06	Formalisation plan aménag. local (PAL)	50'386.88	80'000	-29'613	92'709.06	-42'322



Comptes 2025

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
ECONOMIE PUBLIQUE		608'003.48	1'157'600	-549'597	1'077'280.67	-469'277
Charges		608'003.48	1'157'600	-549'597	1'077'280.67	-469'277
87	Combustibles et énergie	608'003.48	1'157'600	-549'597	1'077'280.67	-469'277
Charges		608'003.48	1'157'600	-549'597	1'077'280.67	-469'277
8711	Réseau électrique	558'003.48	1'107'600	-549'597	1'077'280.67	-519'277
Charges		558'003.48	1'107'600	-549'597	1'077'280.67	-519'277
50	Immobilisations corporelles	508'742.98	1'107'600	-598'857	1'032'959.67	-524'217
50340.08	Réseau électrique Breguettes-Ruffières	0.00	460'000	-460'000	0.00	0
50340.23	Assainissement tableaux électriques BT	0.00	0	0	95'035.67	-95'036
50340.24	Renforc. réseau électr. Pièces-Chaperon	0.00	0	0	28'607.17	-28'607
50340.25	Réseau d'électricité - Rte de Sachet	3'923.11	0	3'923	199'328.09	-195'405
50340.26	Renforc. réseau électr. BT Pt-Cortailod nord	0.00	0	0	158'019.56	-158'020
50340.27	Remplac. de compteurs électriques 2024-2027	89'269.24	0	89'269	104'608.69	-15'339
50340.28	Trvx d'entretien du réseau électrique 2024	0.00	0	0	159'870.81	-159'871
50340.29	Renforc. réseau électr. BT du Potat-Dessus	0.00	0	0	234'050.69	-234'051
50340.30	Assainissement de tableaux électriques BT	0.00	0	0	53'438.99	-53'439
50340.31	Réfect. réseau électr. Draizes-Ronzi	253'205.32	326'600	-73'395	0.00	253'205
50340.32	Trvx d'entretien du réseau électrique 2025	134'593.23	150'000	-15'407	0.00	134'593
50340.33	*Remplacement compteurs - phase 2	0.00	71'000	-71'000	0.00	0
50340.34	*Assain. des ADBT et renforcement réseau él..	0.00	100'000	-100'000	0.00	0
50340.35	Renforc. réseau armoires BT Brandons-Jordil..	27'752.08	0	27'752	0.00	27'752
52	Immobilisations incorporelles	49'260.50	0	49'261	44'321.00	4'940
52900.07	Plan directeur réseau distribution électrique BT	49'260.50	0	49'261	44'321.00	4'940
8712	Commerce de l'électricité et autres	50'000.00	50'000	0	0.00	50'000
Charges		50'000.00	50'000	0	0.00	50'000
55	Participations et capital social	50'000.00	50'000	0	0.00	50'000
55400.02	Capital-actions Les Cerisiers Solaire SA	50'000.00	50'000	0	0.00	50'000



Comptes 2025

Comptes d'investissements PA Classification par nature		Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
	DEPENSES	3'085'687.43	6'666'200	3'569'703	3'264'678.52	168'181
50	Immobilisations corporelles	2'920'399.91	6'536'200	3'615'800	3'097'525.79	177'126
50100	Routes / voies de communication	666'020.81	1'577'600	900'769	324'664.51	-352'166
50200	Aménagement des eaux	418'765.15	1'001'000	582'235	191'867.79	-226'897
50300	Autres ouvrages de génie civil en général	50'287.04	496'100	445'813	104'972.84	54'686
50310	Ouvrages de génie civil de la station de pomp..	331.73	0	-332	13'998.88	13'667
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	190'809.03	755'700	564'891	356'216.90	165'408
50340	Ouvrages de génie civil de la centrale électriq..	508'742.98	1'107'600	598'857	1'032'959.67	524'217
50400	Bâtiments	1'022'879.49	1'479'200	456'321	852'193.89	-170'686
50600	Biens mobiliers	51'753.68	119'000	67'246	220'651.31	168'898
52	Immobilisations incorporelles	126'097.52	80'000	-46'098	167'152.73	41'055
52900	Autres immobilisations incorporelles	126'097.52	80'000	-46'098	167'152.73	41'055
55	Participations et capital social	50'000.00	50'000	0	0.00	-50'000
55400	Participations aux entreprises publiques	50'000.00	50'000	0	0.00	-50'000
	RECETTES	-792'012.32	-1'284'100	-492'088	-252'018.75	539'994
63	Subventions d'investissement acquises	-158'135.00	-78'500	79'635	-29'976.98	128'158
63000	Subventions d'investissement de la Confédér..	-6'384.00	0	6'384	0.00	6'384
63100	Subventions d'investissement des cantons et ..	-151'751.00	-78'500	73'251	-11'726.98	140'024
63400	Subventions d'investissement des entreprises..	0.00	0	0	-18'250.00	-18'250
68	Recettes d'investissement extraordinaires	-633'877.32	-1'205'600	-571'723	-222'041.77	411'836
68010	Recettes d'investissement extraordinaires po..	-633'877.32	0	633'877	-131'439.77	502'438
68040	Recettes d'investissement extraordinaires po..	0.00	0	0	-90'602.00	-90'602
68900	Autres recettes d'investissement extraordinair..	0.00	-1'205'600	-1'205'600	0.00	0



Comptes 2025

	Comptes d'investissements PF Classification fonctionnelle	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
	FINANCES ET IMPOTS	35'402.05	0	35'402	35'700.75	-299
	Charges	46'906.05	0	46'906	43'823.15	3'083
	Revenus	-11'504.00	0	-11'504	-8'122.40	-3'382
96	Administration de la fortune et de la dette	35'402.05	0	35'402	35'700.75	-299
	Charges	46'906.05	0	46'906	43'823.15	3'083
	Revenus	-11'504.00	0	-11'504	-8'122.40	-3'382
9630	Biens-fonds du patrimoine financier	35'402.05	0	35'402	35'700.75	-299
	Charges	46'906.05	0	46'906	43'823.15	3'083
	Revenus	-11'504.00	0	-11'504	-8'122.40	-3'382
70	Immobilisations corporelles	46'906.05	0	46'906	43'823.15	3'083
70400.06	Réfection chambres froides Hôtel de Commu..	0.00	0	0	23'823.15	-23'823
70400.07	Rempl. fenêtres de l'Hôtel de Commune	46'906.05	0	46'906	20'000.00	26'906
83.00	Subventions d'investissement acquises	-11'504.00	0	-11'504	-8'122.40	-3'382
83000.01	Subv. panneaux photovoltaïques - Carraz 2	0.00	0	0	-4'128.00	4'128
83100.00	Subv. d'investissement des cantons et concor..	-5'040.00	0	-5'040	0.00	-5'040
83100.02	Subv. Remplacement fenêtres Hôtel de Com..	-6'464.00	0	-6'464	-2'756.00	-3'708
83200.01	Subv. panneaux photovoltaïques - Carraz 2	0.00	0	0	-1'238.40	1'238



Comptes 2025

Comptes d'investissements PF Classification par nature		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
DEPENSES		46'906.05	0	-46'906	43'823.15	-3'083
70	Immobilisations corporelles	46'906.05	0	-46'906	43'823.15	-3'083
70400	Bâtiments	46'906.05	0	-46'906	43'823.15	-3'083
RECETTES		-11'504.00	0	11'504	-8'122.40	3'382
83.00	Subventions d'investissement acquises	-11'504.00	0	11'504	-8'122.40	3'382
83000.00	Subv. d'investiss. de la Confédération	0.00	0	0	-4'128.00	-4'128
83100.00	Subv. d'investiss. des cantons et des concord..	-11'504.00	0	11'504	-2'756.00	8'748
83200.00	Subventions d'investiss. des communes	0.00	0	0	-1'238.40	-1'238

Comptes 2025

Bilan condensé		situation au 31.12.2025	situation au 31.12.2024
1	ACTIF	26'586'533.86	26'277'522.40
10	Patrimoine financier	1'138'759.27	1'379'506.92
10000	Caisse	5'563.45	3'172.55
10010	La Poste	88'606.00	87'115.02
10020	Banque	688'330.44	1'251'439.35
10100	Autres créances à court terme	68'072.32	28'125.40
10490	Actifs de régularisation	287'987.06	9'454.60
10700	Participations	200.00	200.00
14	Patrimoine administratif	25'447'774.59	24'898'015.48
14040	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	25'194'105.84	24'614'936.13
14060	Biens mobiliers PA	253'668.75	283'079.35
2	PASSIF	-26'586'533.86	-26'277'522.40
20	Capitaux de tiers	-14'169'099.88	-13'224'949.02
20000	Engagem.courants provenant de livraisons+prestations de tiers	-789'847.79	-622'604.20
20030	Acomptes reçus de tiers	769'958.91	391'237.79
20490	Passifs de régularisation	-128'761.00	-229'482.61
20630	Dettes à long terme portant intérêts	-13'688'050.00	-12'475'500.00
29	Capitaux propres	-12'417'433.98	-13'052'573.38
29100	Fonds propres	-13'686.38	-16'525.78
29500	Compte général	-12'403'747.60	-13'036'047.60

Comptes 2025

Compte de résultats	Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
Charges d'exploitation	22'898'677.33	21'658'377	1'240'300	22'032'888.13	865'789
30 Charges de personnel	18'632'174.95	17'354'377	1'277'798	17'822'425.39	809'750
31 Charges, services et charges d'exploitation	1'768'076.04	1'903'100	-135'024	1'718'455.98	49'620
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'368'000.00	1'395'900	-27'900	1'283'715.50	84'285
36 Charges de transfert	1'130'426.34	1'005'000	125'426	1'208'291.26	-77'865
Revenus d'exploitation	-22'348'837.23	-21'104'277	-1'244'560	-21'463'058.38	-885'779
42 Taxes	-30'807.55	-33'200	2'392	-31'534.50	727
43 Revenus divers	-738.20	-600	-138	-1'694.90	957
46 Revenus de transfert	-22'317'291.48	-21'070'477	-1'246'814	-21'429'828.98	-887'463
Résultat des activités d'exploitation	549'840.10	554'100	-4'260	569'829.75	-19'990
34 Charges financières	158'831.80	142'000	16'832	121'920.15	36'912
44 Revenus financiers	-62'939.90	-52'900	-10'040	-59'449.90	-3'490
Résultat provenant de financements	95'891.90	89'100	6'792	62'470.25	33'422
Résultat opérationnel	645'732.00	643'200	2'532	632'300.00	13'432
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-645'732.00	-643'200	-2'532	-632'300.00	-13'432
Résultat extraordinaire	-645'732.00	-643'200	-2'532	-632'300.00	-13'432
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2025

Syndicat de la STEP Boudry-Cortailod

Bilan condensé		situation au 31.12.2025	situation au 31.12.2024
1	ACTIF	834'049.22	835'750.16
10	Patrimoine financier	212'999.67	191'404.61
100	Disponibilités et placements à court terme	178'259.25	161'701.41
101	Créances	12'073.77	6'474.05
104	Actifs de régularisation	22'666.65	23'229.15
14	Patrimoine administratif	621'049.55	644'345.55
140	Immobilisations corporelles du PA	621'049.55	644'345.55
2	PASSIF	-834'049.22	-835'750.16
20	Capitaux de tiers	-216'424.27	-203'125.21
200	Engagements courants	-17'764.27	-12'855.21
204	Passifs de régularisation	-8'660.00	-270.00
206	Engagements financiers à long terme	-190'000.00	-190'000.00
29	Capitaux propres	-617'624.95	-632'624.95
291	Fonds	-69'724.95	-69'724.95
295	Réserve liée au retraitement	-547'900.00	-562'900.00

Comptes 2025

Syndicat de la STEP Boudry-Cortailod

Compte de résultats	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Charges d'exploitation	94'979.97	84'400	10'580	94'901.05	79
30 Charges de personnel	160.00	400	-240	170.00	-10
31 Biens, services et charges d'expl.	71'523.97	60'600	10'924	71'435.05	89
33 Amortissements du patrimoine administratif	23'296.00	23'400	-104	23'296.00	0
35 Attributions aux fonds et financements spé..	0.00	0	0	0.00	0
36 Charges de transfert	0.00	0	0	0.00	0
37 Subventions redistribuées	0.00	0	0	0.00	0
39 Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0
Revenus d'exploitation	-53'213.32	-41'300	-11'913	-52'113.60	-1'100
40 Revenus fiscaux	0.00	0	0	0.00	0
41 Patentes et concessions	0.00	0	0	0.00	0
42 Taxes	0.00	0	0	0.00	0
43 Revenus divers	0.00	0	0	0.00	0
45 Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	0.00	0	0	0.00	0
46 Revenus de transfert	-53'213.32	-41'300	-11'913	-52'113.60	-1'100
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0.00	0
49 Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0
Résultat des activités d'exploitation	41'766.65	43'100	-1'333	42'787.45	-1'021
34 Charges financières	1'900.00	1'900	0	1'900.00	0
44 Revenus financiers	-28'666.65	-30'000	1'333	-29'687.45	1'021
Résultat provenant de financements	-26'766.65	-28'100	1'333	-27'787.45	1'021
Résultat opérationnel	15'000.00	15'000	0	15'000.00	0
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-15'000.00	-15'000	0	-15'000.00	0
Résultat extraordinaire	-15'000.00	-15'000	0	-15'000.00	0
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2025
Syndicat intercommunal pour l'exploitation des Forêts de la Montagne de Boudry

Bilan condensé		situation au 31.12.2025	situation au 31.12.2024
1	ACTIF	1'050'082.60	1'061'126.94
10	Patrimoine financier	764'063.16	719'317.50
100	Disponibilités et placements à court terme	153'024.08	368'040.35
101	Créances	518'485.78	195'278.64
104	Actifs de régularisation	693.30	35'773.00
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	91'860.00	120'225.51
14	Patrimoine administratif	286'019.44	341'809.44
140	Immobilisations corporelles du PA	286'019.44	341'809.44
2	PASSIF	-1'050'082.60	-1'061'126.94
20	Capitaux de tiers	-1'050'082.60	-1'061'126.94
200	Engagements courants	-359'342.24	-388'700.32
201	Engagements financiers à court terme	-36'000.00	-36'000.00
204	Passifs de régularisation	-115'209.50	-61'059.60
205	Provisions à court terme	-3'530.86	-3'367.02
206	Engagements financiers à long terme	-536'000.00	-572'000.00

Comptes 2025
Syndicat intercommunal pour l'exploitation des Forêts de la Montagne de Boudry

Compte de résultats	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Charges d'exploitation	996'973.96	954'400	42'574	918'059.69	78'914
30 Charges de personnel	572'866.54	588'970	-16'103	500'685.42	72'181
31 Charges de biens et services et autres ch..	368'317.42	323'500	44'817	364'304.27	4'013
33 Amortissements du patrimoine administratif	55'790.00	41'930	13'860	53'070.00	2'720
Revenus d'exploitation	-981'720.74	-954'600	-27'121	-920'809.69	60'911
42 Taxes	-518'432.19	-425'000	-93'432	-447'452.61	70'980
43 Revenus divers	-4'226.99	-15'000	10'773	-28'076.96	-23'850
46 Revenus de transfert	-459'061.56	-514'600	55'538	-445'280.12	13'781
Résultat des activités d'exploitation	15'253.22	-200	15'453	-2'750.00	139'825
34 Charges financières	2'750.00	200	2'550	2'750.00	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0.00	0
Résultat provenant de financements	2'750.00	200	2'550	2'750.00	0
Résultat opérationnel	18'003.22	0	18'003	0.00	139'825
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-18'003.22	0	-18'003	0.00	-18'003
Résultat extraordinaire	-18'003.22	0	-18'003	0.00	-18'003
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	121'822